# Théories des relations internationales

Jean-Jacques Roche

4e édition

Montchrestien



## **Clefs / Politique**

# Théories des relations internationales

**JEAN-JACQUES ROCHE** 

Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

4e édition

Édition entièrement refondue

**Montchrestien** 

### **Sommaire**

Introduction	7
L'hegemon réaliste	20
Le réalisme classique	25
La matrice disciplinaire	22
Le paradigme de l'état de nature	23
Le paradigme de l'intérêt	27
Les conséquences axiomatiques	<i>30</i>
Le théorème de la centralité de l'Etat	<i>30</i>
Le théorème de l'impossibilité	35
Praxéologie	38
La balance of power	
chez H.J. Morgenthau	39
Les équivoques de la souveraineté	
chez R. Aron	44
Le néo-réalisme	47
Kenneth Waltz et le néo-réalisme	48
Le réalisme structurel	55
Le réalisme libéral	59
La théories des régimes	63
La Société anarchique de Hedley Bull	68
Le réalisme néo-classique	73
La sécurité comme référent	74
Réalisme défensif versus réalisme	
offensif	81
Le réalisme défensif	82
I a ráglisma offensif	85

Le réalisme hégémonique90The Political Economy of International Relations de Robert Gilpin92La « soft power » de Joseph Nye95Les approches stato-centrées99Les théories behavioristes101Le système comme méthode102L'apport des sciences exactes104entropie et néguentropie104Les précurseurs106L'application aux relations internationales110L'institutionnalisme néo-libéral112L'école de l'interdépendance complexe113Le néo-institutionnalisme116L'école libérale119La tradition kantienne119La pax democratica121Les théories de la coopération127et de l'intégration127La tradition contractualiste130Le fonctionnalisme131Le néo-fonctionnalisme133Le fédéralisme participatif136L'intergouvernementalisme138Les théories de l'Etat faible140La tradition stato-centrée européenne145Les approches non stato-centrées149Du mondialisme au transnationalisme150	
Relations de Robert Gilpin 92 La « soft power » de Joseph Nye 95  Les approches stato-centrées 99  Les théories behavioristes 101 Le système comme méthode 102 L'apport des sciences exactes entropie et néguentropie 104 Les précurseurs 106 L'application aux relations internationales 110  L'institutionnalisme néo-libéral 112 L'école de l'interdépendance complexe 113 Le néo-institutionnalisme 116  L'école libérale 119 La tradition kantienne 119 La pax democratica 121  Les théories de la coopération et de l'intégration 127 La tradition contractualiste 130 Le fonctionnalisme 131 Le néo-fonctionnalisme 133 Le fédéralisme participatif 136 L'intergouvernementalisme 138  Les théories de l'Etat faible 140  La tradition stato-centrée européenne 145  Les approches non stato-centrées 149  Du mondialisme au transnationalisme 150	3
Les approches stato-centrées 99  Les théories behavioristes 101  Le système comme méthode 102  L'apport des sciences exactes: entropie et néguentropie 104  Les précurseurs 106  L'application aux relations internationales 110  L'institutionnalisme néo-libéral 112  L'école de l'interdépendance complexe 113  Le néo-institutionnalisme 116  L'école libérale 119  La tradition kantienne 119  La pax democratica 121  Les théories de la coopération et de l'intégration 127  La tradition contractualiste 130  Le néo-fonctionnalisme 131  Le néo-fonctionnalisme 133  Le fédéralisme participatif 136  L'intergouvernementalisme 138  Les théories de l'Etat faible 140  La tradition stato-centrée européenne 145  Les approches non stato-centrées 149  Du mondialisme au transnationalisme 150	
Les théories behavioristes	
Le système comme méthode L'apport des sciences exactes: entropie et néguentropie 104 Les précurseurs 106 L'application aux relations internationales 110 L'institutionnalisme néo-libéral 112 L'école de l'interdépendance complexe 113 Le néo-institutionnalisme 116 L'école libérale 119 La tradition kantienne 119 La pax democratica 121 Les théories de la coopération et de l'intégration 127 La tradition contractualiste 130 Le fonctionnalisme 131 Le néo-fonctionnalisme 133 Le fédéralisme participatif 136 L'intergouvernementalisme 138 Les théories de l'Etat faible 140 La tradition stato-centrée européenne 145 Les approches non stato-centrées 149 Du mondialisme au transnationalisme 150	Les approches stato-centrées
Les précurseurs	Le système comme méthode
L'institutionnalisme néo-libéral	Les précurseurs
L'école de l'interdépendance complexe 113 Le néo-institutionnalisme 116 L'école libérale 119 La tradition kantienne 119 La pax democratica 121 Les théories de la coopération et de l'intégration 127 La tradition contractualiste 130 Le fonctionnalisme 131 Le néo-fonctionnalisme 133 Le fédéralisme participatif 136 L'intergouvernementalisme 138 Les théories de l'Etat faible 140 La tradition stato-centrée européenne 145 Les approches non stato-centrées 149 Du mondialisme au transnationalisme 150	L'application aux relations internationales 110
La tradition kantienne 119 La pax democratica 121  Les théories de la coopération et de l'intégration 127 La tradition contractualiste 130 Le fonctionnalisme 131 Le néo-fonctionnalisme 133 Le fédéralisme participatif 136 L'intergouvernementalisme 138  Les théories de l'Etat faible 140  La tradition stato-centrée européenne 145  Les approches non stato-centrées 149  Du mondialisme au transnationalisme 150	L'école de l'interdépendance complexe 113
et de l'intégration127La tradition contractualiste130Le fonctionnalisme131Le néo-fonctionnalisme133Le fédéralisme participatif136L'intergouvernementalisme138Les théories de l'Etat faible140La tradition stato-centrée européenne145Les approches non stato-centrées149Du mondialisme au transnationalisme150	La tradition kantienne
et de l'intégration127La tradition contractualiste130Le fonctionnalisme131Le néo-fonctionnalisme133Le fédéralisme participatif136L'intergouvernementalisme138Les théories de l'Etat faible140La tradition stato-centrée européenne145Les approches non stato-centrées149Du mondialisme au transnationalisme150	Les théories de la coopération
La tradition contractualiste 130 Le fonctionnalisme 131 Le néo-fonctionnalisme 133 Le fédéralisme participatif 136 L'intergouvernementalisme 138 Les théories de l'Etat faible 140 La tradition stato-centrée européenne 145 Les approches non stato-centrées 149 Du mondialisme au transnationalisme 150	•
Le fonctionnalisme131Le néo-fonctionnalisme133Le fédéralisme participatif136L'intergouvernementalisme138Les théories de l'Etat faible140La tradition stato-centrée européenne145Les approches non stato-centrées149Du mondialisme au transnationalisme150	
Le néo-fonctionnalisme133Le fédéralisme participatif136L'intergouvernementalisme138Les théories de l'Etat faible140La tradition stato-centrée européenne145Les approches non stato-centrées149Du mondialisme au transnationalisme150	
L'intergouvernementalisme 138  Les théories de l'Etat faible 140  La tradition stato-centrée européenne 145  Les approches non stato-centrées 149  Du mondialisme au transnationalisme 150	
Les théories de l'Etat faible	Le fédéralisme participatif
La tradition stato-centrée européenne	L'intergouvernementalisme
Les approches non stato-centrées	Les théories de l'Etat faible140
Du mondialisme au transnationalisme 150	La tradition stato-centrée européenne 145
	Les approches non stato-centrées
	Du mondialisme au transnationalisme 150

La société-monde de J.W. Burton 152	2
La Société des Individus de N. Elias 154	4
Le transnationalisme	5
Les « turbulences » de James Rosenau 157	7
Le retour des réseaux	2
L'économie-monde165	5
L'école de l'impérialisme	6
L'obsolescence de la théorie classique	
de l'impérialisme	6
La théorie de la dependencia :	
les relations internationales	
vues du Tiers-Monde	9
L'économie politique internationale 174	4
L'économie globalisée	6
La puissance structurelle	9
Le retrait de l'Etat	3
La globalisation comme programme	
de recherche	5
Les théories critiques	9
Des « forces profondes » à la perception 190	9
Hégémonie et approche néo-gramscienne 193	3
Réflectivisme et constructivisme	5
<b>Conclusion</b>	9
Bibliographie	3
Index	9

#### Introduction

A-t-on besoin d'une théorie des relations internationales ? « Rideau de fumée » à l'attention de « sous-Lyssenko » ou autres « naïfs et gogos », selon le jugement fort peu cordial d'un historien tel Jean-Baptiste Duroselle ¹, tout effort de conceptualisation serait condamné par avance du fait de la nature du domaine étudié. La vie internationale, au même titre que la politique interne ou le social, ne saurait se réduire à quelques paradigmes niant la complexité du réel. L'événement prime. Le singulier l'emporte sur la régularité sociologique et ce faisant, la science politique dans son ensemble serait condamnée à l'inexistence, ou pire, à la vacuité.

Il est vrai que l'action politique se désintéresse des éventuels enseignements de la théorie. Domaine réservé par l'exécutif au nom de l'efficacité, mais au mépris des exigences de la démocratie, l'international comme les autres champs de l'action régalienne de l'Etat est le monopole du politique appuyé par son administration. Laquelle ignore avec superbe l'Université qui, pour bien le lui rendre, ne s'en est pas moins marginalisée. Réductrice par nature, la théorie serait en outre conservatrice, voire, totalitaire. Ce qui, on le comprendra aisément, suffit à la discréditer

Réductrice, la théorie l'est par essence. Atteindre la globalité suppose de dépasser la singularité de chacun des faits observés et impose de nécessaires réductions. La

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jean-Baptiste Duroselle, La Nature des Relations Internationales, in Politique internationale, automne 1979, p. 112.

connaissance scientifique n'est pas exempte d'arbitraire et la recherche de l'objectivité passe obligatoirement par la subjectivité du commentateur. Le politique a alors beau jeu de récuser la partialité de l'analyse, comme le caractère partiel du cadre d'interprétation théorique. Bel exemple de cette défiance, Richelieu écrivait dans son testament : « Il n'y a rien de plus dangereux pour l'Etat que ceux qui veulent gouverner les royaumes par les maximes qu'ils tirent de leurs livres » 2. Bien plus, la prise de décision impose un arbitrage entre des facteurs dont l'incidence est trop variable pour être systématisée dans un modèle unique. Pour toute réponse, la théorie se démultiplie, concepts et paradigmes foisonnent pour mieux se contredire. Pour reprendre la critique de Jean-Baptiste Duroselle, « de l'abstraction, on fait une chose », on « réifie » les concepts 3. Faute d'assise épistémologique suffisamment solide, la théorie devient plurielle. Des chapelles se constituent, commentaires et contradictions prolifèrent. La doctrine devient une fin en soi et la recherche renonce à l'épreuve des faits au profit de la plaidoirie pro domo. Difficile dans ces conditions de trancher et le néophyte sommé de prendre position sur les seuls critères de la dialectique. Oublié le souci de fournir une aide à l'action – taxé de positivisme dépassé – ignorés les besoins de l'utilisateur. La théorie se suffit à elle-même. Et se nourrit d'elle-même.

Deuxième accusation : la théorie véhicule une représentation conservatrice du monde. La théorie a, en effet, vite fait de se transformer en « science normale » à vocation

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cité par Jacques Frémond dans la postface de la seconde édition de Tout empire périra de J.-B. Duroselle, p. 312.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> J.-B. Duroselle, La Nature des Relations Internationales, op. cit., p. 111.

hégémonique fondée sur le primat de la rationalité. Tout phénomène qui ne s'inscrit pas naturellement dans son cadre explicatif est alors taxé d'irrationalité et considéré comme une perturbation secondaire devant être résorbée. Le monde se fige. Le changement est récusé. La normalité est érigée en finalité et la turbulence n'est acceptée que dans la mesure où elle se résorbe dans le *statu quo ex ante*. Même les théories à vocation évolutionniste ou révolutionnaire n'échappèrent pas à cette fatalité rédhibitoire, tant leurs exégètes s'évertuèrent à faire violence à la réalité pour l'intégrer de force dans leurs dogmes.

Dès lors, la théorie dans sa quête de la globalité se transforme en substitut aux idéologies tant par son contenu que par ses méthodes d'investigation. Par son contenu, quand elle tend à l'universel et déforme le regard de l'observateur prisonnier de ses présupposés. Par ses méthodes, quand les critères popperiens de falsification ou de réfutation sont abandonnés. Des paradigmes trop vagues sur lesquels personne ne s'accorde (la puissance, l'intérêt, la sécurité, la solidarité...), des facteurs explicatifs parcellaires juxtaposés les uns aux autres sans réel souci de cohérence. La théorie devenue théogonie ne produit plus que des apostats et ne génère plus que des anathèmes incompréhensibles pour l'utilisateur en quête d'explications.

A ce premier faisceau de critiques extérieures au monde académique, s'ajoutent celles formulées par les spécialistes des relations internationales qui, tentés par la formalisation de telles théories, ont vu leurs espoirs déçus et ont renoncé en chemin. Hans Morgenthau – tout comme Pascal – avait ainsi l'habitude de se référer au nez de Cléopâtre pour récuser la possibilité d'élaborer une théorie générale érigeant de simples observations en assertions générales du devenir du monde. Son approche fut ainsi qualifiée de

« praxis herméneutique », par laquelle il se proposait d'interpréter les faits à partir des « lois objectives » liées à la nature <sup>4</sup>. Quoique plus ambitieuse sur le plan de la formalisation des instruments méthodologiques, l'approche de Raymond Aron se heurta aux mêmes obstacles.

Dans un article célèbre publié en octobre 1967 dans la Revue française de science politique, Raymond Aron admit alors son incapacité à parachever le projet d'une vaste théorie générale qu'il avait entrepris avec son monumental Paix et Guerre entre les nations 5. Sa référence était l'économie politique, discipline qui avec la linguistique, était sans doute celle qui, dans le domaine des sciences humaines, avait poussé le plus avant l'élaboration théorique. Walras et Pareto, nous rappelait Raymond Aron, avaient très tôt souligné le caractère réducteur de cette économie politique représentant le réel d'une façon simplifiée. Mais il ne s'agissait alors que de modèles idéaltype visant à une reconstruction rationalisée et simplifiée du réel qui ne portait nullement atteinte à la validité d'une Théorie générale comparable à celle de Keynes. Cette dernière était possible dans la mesure où Keynes avait déterminé six variables considérées les unes comme indépendantes, les autres comme dépendantes. L'ambition aronienne dans Paix et Guerre entre les nations n'était pas autre. Son objectif était bien de délimiter le champ propre aux relations internationales en s'attachant à un caractère spécifique qu'il avait cru trouver « dans la

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> *J.-F. Rioux et alii*, Le Néoréalisme ou la Reformulation du Paradigme Réaliste, *in Etudes Internationales*, *vol. XIX*, 1988 p. 65.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Raymond Aron, Qu'est-ce qu'une Théorie des Relations Internationales ?, in Revue Française de Science Politique, vol. XXVII, n° 5, octobre 1967, pp. 837-861.

légitimité et la légalité du recours à la force armée de la part des acteurs ». Sur cette base, il s'était efforcé de construire une théorie qui, selon le jugement de son disciple Stanley Hoffmann, distinguait des catégories et des types différents et montrait à la fois les régularités au sein de chaque catégorie et les traits spécifiques qui les opposaient 6. Or, Raymond Aron arriva à la conclusion qu'il n'était pas possible de construire une telle théorie puisqu'il s'avérait impossible de trouver dans le champ des relations internationales des variables dépendantes et indépendantes comparables à celles de l'économie politique. C'est-àdire qu'il n'était pas envisageable de trouver des facteurs sur lesquels agir pour atteindre un objectif déterminé. Pour résumer, Aron opposait l'économie aux relations internationales dans la mesure où celles-ci ne pouvaient surmonter les six difficultés suivantes 7 :

- 1. multiplicité des facteurs interdisant de distinguer le domaine intérieur du domaine international ;
- 2. l'Etat, comme acteur principal, ne poursuit pas un but unique défini en termes d'intérêt ou même de sécurité ;
- 3. absence de distinction entre les variables dépendantes et les variables indépendantes, ce qui aurait suggéré une possibilité d'influencer le cours des événements ;
- 4. absence de paramètres comptables comparables aux principes de base de l'économie ;
- 5. absence de mécanisme automatique de restauration de l'équilibre ;
  - 6. absence de possibilité de prédiction et d'action.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Stanley Hoffmann, Théorie et Relations Internationales, in Revue française de science politique, mars 1961, p. 427.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Classification élaborée par Kenneth N. Waltz, Realist Thought and Neorealist Theory, in Journal of International Affairs, vol. 44, n° 1, printemps 1990.

Ainsi, Raymond Aron considérait-il qu'il n'était possible d'étudier les relations internationales qu'à l'aide d'une sociologie définie comme « l'intermédiaire indispensable entre la théorie et l'événement » 8. Alors que les schémas de l'économie politique ne « prêtent pas à réfutation en tant que schémas » 9, les relations internationales n'auto-riseraient pas la construction d'une théorie puisque, la nature même de son objet ne serait pas réductible à une approche unique. Aron envisage alors une simple sociologie destinée « à analyser le sens de la conduite diplomatique, à dégager les notions fondamentales, à préciser les variables qu'il faut passer en revue pour comprendre une constellation ». Cette conception de l'étude des relations internationales est toujours celle de la quasi-totalité des politologues français 10. Par des voies complètement différentes, les approches réflectivistes ou constructivistes aboutissent aujourd'hui aux mêmes conclusions en refusant l'idée que la théorie puisse prétendre à la neutralité et à l'objectivité. Pour les promoteurs de ces approches, la recherche en matière de sciences humaines avance plus en essayant de comprendre « comment » se construit la perception d'une situation donnée, plutôt qu'en cherchant à apporter une solution au problème analysé.

La position de Raymond Aron posait néanmoins un problème majeur. Il était en effet assez difficile de comprendre

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> R. Aron, Paix et Guerre entre les Nations, Paris, Calmann-Lévy, 1968, 8<sup>e</sup> éd., p. 26.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Marcel Merle, Le Dernier Message de Raymond Aron: Système Interétatique ou Société Internationale, in Revue Française de Science Politique, vol. XXXIV, n° 6, décembre 1984, pp. 1181-1197.

le choix aronien en faveur d'une sociologie « intermédiaire entre la théorie et l'événement » Comment concevoir en effet, cette sociologie sans une théorie préexistante dont elle serait supposée vérifier la validité à l'épreuve des faits? La recherche en vue d'élaborer une théorie se poursuivit donc, principalement aux Etats-Unis. Depuis la fin des années 50 et tout au long des années 60, les travaux sur la perception, l'étude des processus décisionnels, le behaviorisme (qui se proposait d'analyser le comportement des acteurs indifféremment de leur identité) et l'application de la systémique à la compréhension des structures gouvernant la vie internationale étaient demeurés des axes majeurs des études internationales. Même si la diversité de ces approches portait du même coup atteinte à la viabilité d'une théorie unique, cette créativité témoignait de la persistance d'un besoin. Logiquement, ce fut donc un Américain, Kenneth Waltz, qui, à la fin des années 70, prit le contre-pied de Raymond Aron, en esquissant – non sans dogmatisme, ni outrecuidance d'ailleurs – l'ébauche d'une théorie générale.

En opposition radicale avec Raymond Aron, Kenneth Waltz, justifia sa démarche en postulant que « la théorie est un artifice ». Dans un article retentissant publié dans The Journal of International Affairs, le chef de file des néo-réalistes, exposa l'argumentaire qui avait été à l'origine de son ouvrage majeur, Theory of International Politics <sup>11</sup> pour justifier non seulement la faisabilité d'une théorie mais également sa raison d'être. Reprenant comme Aron l'exemple de l'économie politique, il expliquait que

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Kenneth N. Waltz, Theory of International Politics, Reading, Addison Wesley, 1979, 250 p.

le premier pas pour toute discipline consiste à s'inventer en tant que concept distinct de l'objet qu'elle s'est assignée d'étudier en sélectionnant des faits et en les interprétant. Une théorie se fonde donc sur le choix de certains facteurs jugés plus explicatifs que d'autres et sur la description des relations que ces facteurs entretiennent entre eux. Une théorie est alors fondée sur une hypothèse qui ne prétend pas être vraie mais seulement utile.

Sur la base de ce postulat, Waltz entreprit de contester point par point chacun des six arguments précités de Aron. Waltz juge ainsi possible de définir les bornes de la discipline en l'isolant du domaine interne, puisque l'international demeure un « milieu anarchique » où les acteurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Concernant la complexité de ce domaine qui interdirait d'étudier la stratégie des acteurs en fonction d'un but unique, Waltz argumente non sans pertinence que le but de la théorie est justement de rendre intelligible la complexité. L'auteur de Theory of International Politics pousse sa démonstration jusqu'à écrire que, plus la complexité est grande plus le besoin d'être simple (« simple-minded ») est impérieux. A propos de l'argument relatif à l'absence d'identités comptables permettant de mesurer les effets d'une théorie, Waltz cite l'exemple d'Adam Smith qui ne se servait pratiquement pas d'instruments chiffrés et il en conclut que l'identification de lois ne dépend nullement de leurs mesures. Enfin, l'absence de mécanisme automatique de retour à l'équilibre – supposé exister en économie – est pour Waltz une pure vue de l'esprit qui n'est pas partagée par les économistes classiques eux-mêmes. Il ajoute en outre que cette absence de mécanisme de retour à l'équi-

libre est plus le propre de la politique et ne porte nullement atteinte à la justification de la théorie (amenability) et à son statut comme science. Enfin, le dernier argument de Aron, l'impossibilité de prédire, est contesté également en référence à la théorie économique, dont la légitimité n'est pas remise en cause alors que les prédictions des économistes sont rarement vérifiées. Selon Waltz, l'objet de la théorie n'est donc pas de fournir une prédiction mais d'établir des lois suffisamment générales pour permettre de rendre possible dans un second temps de telles prédictions. Ainsi, pour résumer, Waltz considère que les trois premiers arguments de Aron n'ont pas de raison d'être et qu'ils peuvent être résolus. Quant aux trois derniers arguments, il récuse le fait qu'ils puissent constituer une entrave à la construction d'une théorie dans la mesure où ce sont avant tout les éléments permettant de tester et d'appliquer cette théorie.

Kenneth Waltz fut ainsi conduit à considérer qu'une théorie était envisageable pourvu d'isoler un domaine – les relations internationales –, lequel constituait un système autonome et indépendant dont il était possible d'isoler les principes de fonctionnement. Le cœur de la théorie réside dans l'analyse de l'influence déterministe qu'exercent les structures du système international sur le comportement des acteurs. Pour Waltz, l'analyse du « système » et l'analyse du comportement des unités participant à ce système constituent en effet deux niveaux différents d'analyse. Le but de la théorie consiste donc à montrer « comment les deux niveaux d'analyse opèrent et interagissent, ce qui requiert de les distinguer. Les définitions de la structure doivent donc omettre les attributs et les relations des

unités » <sup>12</sup> La politique étrangère des Etats mais aussi la prise en compte de la nature des régimes politiques internes concernent donc l'étude du comportement individuel des unités. La théorie des relations internationale s'intéresse, dans cette perspective « waltzienne », exclusivement à la structure où se meuvent les unités.

Au-delà de sa véhémence fort peu académique, l'approche de Kenneth Waltz bénéficia du support des derniers développements de l'épistémologie. La position de Aron s'appuyait en effet sur l'argument classique de Spinoza, pour lequel la politique constitue un domaine où « la théorie passe pour différer le plus de la pratique » 13 Les développements de l'épistémologie contemporaine soutiennent au contraire la position de Waltz. Popper avait déjà établi l'impossibilité d'atteindre une quelconque vérité par induction. Il est certes envisageable de s'en approcher par « véri-similitudes », mais la démontrer s'avère impossible. Jusqu'alors la méthode inductive permettait, sur la base d'informations fondées sur des observations particulières, d'aboutir à des affirmations générales. Or, affirme Popper, de telles généralisations peuvent toujours être infirmées. Ce n'est pas parce que la majorité des cygnes sont blancs que tous les cygnes sont de cette couleur, avait-il l'habitude de prendre pour exemple. C'est « l'illusion inductive » de Lévi-Strauss. La vérité se dérobe toujours et l'intérêt de la connaissance objective ne consiste plus tant à atteindre cet absolu inaccessible qu'à fournir une aide à la gestion de l'accumulation des connaissances. A la suite de Popper, Thomas

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Ibid, p. 40.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Baruch Spinoza, Traité Politique, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 11.

S. Kuhn <sup>14</sup>, et avec lui I. Lakatos puis P.-K. Feyerabend, devaient s'attaquer au faux, préservé jusqu'ici. Ainsi apprit-on que Galilée avait tronqué ses calculs pour récuser le modèle de Ptolémée. Kuhn en déduisait que le faux n'était pas pourvu d'une existence intrinsèque différente de celle du vrai. L'anarchisme épistémologique était né et avec lui l'idée de « programmes de recherches ». Fondés sur le processus d'accumulationréfutation, ceux-ci ne prétendaient plus ni au vrai ni au faux, mais simplement à l'organisation des connaissances dans un ensemble cohérent. Même leur réfutation n'imposait plus de les abandonner s'ils demeuraient capables d'ouvrir des perspectives inédites. Ces programmes de re-cherches progressifs conservaient donc leur utilité aussi longtemps qu'ils restaient en mesure d'apporter des enseignements nouveaux. La « science normale » de Kuhn n'était plus intangible. Elle traduisait seulement un rapport de forces temporaire au sein de la communauté scientifique. C'est dans cette optique que Waltz justifie sa théorie qui ne prétend pas être l'approche « vraie » des relations internationales, mais seulement l'instrument auquel se rallient les internationalistes qui la juge pertinente pour aborder certaines problématiques.

La théorie réhabilitée par l'anarchisme épistémologique ne suppose donc pas une connaissance objective de la réalité étudiée. Tout champ d'études comprend trop de variables et par suite, il convient de sélectionner subjectivement les données apportant dans les circonstances présentes la meilleure opérabilité pour la compréhension

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Thomas S. Kuhn, La Structure des Révolutions Scientifiques, Paris, Garnier-Flammarion, 1972, 246 p.

du tout. Aussi, la théorie, du moins dans l'esprit de K. Waltz, permet de concilier démarche scientifique et contraintes de l'action, en tenant compte de la spécificité de cette dernière qui sélectionne subjectivement un certain nombre de paramètres dans la définition d'une stratégie optimale. Dépassant l'événement, elle l'inscrit dans un ensemble qui hiérarchise les priorités. Sélectionner un certain nombre de facteurs plus explicatifs que d'autres, les organiser, les soumettre à l'épreuve du temps, tels sont désormais les objectifs de cette théorie du politique qui trouvera sa justification dans sa généralité. Loin de prétendre à une impossible neutralité, elle revendique au contraire le droit à subjectivité 15. Ayant vocation à fournir des prescriptions pour l'action – la « praxéologie » à laquelle Aron succombe d'ailleurs dans la dernière partie de son *Paix et Guerre entre les nations* –, la théorie a pour objet d'apporter une grille de lecture parmi d'autres de la réalité, avec pour condition de validité, un minimum de permanence dans l'interprétation, et pour limite acceptée, sa possible réfutation dès lors que le changement de circonstances porte atteinte à la cohérence de l'explication.

En résumé, il existe donc deux approches possibles pour conceptualiser les relations internationales. Pour certains, le domaine ne permet de recourir qu'à une simple sociologie. Pour d'autres, une théorie peut malgré tout être envisagée, pourvu de respecter l'impératif de parcimonie,

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> A ce propos, Maurice Duverger pouvait écrire dans l'introduction de sa Sociologie de la Politique (Paris, PUF, 1973) : « plutôt que de chercher à atteindre une objectivité et une neutralité qui sont inaccessibles au stade actuel du développement des sciences sociales, le sociologue doit être conscient de l'impossibilité de se passer des idéologies, afin de limiter la déformation qui en résulte » (p. 26).

condition indispensable pour permettre à cette théorie d'exister indépendamment de son objet. Cet ouvrage ne prétend pas trancher le débat. Il s'agira seulement de dresser l'inventaire des recherches poursuivies depuis que les relations internationales se sont constituées en discipline plus ou moins autonome, de dégager les lignes de force séparant les différents courants, d'étudier les évolutions à l'intérieur d'une même école de pensée pour, peut-être, parvenir à suggérer d'éventuelles passerelles entre des travaux plus complémentaires que véritablement concurrents.

#### L'HEGEMON RÉALISTE

Le besoin d'étudier les relations internationales avec des instruments spécifiques, distincts de l'histoire et du droit, est apparu au lendemain de la Première Guerre mondiale. La première chaire spécialisée fut ainsi créée en 1919 à l'Université du Pays de Galles, avant d'être copiée par les universités américaines. Les relations internationales se constituèrent donc en un domaine autonome de recherche sous l'effet de trois facteurs :

La Première Guerre mondiale et ses treize millions de morts avaient détruit le mythe de « la mission civilisatrice » de l'Occident. La réflexion sur les causes de la guerre et les conditions d'établissement d'une paix durable polarisèrent donc la discipline naissante sur les mécanismes de contrôle politique d'une violence toujours prête à resurgir ;

Les transformations des mécanismes d'équilibre de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle imposaient de renoncer à l'analyse des seules causes historiques de la guerre. La discipline des relations internationales s'assigna pour objectif de remplacer l'analyse événementielle de l'histoire diplomatique par une vision plus sociologique ; il s'agissait donc d'étudier l'influence des *« forces profondes »* sur le comportement des acteurs ;

Enfin, le refus des Etats-Unis de tenir le rôle qui leur incombait à la suite de leur intervention déterminante de 1917 fut à l'origine d'une réflexion plus générale sur le rôle de la puissance et sur les finalités de l'action diplomatique.

Ces trois raisons contribuèrent donc à façonner l'objet des relations internationales comme un domaine

autonome, distinct de la politique intérieure des Etats et obéissant à des règles propres. La nouvelle discipline fut donc dissociée de la politique interne : à l'ordre régnant à l'intérieur des Etats fut opposé le désordre « naturel » observable dans la « jungle » internationale. Il en résulta que les relations internationales se focalisèrent prioritairement sur le comportement des Etats, sur leurs intérêts à agir et sur la guerre – leur moyen d'action spécifique – dans un environnement fondamentalement anarchique. Cette approche qualifiée de « réaliste », par opposition à l'idéalisme des promoteurs de la Société des Nations, fut longtemps considérée comme l'unique manière d'aborder les questions internationales. En quatre-vingt années d'existence, le réalisme focalisa ainsi toutes les critiques, qui s'attaquèrent aussi bien à son caractère réducteur (du fait de la distinction arbitraire établie entre l'interne et l'international) ou à son pessimisme congénital (puisque les relations internationales « se déroulaient toujours à l'ombre de la guerre », selon l'expression célèbre de Raymond Aron).

Les évolutions internationales comme le bien-fondé de certaines de ces critiques imposèrent donc au réalisme d'évoluer. Cependant, même si le réalisme se transforma souvent radicalement, il conserva intacte sa matrice disciplinaire. Cette fidélité à ses origines lui permit ainsi de demeurer l'*hegemon* de la discipline face à toutes les théories alternatives qui, aujourd'hui encore, se définissent par rapport à lui pour se justifier <sup>16</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Voir sur ce point l'article très polémique de Jeffrey W. Legro et Andrew Moravcsik, Is Anybody Sill a Realist ? in International Security, 24: 2, Fall 1999.

#### Le réalisme classique

A ses origines, la théorie des relations internationales ne s'interrogea pas véritablement sur les instruments épistémologiques dont elle se servit. La théorie naissante se fixa seulement pour objectif de découvrir et d'étudier les implications des « lois objectives » régissant le comportement des nations les unes avec les autres. « La politique comme la société en général est gouvernée par les lois objectives qui ont leurs racines dans la nature humaine » pouvait ainsi écrire Hans J. Morgenthau 17. Les paradigmes du réalisme, qu'il conviendrait sans doute mieux d'appeler « matrice disciplinaire », furent alors posés comme des constatations d'évidence s'imposant à l'observateur. Fort logiquement, l'école néoréaliste – qui se présentera ultérieurement comme un retour à ces valeurs premières – conservera cette matrice disciplinaire et se contentera d'amender les conséquences axiomatiques qui en dérivaient. Cependant, réalisme et néo-réalisme divergèrent profondément quant à l'utilité de la théorie, les réalistes l'envisageant prioritairement comme une simple « praxéologie », destinée à guider les choix raisonnables et rationnels des acteurs internationaux.

#### La matrice disciplinaire

La communauté scientifique naissante s'entendit très rapidement sur un certain nombre de postulats qui découlaient *a priori* de l'histoire diplomatique traditionnelle. Domaine

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Hans J. Morgenthau, Politics among Nations, The Struggle for Power and Peace, New York, Alfred Knopf, 1985, 6e éd., 688 p.

dans lequel aucun pacte social n'avait pu être conclu (réaction à la SDN), les relations internationales restaient marquées par l'état de nature. Le recours à la violence était considéré comme l'expression normale de l'antagonisme des souverainetés. Le réalisme se présenta donc comme une réfutation de la vague pacifiste qui suivit la fin de la Première Guerre mondiale qui envisageait la possibilité de dépasser l'état de nature (rejet de l'idéalisme wilsonnien) et érigea l'intérêt égoïste des nations comme le mobile à agir dans l'ordre – ou le désordre – international (refus de l'isolationnisme républicain).

#### • Le paradigme de l'état de nature

La théorie de l'état de nature revenait à se situer dans la lignée de Hobbes. Selon l'auteur du Léviathan, l'état de nature caractérisait la situation antérieure à la signature du Pacte social, à l'époque mythique où les hommes vivaient libres et disposaient du droit de recourir à la force pour se faire justice. Lassés des exactions des plus forts, soucieux de se rassembler en une communauté organisée, ces primitifs ressentirent le besoin d'abandonner une part de leur liberté originelle au profit d'une entité supérieure, dépositaire exclusive du droit de recours à la force. L'Etat était né et avec lui, la société. Les hommes déposèrent les armes et attribuèrent à cette autorité suprême le « monopole de la violence physique légitime » selon l'expression de Max Weber. L'Etat, « réducteur de risques » selon la formule de Hobbes, se voyait donc investi des pouvoirs de justice et de police. Tout l'objet de la philosophie hobbesienne sera de définir les conditions de survie de cet Etat et partant. les conditions d'existence de la société civile ainsi créée.

Considérant que par nature l'homme est égoïste et calculateur, Hobbes envisage qu'il ne s'associe à ses semblables que par peur. C'est donc par intérêt que l'homme renonce à sa liberté et c'est toujours au nom de cet intérêt qu'il respecte le Pacte social. La naissance de la société est tributaire de la création en préalable d'un Etat détenteur des droits originels de l'homme. La survie de la société passe donc par la survie de l'Etat qui doit, pour ce faire, veiller à éliminer toute résistance à son autorité. Dépositaire d'une souveraineté absolue, l'Etat ne dispose cependant pas d'un pouvoir sans limites. Même chez les plus rigoristes théoriciens de l'absolutisme, l'autorité royale est conditionnée par le respect de l'obligation d'assurer la sécurité qui incombe à l'Etat. Dans les chapitre XIV et XXI du Léviathan, Hobbes développa le concept de droits inaliénables, la mission première du souverain – et la justification de son pouvoir – étant d'assurer la protection des citoyens. L'Etat tire donc sa légitimité du pacte qui le fonde et qu'il doit respecter. Avant Hobbes, Bodin, qui tout en considérant que l'Etat était au-dessus des lois civiles, soumettait la puissance de la loi au respect du droit à la sûreté, premier des droits naturels. Les doctrines de droit divin assujettissaient donc la toute-puissance royale aux lois de Dieu, aux règles de la justice naturelle et aux lois fondamentales de l'Etat 18.

En matière de relations d'Etat à Etat, la tradition réaliste opposa néanmoins par facilité l'ordre interne au désordre international. Le champ des relations entre les nations fut ainsi considéré comme le domaine où l'état de nature et

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Blandine Kriegel, La République Incertaine, Paris, Quai Voltaire, 2<sup>e</sup> éd., 1992, pp. 8-9.

la loi de la jungle continuaient à prévaloir. Bien plus, l'autorité dont l'Etat était investi lui faisait obligation de défendre les intérêts de ses mandants à l'extérieur. Le droit de guerre (« jus ad bellum ») faisait donc dès l'origine partie intégrante des fonctions régaliennes du Léviathan. Comme le constata Armelle Le Bras-Chopard, ce droit de guerre (« jus ad bellum ») fut pour l'essentiel envisagé à travers le droit de la guerre (« jus in bello ») qui, seul, pouvait être réglementé : « le jus ad bellum, le droit de déclencher une guerre, qui pose le problème de la légitimité d'une guerre précise, même s'il n'est jamais négligé, s'efface au profit du jus in bello qui renvoie lui (... à la seule) légalité dans la guerre » 19. L'Etat ne pouvait donc être soumis à aucune règle instituée en dehors de lui. La possibilité de créer un quelconque droit international n'était pas abandonnée pour autant, puisque l'intérêt de l'Etat pouvait justifier l'émergence d'une telle norme et que sa souveraineté est, à l'extérieur, un « pouvoir de consentement ». Mais dans le même temps, cette norme fondée sur l'intérêt pouvait également être transgressée, aucune autorité extérieure à l'Etat ne pouvant l'obliger à respecter sa parole.

Ainsi Max Weber en arrivera-t-il à considérer que si « la violence n'est pas l'unique moyen normal de l'Etat », elle constitue néanmoins « son moyen spécifique » <sup>20</sup> Dans ses rapports avec la société interne, l'Etat est ainsi considéré comme « l'unique source du droit à la violence », les individus ou les groupes n'ayant le droit d'y recourir que

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Armelle Le Bras-Chopard, La Guerre. Théories et Idéologies, Paris, Clefs, 1994, p. 38.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Max Weber, Le Savant et le Politique, Paris, Plon, 1959, p. 112.

dans la mesure où l'Etat le tolère. Dans les relations entre Etats, le droit de guerre est donc à la fois la cause de l'état de nature et sa conséquence. Sans aller jusqu'à justifier avec Hegel la guerre comme « une nécessité spirituelle des peuples » pour les empêcher d'être esclaves, les réalistes considéreront avec Raymond Aron que la spécificité des relations internationales devait être trouvée « dans la légitimité et la légalité du recours à la force armée de la part des acteurs » puisque, « dans les civilisations supérieures, ces relations sont les seules parmi toutes les relations sociales qui admettent la violence comme normale » <sup>21</sup>. Et Aron de poursuivre en spécifiant que « la vie en commun d'Etats souverains peut être plus ou moins belliqueuse. Elle n'est jamais essentiellement ou définitivement pacifique. Exclure l'éventualité de la guerre, c'est enlever aux Etats le droit de demeurer juges en dernier recours de ce qu'exige la défense de leurs intérêts ou de leur honneur ». Dans la mesure où les Etats se dotent. de forces armées pour assurer leur sécurité, et alors que ces mêmes Etats se reconnaissent mutuellement le droit de recourir à la force, la guerre est donc légitimée et le recours à la violence légalisé. L'idéal kantien d'un monde pacifié par l'institutionnalisation de la paix s'avérait sans objet pour les réalistes qui considéraient, au contraire, que seule la légitimation de la violence permettait de délégaliser les manifestations de la force. La simple possibilité d'un bannissement de la guerre devenait même, dans la logique de l'état de nature, antinomique avec le but souhaité.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Raymond Aron, Qu'est-ce qu'une Théorie des Relations Internationales ?, op. cit., p. 843.

#### • Le paradigme de l'intérêt

Machiavel fut la seconde référence des réalistes. En ce sens, ceux-ci prirent la suite des utilitaristes du XVIIIe siècle qui récusaient toute référence à un droit naturel s'imposant aux Etats. L'idée de valeurs supérieures à l'intérêt des Etats est étrangère au réalisme. S'il existe des lois naturelles, c'est, nous explique David Hume dans son essai De l'équilibre publié en 1741, parce qu'elles représentent des conventions utiles pour la stabilité des concessions et des avantages acquis : « les hommes, respectent leurs engagements parce que tel est leur intérêt et parce qu'ils en ont l'habitude. » Comme l'intérêt avait déjà servi de ferment chez Hobbes à la conclusion du Pacte social, il devait en outre servir de ligne de conduite dans les rapports mutuels des Etats. Aucune nation ne pouvant être crue au-delà de son intérêt, selon l'avertissement légué par Washington dans son testament, les premiers réalistes américains furent très logiquement amenés, avec Nietzsche, à considérer l'Etat comme « le premier parmi les monstres froids ».

La référence à Machiavel n'était cependant pas conçue dans l'esprit des réalistes comme un blanc-seing accordé aux Etats pour poursuivre n'importe quelle politique. Comme le recours à la violence avait été légitimé par les impératifs de la survie entre des acteurs concurrents disposant de moyens identiques, le recours à l'intérêt était lui aussi conditionné : une nation égoïste devait prendre en considération les intérêts concurrents des autres nations. La réciprocité, c'est-à-dire, l'acceptation d'un sacrifice à court terme en vue de préserver l'intérêt à long terme des Etats, fut ainsi érigée en principe fondamental de la vie

internationale. A ce titre Robert Jervis put définir cette réciprocité comme un mécanisme permettant aux Etats d'accepter des concessions dans des circonstances particulières pourtant peu favorables à la collaboration <sup>22</sup>. La reconnaissance de l'intérêt participait également au besoin de mettre en œuvre une politique aussi « raisonnable et rationnelle » que possible. Une fois de plus, la reconnaissance mutuelle entre les Etats des mêmes impératifs devait leur permettre d'assurer entre eux une cohabitation plus ou moins stable. Le droit de recours à la force ne pouvait donc se comprendre que par la nécessité faite aux Etats d'assurer leur survie. Le but légitime servait donc, dans le même temps, de justification aux moyens. Le Prince avait tout loisir d'être « renard ou lion » comme l'v invitait Machiavel, mais la force ou la ruse ne le libérait pas de toute morale. Même si dans la pensée de Machiavel, cette morale n'a pas de rôle du fait de la nature « obligatoirement méchante des hommes », la liberté accordée au Prince devait être placée au service d'une finalité précise, servant les intérêts de l'Etat. Dans la Florence de la Renaissance, il s'agissait de l'unité italienne. Dans la pensée des réalistes, il s'agissait de garantir la survie de l'Etat. Ainsi étaient donc réconciliées l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité de Max Weber. L'homme d'Etat ne peut certes agir, au même titre que les pacifistes, avec la simple conviction qu'une finalité supérieure le libère des contingences du moment. Aussi, le gouvernant doit se comporter en fonction d'une éthique de la

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Robert Jervis, Security Regimes, in: Stephen D. Krasner, International Regimes, Ithaca and London, Cornell University Press, 1983, p. 182.

responsabilité, laquelle n'a cependant de raison d'être que s'il est convaincu de la légitimité de son action et s'il conserve, malgré les aléas du quotidien, un idéal fondé sur les intérêts de l'Etat dont il a la charge.

L'intérêt fut donc érigé comme unique justificatif à l'action internationale. Il s'agissait ici d'une conséquence logique de l'état de nature et ce primat de l'intérêt découlait donc de la négation de l'utopie légaliste de Wilson d'une Société des Nations comme instrument de dépassement de l'égoïsme des nations. Mais la dénon ciation de cette conception utopiste de la diplomatie américaine était également dirigée contre le fort courant isolationniste des Républicains (« America first »), dont la vision étroite de l'intérêt récusait les obligations découlant de la nouvelle répartition de la puissance à l'échelle mondiale. Comme les autres nations, les Etats-Unis avaient eux aussi des intérêts à défendre et les premiers réalistes (le Britannique Edward H. Carr et le pasteur Reinhold Niebuhr) soulignèrent à loisir le paradoxe d'une diplomatie américaine dissimulant des intérêts inavoués derrière le paravent de la vertu démocratique. La sphère extérieure, affirmaient-ils, restait le domaine privilégié d'affrontements entre des ambitions antagonistes, tournées vers la recherche de la puissance, laquelle est destinée à assurer la sécurité des Etats. Nier cette évidence, fût-ce au nom de l'idéal d'un monde pacifié, déboucherait obligatoirement sur un résultat contraire au but souhaité dans la mesure où cet état d'esprit interdirait de recourir aux principes de l'équilibre – la « balance of power » –, l'unique instrument susceptible d'apporter un minimum de stabilité par la conciliation des intérêts reconnus comme légitimes par les Etats entre eux.

#### Les conséquences axiomatiques

Les conséquences axiomatiques découlent des paradigmes initiaux mais, contrairement à eux, ne sont pas frappées du sceau de l'interdit et peuvent donner lieu à interprétation. Ces conséquences axiomatiques ne sont donc pas immuables et varient en fonction des auteurs. C'est donc le corpus doctrinal donnant lieu à exégèse et à dépassement que l'on peut rassembler autour de deux théorèmes : le théorème de la centralité de l'Etat et le théorème de l'impossibilité.

#### • Le théorème de la centralité de l'Etat

Pour les réalistes, tout est politique et l'intervention de l'Etat permet d'objectiver les multiples demandes du corps social. L'Etat représente ainsi cet ordre parfait défini par Aristote, même si la vision du monde pessimiste des réalistes ne leur permet pas de considérer avec le philosophe grec que l'homme est un animal politique aspirant au bonheur. Au contraire, l'homme étant un loup pour l'homme, le rôle de l'Etat n'est pas de veiller au bonheur mais de lutter contre l'anarchie. Ainsi le Pacte social qui transmet au prince la souveraine liberté de ses mandants devient l'instrument unique de résorption des désordres. L'exercice des prérogatives absolues de la souveraineté est donc considéré comme le moyen exclusif de contrôle de l'anarchie naturelle tant sur le plan interne que dans le champ des relations extérieures.

Facteur d'instabilité, la souveraineté devient par la même occasion l'unique instrument susceptible de contrôler les débordements de la violence en la soumettant à la

logique unitaire de l'Etat, arbitre des intérêts particuliers. Ainsi faut-il comprendre le succès des thèses de Clausewitz auprès des réalistes, et plus particulièrement chez Raymond Aron.

Souvent cité, encore plus souvent mal compris, Clausewitz passa longtemps pour ce qu'il n'était pas. Sa célèbre formule, « la guerre n'est pas seulement un acte politique, mais un véritable instrument politique, une poursuite des relations politiques, une réalisation de celles-ci par d'autres moyens » 23, ne peut en aucun cas être considérée comme une apologie de la violence. Réalisation de la politique par d'autres moyens, la guerre était au contraire un des instruments du politique et devait de ce fait être contrôlée par la rationalité du politique. Elle n'a d'utilité qu'au regard de l'enjeu fixé raisonnablement par la politique, c'est-à-dire dans l'intérêt de la société toute entière. Toute l'ambition de Clausewitz fut dès lors de subordonner le guerrier au politique de façon à éviter les débordements d'une violence gratuite. Certes, la guerre est bien « une manifestation de violence absolue » et « il n'y a pas de limite à la manifestation de cette violence ». Clausewitz fut même le premier à parler d'ascension inéluctable aux extrêmes puisque « chacun des adversaires fait la loi de l'autre, d'où une action réciproque qui, en tant que concept, doit aller aux extrêmes ». Cependant, la finalité de ce recours à la violence ne pouvait se justifier que par et pour le politique. Les buts de la guerre ne sont en aucun cas la destruction de l'ennemi mais au contraire « la soumission de l'adversaire » à sa volonté politique. Et Clausewitz d'en conclure

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Carl von Clausewitz, De la Guerre, Livre VIII, Chapitre VI, Paris, Les Editions de Minuit, 1992, pp. 701-710.

que si la guerre « résulte d'un dessein politique, il est naturel que ce motif initial dont elle est issue demeure la considération première et suprême qui dictera sa conduite ». Si la guerre n'est plus que la continuation de la politique par d'autres moyens, c'est que cette dernière soumet à son autorité les attributs de la puissance militaire et s'en sert pour parvenir à ses fins. Comme l'expliquera Raymond Aron, la paix et non la victoire est ainsi le but ultime de la guerre, puisque la paix est l'idée directrice du politique quand la victoire n'est qu'un des moyens pour l'atteindre.

Soulignant à l'envi l'impératif de compatibilité des moyens de la guerre aux buts de la politique, Clausewitz influença très largement les théoriciens réalistes qui trouvèrent en lui un double argumentaire. La soumission de la sphère militaire à la sphère politique leur permit d'abord de poser la nécessité de contrôler les débordements de la violence en la soumettant à la logique unitaire d'un Etat supposé raisonnable. Dans le même temps, Clausewitz devait leur permettre de justifier ce droit à l'excès, reconnu au politique du fait de l'état de nature toujours présent dans les relations internationales, en misant sur la raison supérieure de l'Etat et sur sa sagesse.

L'irruption du nucléaire porta, il est vrai, singulièrement atteinte aux thèses clausewitziennes. La monstruosité des pouvoirs de destruction de l'atome semblait briser la nécessaire compatibilité des moyens du militaire au but du politique. La montée aux extrêmes déjà jugée inévitable par Clausewitz, jointe aux capacités d'annihilation totale du nucléaire, rompait le principe de soumission des moyens du militaire aux buts du politique. L'après Seconde Guerre mondiale, encore qualifiée par certains d'ère

stratégique – en opposition à l'ère post-stratégique de l'après-guerre froide – modifia nombre d'analyses plus classiques et les relations internationales furent souvent envisagées sous l'angle « diplomatico-stratégique ». Cependant, la dissuasion nucléaire, et la paix à peu près stable qui en résulta (la pax atomica) permirent à la doctrine de revenir au cadre classique mis en place par Clausewitz. A ce titre, Raymond Aron qui s'était fait l'ardent défenseur de Clausewitz et qui lui consacra un monumental ouvrage <sup>24</sup>, en arriva à considérer qu'à l'ère de l'atome, « c'est la guerre qu'il faut sauver, autrement dit la possibilité d'épreuves de forces armées entre les Etats et non la paix éternelle qu'il faut instaurer par la menace constante de l'holocauste nucléaire » <sup>25</sup>.

Puisque la force est le « moyen spécifique de l'Etat », il est alors impossible de fonder sur le droit une éventuelle société internationale. « Monstre froid », l'Etat ne saurait supporter une quelconque atteinte à son libre arbitre qui, en l'état des relations internationales ne pourrait déboucher que sur un déferlement incohérent de la violence. Unique rempart contre l'anarchie aveugle, l'Etat contrôle donc la violence par le libre usage de sa force qui soumet les désordres de l'état de nature à l'ordre de sa puissance. En d'autres termes, comme le résume magistralement John Keegan, il s'agit donc de délégaliser les manifestations de la force par la légitimation de la violence <sup>26</sup>. Ce qui n'est « ni

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Raymond Aron, Penser la guerre : Clausewitz, Paris, Gallimard, 1976, 2 tomes.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Raymond Aron, Paix et Guerre..., op.cit., p. 626.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> John Keegan, Histoire de la Guerre du Néolithique à nos Jours, *Dagorno*, 1996.

la première ni la pire des ruses de la Raison », conclut Aron

Il convient ici de remarquer que l'approche réaliste ignora autant les enseignements du droit international, qu'elle se situa à l'écart des grands débats théoriques qui se déroulaient dans le champ des autres sciences sociales. En considérant la souveraineté comme un absolu, le réalisme se référait à une conception de ce concept abandonnée de longue date par les juristes. En outre, « la légalité et la légitimité du recours à la force », considérées par Raymond Aron comme la principale caractéristique de la vie internationale, ne tenait absolument pas compte de toutes les avancées du droit international qui visaient à encadrer l'activité guerrière des Etats. Parallèlement, le primat du politique amena les réalistes à récuser les instruments théoriques sur lesquels se fondaient les sciences sociales de leur époque. En réaction au structuralisme, le théorème stato-centrique revendiqua ainsi l'autonomie pleine et entière du politique. L'Etat fut ainsi considéré l'acteur principal de la vie internationale et l'unique source de légitimité, soumettant les intérêts particuliers à l'intérêt général qu'il représentait. Enfin, cet Etat ne fut jamais défini par les réalistes qui négligèrent sa nature (Etatnation ou Etat-cité, Etat fédéral ou confédération...) et ses structures internes pour ne s'attacher qu'à ses capacités d'action. La méthode du réalisme fut donc essentiellement empi-rique et positiviste, ce qui pouvait se justifier par le fait qu'il constitua une première étape dans la conceptualisation de l'activité internationale.

#### • Le théorème de l'impossibilité

Cette expression empruntée à Richard Ashley <sup>27</sup> représente les conceptions pessimistes et conservatrices du réalisme pour lequel la violence des relations internationales trouvait ses origines dans l'impossibilité où est placée l'humanité de satisfaire ses besoins. C'est parce que les biens sont rares, fondement de la science économique, qu'il convient d'optimiser l'emploi des ressources pour atteindre les objectifs fixés par l'action politique.

L'état de nature trouverait, en effet, ses origines dans cette impossibilité pour le genre humain d'assouvir la totalité de ses besoins. Incapable de subvenir aux attentes de tous les hommes, la nature imposerait cette lutte sans fin de l'homme pour sa survie et ce conflit permanent entre des intérêts obligatoirement antagonistes. L'homme serait donc condamné au calcul permanent qui lui permet ainsi de définir « l'ophélimité » de sa démarche. Toute action sera poursuivie aussi longtemps que les bénéfices attendus sont supérieurs aux coûts de l'entreprise. Inversement, l'investissement de moyens limités sera interrompu quand le coût l'emportera sur le bénéfice attendu. Le théorème de l'impossibilité permettrait donc de fixer les conditions d'un calcul raisonnable et rationnel - l'obsession des réalistes - visant à soumettre la passion désordonnée au cadre normatif de l'intérêt

Les réalistes apparaissent donc imprégnés par un pessimisme congénital. Reinhold Niebuhr, l'un des fondateurs de l'école, pasteur de son état et marqué par l'éthique

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Richard Ashley, The Poverty of Neo-realism, in International Organization, 38 (2), printemps 1984, pp. 226-286.

protestante, ira jusqu'à expliquer dans Moral Man and Immoral Society 28 que le péché lié à la nature de l'homme est amplifié par la vie en société. Cependant si l'homme est par nature égoïste et calculateur, il peut parfois être atteint par la grâce divine. Son libre arbitre lui permet même d'être accessible à la raison, ce qui n'est malheureusement jamais le cas des groupes humains pris dans leur ensemble. L'Etat est donc par définition amoral. Ultérieurement dans un autre ouvrage, publié en 1952, The Irony of American History 29, il dénoncera avec vigueur l'inadéquation de la diplomatie américaine qui s'était organisée autour de conceptions morales alors que le devenir du monde ne laissait place qu'à une lutte permanente pour la puissance. Tout aussi véhémente fut l'approche du Britannique Edward Carr qui, dans The Twenty Years Crisis 30, étudia la montée en puissance des Etats-Unis et leur accession au statut de grande puissance. Son approche consista dans un premier temps à dénoncer les grandes conceptions humanistes susceptibles de dépasser l'état de nature. Il s'en prit ainsi aux illusions du libéralisme classique qui, au nom de l'harmonie générale des intérêts, voyait dans le commerce international le meilleur moyen de parvenir à la paix, « le paradis du laisserfaire ». Les libéraux qui rêvaient d'une vaste « République universelle des échanges » envisageaient que seul l'enrichissement mutuel puisse être source de solidarité. A

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Reinhold Niebuhr, Moral Man and Immoral Society. A Study in Ethics and Politics, New York, Scribener's, 1947, 284 p.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Reinhold Niebuhr, The Irony of American History, Londres, Nisbet, 1952, 152 p.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Edward H. Carr, The Twenty Years Crisis, 1919-1939. An Introduction to the Study of International Relations, New York, Harper and Row, 1964, 3e éd., 239 p.

l'opposé du mercantilisme, le commerce était perçu comme un substitut possible à la violence en vue de permettre la résorption des désordres. En fait, pour Carr, et au vu des perturbations économiques de l'entre-deux-guerres, « l'harmonie générale et fondamentale des intérêts » demeurait une utopie. De même, critiqua-t-il le « cosmopolitisme » de la diplomatie de Wilson qui, sous couvert d'idéal, ne faisait que poursuivre les intérêts spécifiques des Etats-Unis. « Les supposés principes absolus et universels ne sont en fait absolument pas des principes mais la représentation inconsciente d'une politique nationale fondée sur une représentation particulière de l'intérêt national à un moment donné. Peut-être y-a-t-il un intérêt commun à maintenir l'ordre que ce soit à l'international ou à l'intérieur des nations. Mais sitôt que l'on essaie d'appliquer ces supposés principes abstraits à une situation concrète, ils se révèlent comme le déguisement transparent d'intérêts égoïstes » 31. Aussi en arrivait-il logiquement à considérer « qu'en un sens, la politique est toujours politique de puissance ».

Ces ouvrages, qui marquèrent profondément les origines de la théorie, correspondaient à l'adaptation du thème cher aux Américains des années 20 qui, dans l'obligation de quitter l'Eden du Nouveau Monde, étaient condamnés à accepter la corruption ambiante ou à la récuser en vivant en marge. La seconde solution fut choisie. C'était donc un avertissement que les réalistes adressaient à leurs concitoyens en leur enjoignant de renoncer à leur conception « théologique, morale et folklorique » <sup>32</sup> du monde selon

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Ibid., pp. 87-88.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Henry Kissinger, Les Fondements de la Politique Extérieure des Etats-Unis, in Politique Etrangère, décembre 1982, n° 4, p. 918.

l'expression d'un autre réaliste, Henry Kissinger. Accédant à la puissance, les Etats-Unis étaient sommés de renoncer à l'idéalisme des Pères fondateurs afin de prendre conscience de la primauté de l'intérêt comme unique mobile à agir dans l'ordre international. Cette conception imposait donc de renoncer aux grands sentiments pour découvrir l'intérêt spécifique sous-entendant chaque engagement diplomatique.

Le théorème de l'impossibilité dévoile en outre le système de valeurs des réalistes. Libéraux d'un point de vue politique, ils dénoncent le libéralisme économique, tout en étant de fait défenseurs de la libre entreprise. Le monde qu'ils imaginent est un univers violent où la force est utilisée pour la satisfaction d'intérêts égoïstes. Cependant, dans la lignée de la vision utilitariste empruntée à David Hume, ils sont amenés à considérer la puissance selon une conception agrégative par laquelle s'effectue une hiérarchisation des Etats en fonction de leurs capacités à agir dans la vie internationale. L'anarchie des rapports internationaux n'est donc pas totale. Comme la centralité de l'Etat avait déjà servi à rationaliser les demandes, cette hiérarchie des Etats permet alors d'envisager la création d'un ordre des nations par lequel les plus puissantes parviennent à transformer leur force en droit.

## Praxéologie

Ainsi Raymond Aron intitule-t-il la quatrième et dernière partie de *Paix et Guerre entre les Nations*. Cette *praxéologie* tire les conséquences des principes qu'il a étudiés en

tentant de trouver la manière de les mettre en pratique. Il s'agit alors d'aborder les implications normatives contenues dans toute théorie en définissant un certain nombre de préceptes fondés sur les régularités observées. Morgenthau érigera la « balance of power » en instrument de régulation des désordres internationaux. Contestant la conception restrictive de cette « balance of power » de son prédécesseur, Raymond Aron pour sa part, s'attachera aux « équivoques de la souveraineté » pour tenter de déterminer dans quelle mesure l'anarchie naturelle des relations internationales peut trouver un début de régulation dans une société d'Etats vivant sous la menace permanente de la guerre.

#### • La « balance of power » chez Hans J. Morgenthau

La notion « d'équilibre » ne traduit qu'imparfaitement le concept de *balance of power*, par lequel le plus célèbre des réalistes américains définissait le mécanisme régulateur des désordres internationaux. *Politics among Nations*, son plus célèbre ouvrage, publié en 1948, se présenta à ce titre comme une tentative de définition des règles de conduite objectives d'un bon diplomate, dont la mission consiste à équilibrer les besoins de la puissance avec les aspirations en faveur de la paix. L'analyse réaliste n'est pas, rappelons-le, belliciste. Si elle se réfère à Hobbes et Clausewitz, ce n'est pas pour justifier le recours perpétuel à la violence. Son objectif est tout au contraire de préserver une paix fragilisée par les aspirations concurrentes de la puissance. Le réalisme politique repose ainsi chez Morgenthau sur cinq principes :

- 1. la politique est gouvernée par les lois objectives qui trouvent leurs origines dans l'imperfection du monde et dans la nature de l'homme;
- 2. l'intérêt est le principal référent de l'action internationale ;
- 3. toute théorie des relations internationales doit éviter de prendre en considération les motivations idéologiques et les émotions des acteurs, deux données trop instables;
- 4. une politique étrangère est considérée comme bonne quand elle minimise les risques et maximise les profits ;
- 5. la tension entre les exigences de succès de l'action politique et les lois morales non écrites qui gouvernent le monde est inévitable.

Si la politique internationale est avant tout une lutte pour la puissance, la paix peut néanmoins être préservée par les mécanismes de l'équilibre. La définition de l'équilibre, qui d'après la physique ne peut être obtenu que par l'action de forces qui ne s'annulent qu'en s'opposant, suppose détermination et souplesse. David Hume, qui avait été sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, avait déjà consacré en 1741 l'un de ses Essais Moraux et Politiques à cette définition. Le concert européen hérité des traités de Westphalie lui inspira une première définition, selon laquelle l'équilibre était la prudence nécessaire aux Etats pour préserver leur indépendance et ne pas être à la merci d'un Etat disposant de moyens supérieurs. Fondamentalement, la « balance of power » est donc un principe défensif au titre duquel un Etat doit intervenir dans une guerre entre deux autres Etats « non seulement sur la base d'une identification ou bien par sens de la justice, mais seulement pour défendre le côté le plus faible, celui qui autrement

perdrait la guerre et risquerait d'être absorbé... Par voie de conséquence, le concept d'équilibre tend à maintenir la paix puisqu'il rend illusoire l'espoir qu'un camp puisse tirer parti d'une victoire totale dans n'importe quelle guerre ». Un égoïsme intelligent permettrait donc de dépasser l'état de nature par de subtiles associations temporaires d'intérêts par lesquelles les Etats devraient veiller à ne jamais permettre qu'une nation dispose de moyens tels qu'il lui serait possible de dominer les nations voisines 33. Ce souci de préservation, « l'objectif ultime de chaque Etat », fut ensuite développé par Nicolas Spykman dans un livre intitulé International Politics publié en 1933, ouvrage qui servit de passerelle avec l'œuvre de Morgenthau en vue de la définition de ce mécanisme régulateur de l'anarchie par la répression de toute aspiration au pouvoir mondial.

La démarche de Morgenthau n'était donc guère originale. En fait, il synthétisa les apports antérieurs en proposant une sorte de décalogue pratique pour la conduite des affaires extérieures. L'intérêt défini en termes de pouvoir constitua la pierre angulaire de son raisonnement. « Le principal critère du réalisme en politique internationale est le concept d'intérêt défini en termes de puissance » 34. Les critères de la puissance firent l'objet de longs développements. Morgenthau ne se contenta d'ailleurs pas de la définir par des éléments matériels (les ressources, l'espace, le dispositif militaire, les hommes...). Il envisagea également des critères immatériels tels le

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> David Hume, Essais Politiques, trad. fr., Paris, Vrin, 1972, 365 p. <sup>34</sup> Hans J. Morgenthau, Politics among Nations, op. cit., p. 13.

caractère national, la qualité du gouvernement ou de la diplomatie. Aussi n'était-il jamais très éloigné de la définition que donna Fernand Braudel de la puissance à savoir la capacité d'une nation pour créer une conjoncture qui lui est favorable. Cependant, Morgenthau entra peu dans un débat purement théorique. La puissance n'était pour lui qu'un déterminant d'une politique menée de manière optimale puisque, « quels que soient les buts ultimes de la politique internationale, la puissance est toujours son objectif premier » 35 Dès lors, ce concept permettait de concevoir une diplomatie efficace à travers la définition de critères rationnels qui optimisaient les profits en minimisant les risques, compte tenu des capacités de chaque Etat par rapport à ses voisins. La puissance était donc pour Morgenthau à la fois une finalité et un moyen. La politique internationale devait alors être envisagée comme un mécanisme permanent et empirique d'ajustement entre les moyens et les objectifs de tous les Etats, la finalité ultime étant, comme chez Spykman, la survie et la préservation.

Pour y parvenir, Morgenthau recensa quatre mécanismes d'équilibre. Le premier était le principe classique des Empires consistant à diviser pour régner. Le second était propre à tous les Etats qui font reposer leur survie sur leurs capacités à se défendre par des mécanismes de dissuasion. Le troisième était le principe de compensation, dont le « concert européen » constitua le meilleur exemple. Enfin, les alliances constituaient le quatrième et dernier instrument de cet équilibre.

Comme ses prédécesseurs, Morgenthau se défiait donc de l'idéal ou de la morale qui ne servent jamais qu'à

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> *Ibid.*, p.15.

occulter les intérêts des Etats. La diplomatie ne peut être conduite à la manière d'une croisade mais doit, pour être efficace, être mise au service de la préservation de la paix. Cette finalité de l'action diplomatique est envisageable par l'ajustement des intérêts. L'état de nature n'est donc pas une fatalité inexorable et la violence s'avère contrôlable pourvu que chaque Etat « objectivise » ses buts en fonction de sa puissance disponible ou potentielle avec les buts et les moyens des autres Etats. La compétition des intérêts n'est pas obligatoirement conflictuelle et le consensus établi entre ces aspirations concurrentes par l'intermédiaire de l'équilibre permet de modérer les demandes et de définir des compromis. L'acceptation de « l'égoïsme sacré », défini en terme de puissance, débouche donc sur la définition d'une politique internationale fondée sur les critères rationnels de l'intérêt, à savoir : la sécurité, l'intégrité du territoire, la pérennité des institutions, la défense de l'identité culturelle, etc. Tous les Etats partageant les mêmes objectifs, il est dans ces conditions possible de contrôler le libre usage d'une souve-raineté absolue par une diplomatie fondée sur la recherche de l'équilibre en vue de l'ajustement d'intérêts antagonistes mais identiques. Le diplomate se voit dès lors attribuer trois tâches principales. Il doit tout d'abord déterminer ses objectifs en fonction de la puissance réellement ou potentiellement disponible. Il doit ensuite évaluer les objectifs des autres nations et leurs moyens. Il doit enfin déterminer jusqu'à quel niveau ces objectifs concurrents sont compatibles entre eux.

A la suite de Morgenthau, Aron développera ce concept d'intérêt, marqué par une confusion certaine du fait du primat accordé à la notion de puissance. Or, affirmait Aron, la puissance (« power ») est un critère vague qui recouvre aussi bien les ressources que les forces. Nombre d'Etats se sont cependant lancés dans des aventures qui, de toute évidence, ne répondaient pas à cet impératif de rationalité. La quête de la gloire est également une composante de la politique internationale, ce qui impose de distinguer les intérêts concrets (âmes, territoires, richesses...) des intérêts abstraits (valeurs, idées, gloire...).

Aron eut beau jeu de reprocher à Morgenthau l'imprécision de son concept de puissance, conçu à la fois comme une finalité et comme un moyen. L'intérêt qui en résultait était donc, pour l'auteur de Paix et Guerre entre les nations, un concept vide de sens qui ne permettait pas de définir une « conduite diplomatico-stratégique rationnelle ». La paix ne peut donc être préservée par le simple ajustement d'intérêts qui, parce qu'ils peuvent être immatériels, ne sauraient faire l'objet d'une estimation comptable. « Le coût et le profit d'une guerre, écrit-il ainsi, ne sont pas susceptibles d'une évaluation rigoureuse ». Aussi, « l'irrationalité de la guerre par la confrontation des investissements et du rendement résulte, ou bien d'un sentiment juste mais vague, ou bien de la substitution d'un calcul économique au calcul politique » 36. On ne peut donc pas définir une diplomatie idéale qui objectiviserait la conduite diplomatico-stratégique car

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Raymond Aron, Paix et Guerre entre les Nations, op.cit., p. 434.

« les objectifs historiques des unités politiques ne sont pas déductibles du rapport de forces » <sup>37</sup>. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Raymond Aron ne croit pas à la possibilité de bâtir une théorie, car en chaque circonstance, il importe en priorité de se référer aux ambitions spécifiques des acteurs plutôt que de leur prêter un cadre de pensée identique fondé sur la maximisation des ressources.

Pour Aron, le cadre d'analyse est encore plus simple : seul le risque de guerre permet aux Etats de définir leur comportement les uns vis-à-vis des autres, en fonction du droit de recourir à la violence qu'ils se reconnaissent mutuellement. Deux notions sont essentielles dans son raisonnement. La première concerne l'hétérogénéité du système international qui interdit d'envisager une paix durable. La seconde réside dans « la légalité et la légitimité du recours à la force » qui, pour Aron, est le trait distinctif de la vie internationale.

Un système international homogène correspond selon lui à un groupe d'Etats qui « appartiennent au même type (et) obéissent à la même conception de la politique ». Inversement, un système hétérogène rassemblent des Etats « organisés selon des principes autres et se (réclamant) de valeurs contradictoires » 38. Des systèmes homogènes sont donc envisageables quand les régimes politiques sont identiques. Le destin de ces Etats parents et voisins est alors d'être « le théâtre de grandes guerres », avant d'être promis à une unification impériale. Inversement, quand les rapports internationaux s'établissent à l'échelle de la planète, le système international est obligatoirement

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Ibid., p. 108.

hétérogène. Les Etats ne disposant pas des mêmes valeurs, les vaincus ne peuvent traiter avec les vainqueurs sans être accusés de trahison, « l'ennemi apparaissant aussi comme un adversaire » avec lequel il est impossible de dialoguer et de faire la paix. Prenant l'exemple du développement de l'Organisation des Nations Unies, Aron estime qu'en dépit de la très forte différenciation des régimes liés à la bipolarisation, un début d'homogénéisation peut être observable sur la scène internationale par l'émergence d'une société internationale réunissant les Etats entre eux. Ce n'est cependant pas cette société des Etats qui est en mesure d'assurer la paix. Le droit international, nous dit Aron, demeure par trop embryonnaire et ce sont avant tout ses lacunes qui sont intéressantes pour la compréhension de la vie internationale. Inversement, l'homogénéisation du système international peut être envisagée à travers la menace permanente de la guerre, qui pèse sur tous les Etats et qui leur fait partager les mêmes objectifs. Un début de solidarité peut même être observable à travers la formule « survivre, c'est vaincre ». D'où l'intérêt que Aron porta à Clausewitz. A partir du moment où un objectif ultime était partagé par toutes les nations. Aron pouvait rechercher (comme Morgenthau) le déterminant d'une politique rationnelle car raisonnable. Empruntant à Pareto la notion de « maximum d'intérêts pour une collectivité », il tentera à son tour d'objectiver ce qu'il appelait « la conduite diplomatico-stratégique ». Mais chez lui, l'explication de la conduite des acteurs du jeu international n'était plus la simple recherche de la puissance maximale ni même la quête de la sécurité absolue, mais au contraire le risque permanent d'une guerre légitimé par les prérogatives partagées de la souveraineté et amplifié par le péril nucléaire.

Contrairement à Morgenthau qui s'en remet finalement au cynisme de Machiavel, Aron préfère alors conseiller à son lecteur apprenti-diplomate de mettre en œuvre une morale de la sagesse qui « s'efforce non seulement de considérer chaque cas en ses particularités concrètes mais aussi de ne pas méconnaître aucun des engagements de principes et d'opportunités et de n'oublier ni les rapports de forces ni les volontés des peuples ».

### Le néo-réalisme

Les motifs de la remise en cause du réalisme dans les années 60 furent nombreux. Les guerres d'Algérie et du Vietnam portèrent durablement atteinte au principe d'utilité du recours légitime, car souverain, à la violence. Dans un autre registre de l'action internationale, les *Trente Glorieuses* et l'euphorie économique de l'époque récusaient le théorème de l'impossibilité, en permettant d'envisager le dépassement de l'égoïsme des nations par le partage d'une richesse commune devenue « Patrimoine commun de l'Humanité ». Enfin, l'universalisme des Nations Unies permettait de dégager les principes du droit naturel des contingences de l'utilitarisme. Autant de raisons qui contribuèrent à la critique ontologique du réalisme et à son dépassement par les doctrines transnationalistes.

La multiplication des attaques contre le réalisme (cf. infra: école du mondialisme, école de l'interdépendance complexe...) s'expliqua donc en grande mesure par des raisons conjoncturelles, liées à la détente américano-soviétique. Dans la mesure où deux adversaires qui prétendaient à l'Empire du Monde s'accordaient pour négocier les armements qu'ils pointaient l'un sur l'autre, la force et la violence

ne pouvaient plus être envisagées comme les déterminants uniques de la vie internationale. L'environnement idéologique de l'époque – et ses retombées dans les milieux académiques – nourrirent ces approches plus idéalistes. Cependant, la fin de la détente dans la deuxième moitié des années 70 réhabilita les concepts de base du réalisme qui se régénéra en « néo-réalisme », puis en « réalisme structurel ».

#### Kenneth Waltz et le néo-réalisme

Une fois de plus, ce fut l'évolution de la situation internationale des Etats-Unis qui influença directement l'élaboration du nouveau cadre doctrinal. Les années soixante-dix s'étaient en effet traduites par une profonde crise de conscience, dont la mise en œuvre de la procédure d'impeachment contre Richard Nixon fut la manifestation la plus exemplaire. L'arrivée au pouvoir de Jimmy Carter incarna un retour aux principes moraux des origines, alors que la politique de puissance avait fait la démonstration de son inefficacité lors du conflit vietnamien. Mais tandis que l'Union soviétique profitait des acquis de la détente pour s'engager dans un processus d'expansion extérieure, la réponse préconisée par l'administration démocrate devait vite s'avérer inopérante. La révolution khomeiniste en Iran et la crise des otages qui marqua la campagne électorale de 1980 se traduisirent par un abandon progressif des idéaux véhiculés par l'administration démocrate, qui s'était plus ou moins fait l'écho du courant transnationaliste (en dépit de la présence de Z. Brzezinski, un réaliste classique, à la tête du National Security Council). La victoire de Ronald Reagan refléta ce

revirement de l'opinion publique américaine et entraîna un retour à la politique de puissance qui réhabilitait le réalisme, rebaptisé pour la circonstance « néo-réalisme ».

Theory of International Politics constitue la seconde édition d'un essai publié en 1975. Cet ouvrage fut très vite érigé en manifeste du néoréalisme. Court mais incisif, il peut apparaître à bien des égards comme une sorte de provocation, tant Waltz simplifie à l'extrême, tout en dénonçant avec véhémence l'œuvre de ses prédécesseurs. Cependant, un réel talent de polémiste joint à une rigueur pédagogique non dénuée d'élégance, permirent à son auteur d'incarner les attentes d'une partie de la communauté des internationalistes, décus par la démultiplication de la théorie dans les années 70. A l'inverse des tentatives antérieures, qui avaient multiplié à l'infini les variables, la méthode de Waltz visait à l'unité et privilégiait le rôle des structures. Il s'agissait donc d'accorder la primauté au système sur ces composantes en mettant à jour les contraintes pesant sur les acteurs et conditionnant leur comportement. La structure permettait alors d'envisager le système comme une entité abstraite s'imposant aux acteurs.

Waltz commençe ainsi par réaffirmer l'omnipotence du politique mise à mal par le transnationalisme. « La théorie isole un domaine de façon à pouvoir le traiter intellectuellement [...]. Isoler un domaine est donc la condition première pour développer une théorie » <sup>39</sup>. C'est pourquoi le néoréalisme postule l'autonomie du politique, ce qui conditionne la possibilité de construire une théorie. « Les Etats sont les unités dont les interactions forment la

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Kenneth Waltz, Theory of International Politics, op. cit., p. 8.

structure des systèmes internationaux » 40. Il est ainsi conduit à considérer que : « de la même manière que les économistes définissent le marché en termes d'entreprises, je définis les structures des relations internationales en termes d'Etats [...]. Aussi longtemps que les Etats principaux sont les acteurs majeurs, la structure de la politique internationale se définit par rapport à ceux-ci. Car une théorie qui ignore le rôle central de l'Etat ne pourrait s'avérer possible qu'à compter du moment où des acteurs non étatiques se révéleraient en mesure de concurrencer les grandes puissances et non pas seulement quelques puissances de second rang » 41. L'Etat est donc au centre de l'analyse de Waltz puisque « même s'il choisit de peu interférer dans les affaires des acteurs non étatiques [...] c'est toujours lui qui fixe les règles du jeu... Quand le moment critique survient, ce sont encore les Etats qui redéfinissent les règles à partir desquelles opèrent les autres acteurs » 42. La taille de l'Etat ou ses capacités n'affectent donc pas sa nature dans la mesure où la souveraineté est un facteur commun d'identité qui le distingue des autres acteurs de la vie internationale : « Les Etats sont identiques quant aux tâches qui sont les leurs, même si leurs capacités pour remplir ces missions diffèrent. Les différences sont liées à leurs capacités, non à leurs fonctions. Les Etats accomplissent ou tentent d'accomplir des tâches qui leur sont communes à tous ; les finalités auxquelles ils aspirent sont identiques » 43. Le

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Ibid., p. 95.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Ibid., p. 94.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Ibid., pp. 94-95.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Ibid., p. 96.

néoréalisme de Waltz se situe ainsi dans le prolongement direct du réalisme puisqu'il postule la primauté du facteur politique, avec pour conséquence un retour au paramètre stato-centrique.

Waltz se démarque cependant de la tradition réaliste en récusant les instruments de la « balance of power » qui sont fondés sur des présupposés philosophiques relatifs à la nature de l'Homme. Selon lui, la différence entre l'ordre interne et l'international ne réside pas dans l'usage de la force « mais dans les différents modes d'organisation de cet usage de la force » <sup>44</sup>. Considérant que l'Etat n'a pas « le monopole de la violence organisée » mais seulement « le monopole d'une violence légitime », il explique que le paradigme de la vie internationale n'est pas la recherche de l'équilibre via la puissance mais seulement la recherche de la sécurité.

« Par essence, le fait de ne compter que sur soi (« selfhelp ») est le principe d'action dans un ordre anarchique » écrit-il ainsi en introduction à un développement intitulé Les vertus de l'anarchie <sup>45</sup>. Waltz postule en effet que l'anarchie des rapports internationaux ne signifie pas pour autant violence aveugle. La hiérarchisation entre les Etats est en effet, selon lui, le meilleur moyen pour permettre la « maturation » de l'anarchie internationale qui ne saurait donc être absolue. « La possibilité constante d'un recours à la force, peut-il ainsi écrire, limite les manipulations, modère les demandes et constitue une très sérieuse incitation au règlement des différends » <sup>46</sup>. L'anarchie, que

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Ibid., p. 103.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Ibid., p. 111.

<sup>46</sup> Ibid., pp. 113-114.

Waltz compare en permanence à la libre entreprise, n'est donc pas obligatoirement violente et devient au contraire le principal instrument de régulation du système international, tout acteur mettant en balance les bénéfices et les coûts de recourir à son droit souverain d'utilisation de la force. Les structures de la politique internationale ne conduisent donc pas systématiquement à la guerre ; elles tempèrent au contraire les ambitions des Etats qui n'ont pas d'intérêts intrinsèques à se lancer dans des guerres de conquête ou à mener des politiques d'expansion, puisque les coûts sont obligatoirement supérieurs aux bénéfices. A cet égard, Waltz se situe dans le courant du réalisme défensif (cf. infra).

Le système international de Waltz est une unité contraignante, déterminant le comportement des acteurs qui y sont placés. Pour Waltz, un système se compose en effet d'une structure qui conditionne les marges de manœuvre des acteurs qui évoluent en son sein. Or, ajoute-t-il « définir une structure nécessite d'ignorer la manière dont les unités se comportent les unes envers les autres et impose de se concentrer sur la manière dont ces unités se situent les unes par rapport aux autres » 47. L'approche est donc structuraliste et distingue deux niveaux d'étude : l'analyse du système international (qui seule intéresse Waltz) et l'analyse du comportement des acteurs (qui constitue un domaine d'analyse distinct). Son système, volontairement simplifié puisqu'il ne prend pas en compte les particularités de chaque acteur participant à l'ensemble, est donc à la fois anarchique et ordonné, ce qu'il explique à l'aide de trois principes. Le « principe ordonnateur » tout

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Ibid., p. 80.

d'abord, qui correspond à l'état général du dit système qui peut être plus ou moins anarchique, plus ou moins hiérarchisé ou institutionnalisé Comme de nombreux autres auteurs réalistes, Kenneth Waltz se sert du marché comme référence, mais contrairement aux conclusions qu'en tirait Raymond Aron par exemple, il estime que le système international est formé par la coexistence d'unités égoïstes et s'autorégule de manière spontanée. Le « principe de différenciation » prend en compte les mutations permanentes affectant la structure d'un système. Inspiré du concept durkheimien de « différenciation structurelle », ce principe permet d'appréhender les transitions infra-systémiques, c'est-à-dire les évolutions d'une configuration à une autre dans un système donné, et les mutations systémiques, c'est-à-dire les passages d'un système donné (le système westphalien) à un autre. Enfin, dernière caractéristique, le « principe de distribution » analyse les moyens à la disposition de chacun des acteurs, c'est-àdire la puissance disponible qui permet à un Etat d'orienter ou non le cours des événements internationaux.

L'ensemble de ces trois principes permet à Waltz de définir le système international contemporain. Dans la mesure où celui-ci reste dominé par l'anarchie, « le principe ordonnateur » n'a pas à être pris en considération. Il en va de même pour « le principe de différenciation », puisque Waltz considère que le système international reste toujours fondé sur les critères du monde westphalien (il n'y a pas eu différenciation, c'est-à-dire passage de l'ancien monde westphalien à un nouveau monde « post-west-phalien » qui serait fondé sur des critères radicalement neufs). Le « principe de distribution » est donc le déterminant central du système international de Waltz qui, une fois de

plus, se réfère à l'économie politique, pour comparer les superpuissances aux entreprises oligopolistiques organisant le marché. Le système de Waltz repose donc principalement sur une unique variable indépendante – la polarité de la configuration – et une seule variable dépendante, la probabilité d'une guerre entre grandes puissances.

Plutôt que d'envisager un système international fondé sur des acteurs égaux se livrant à une concurrence acharnée et donc anarchique, Waltz privilégie l'émergence de pôles capables d'organiser le système international. Allant plus loin, et toujours en se référant au marché, le système le plus stable est pour lui celui qui est composé du plus petit nombre de grandes puissances. Contrairement à l'hypothèse la plus classique qui veut qu'une configuration multipolaire soit plus stable qu'un schéma bipolaire, Kenneth Waltz est conduit à considérer que, plus le nombre des acteurs est réduit, plus grande est la rigidité du système considéré et donc plus les acteurs sont incités à la prudence. D'où un vibrant plaidoyer en faveur de la bipolarité qui, à peine dix années après la publication de l'ouvrage de Waltz, sembla condamner l'ensemble de sa démarche

L'originalité de cette approche réside dans ses options épistémologiques. Contrairement à ses prédécesseurs (M. Kaplan, R. Rosecrance...) qui avaient eu recours au systémisme, Kenneth Waltz ne se contente pas d'une simple taxinomie ou d'une typologie. Waltz fait le lien entre ses options épistémologiques et ses choix ontologiques. Son approche structuraliste est donc poussée aux extrêmes, puisque son système est un ensemble de règles contraignantes qui conditionnent le comportement des unités

dont la personnalité et la conduite sont laissées de côté. A cet égard, Waltz distingue « les relations internationales » de l'étude de la politique étrangère des Etats. Les contraintes pesant sur les acteurs dérivant de la structure du système, seul celui-ci est au cœur des préoccupations du théoricien « waltzien ». A l'inverse, l'étude de la politique étrangère ou encore l'influence des régimes politique internes constituent un autre champ d'études, plus proche des politiques publiques que des relations internationales stricto sensu puisque, la manière selon laquelle les unités sont positionnées les unes par rapport aux autres n'est pas une caractéristique propre aux unités mais dépend uniquement du système. Dans cette approche, les variables exogènes (nature des régimes, contraintes de politique intérieure, idéologies, options économiques...) ne sont donc pas prises en compte et seules sont étudiées les interactions entre les acteurs. Dès lors, la capacité d'action de ces acteurs n'est plus autonome et est déterminée par la structure du système international. D'où la notion de « réalisme structurel » qui apparut par la suite avec Robert O. Keohane et Barry Buzan.

#### Le réalisme structurel

La destruction du cadre intellectuel fondé sur le tout-Etat s'inscrit dans un mouvement général de défiance vis-à-vis d'un Etat accusé de tous les maux par une société civile dont il ne parvient plus à remplir les attentes. Le symptôme est observable sur la scène intérieure, comme dans la sphère internationale. Le problème réside dans les conséquences de la « déconstruction » accomplie. L'Etat

doit, certes, se livrer à une introspection sur ses finalités. La totalité parfaite que nous offrait la conception aristotélicienne n'est à présent plus de mise. Mais outre le fait qu'aborder les questions internationales sous l'angle sociétal n'est guère novateur (Manning, Burton, Bull...), il importerait que le concept utilisé puisse être opérationnel. Plutôt que de socialiser l'Etat, on peut alors se demander s'il ne serait pas plus profitable de réfléchir aux possibilités de politiser les demandes de cette énigmatique « société civile » pour les réintégrer dans un cadre politique rénové.

C'est dans cette direction que se sont engagés les partisans du réalisme structurel qui, tout en se situant dans le prolongement de Theory of International Politics de Waltz, souhaitaient dans le même temps se dégager du contexte politique de la bipolarité dans lequel était apparu le néoréalisme et définir un lien moins déterministe entre la structure et les unités du système international. The Logic of Anarchy est un ouvrage publié en 1993 par Barry Buzan, Charles Jones et Richard Little 48, qui se proposaient de dépasser l'œuvre de Waltz pour passer d'un néoréalisme a-historique à un réalisme structurel plus authentiquement structuraliste que réaliste. Les trois auteurs s'accordent à reconnaître que Theory of International Politics constitue une solide base de départ, mais ne saurait en aucun cas être considérée comme l'aboutissement doctrinal que Waltz avait cru construire. Le réalisme structurel a ainsi trois points communs avec le néoréalisme. Tout d'abord, il

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Barry Buzan, Charles Jones et Richard Little, The Logic of Anarchy. Neorealism to Structural Realism, New York, Columbia University Press, 1993, 267 p.

accepte la prééminence de la sphère politique. Cette prééminence ne doit cependant pas être perçue de manière exclusive et le structuralisme est utilisé pour faire le lien avec les domaines sociaux, économiques ou idéologiques, les auteurs contestant la réductibilité de toute forme de pouvoir au pouvoir politique. Le deuxième point d'accord réside dans l'attribution à l'Etat du statut d'acteur principal du système international. Une fois de plus, il ne s'agit pourtant pas de nier l'existence d'autres acteurs, mais seulement de reconnaître la primauté de l'un d'eux, ce que les auteurs justifient par le recours à l'idéologie libérale d'un Etat ayant toujours mis en œuvre son pouvoir sous des formes multiples (« States have always exerted power in manifold forms » 49). Enfin le troisième point d'accord est l'utilisation d'une structure définie comme une unité contraignante dans laquelle évoluent les acteurs.

C'est cependant le rôle attribué à cette structure qui distingue le réalisme structurel du néoréalisme. La structure est, en effet, envisagée ici dans une acception beaucoup plus large, bien au-delà de ses simples paramètres politiques. Buzan considère, à ce titre, que le principe de distribution des pouvoirs définit non seulement la structure elle-même mais conditionne également la capacité des acteurs qui, à leur tour, façonnent la structure. Le système international n'est donc plus seulement envisagé au niveau structurel mais prend également en considération les interactions entre les acteurs qui contribuent, elles aussi, à définir la structure du système international. Le réalisme structurel apporte donc deux innovations d'importance par rapport au néoréalisme. Tout d'abord, il permet d'en-

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Ibid., p. 11.

visager une évolution que le modèle de Waltz récusait. Ensuite, il permet de considérer que l'anarchie n'est pas un état intangible du système international, mais qu'elle peut prendre des formes multiples. Dès lors, il est possible d'envisager des changements de structure, ce qui doit permettre au réalisme structurel de se dégager du système international contemporain pour intégrer une perspective historique beaucoup plus large et établir des parallèles avec des évolutions antérieures.

Il y a ici un paradoxe certain dont les auteurs ont tout à fait conscience, même s'il n'est pas certain qu'ils l'aient résolu. Tout comme la tendance transnationale s'inscrit très globalement dans une perspective progressiste, la tendance réaliste est plutôt conservatrice dans son ensemble. Le recours au structuralisme est, dans ces conditions, pour le moins curieux dans la mesure où il existe une totale inadéquation entre les ambitions théoriques du réalisme et le climat intellectuel dans lequel le structuralisme s'est développé. Ruggie en avait déjà fait la constatation à propos de Waltz 50. A l'heure où le structuralisme est largement passé de mode et malgré l'insistance sur le rôle spécifique des parties du tout, il n'est pas évident que cette approche holiste soit en phase avec l'évolution des autres sciences sociales. Sans doute, le réalisme structurel doit-il logiquement évoluer vers l'individualisme méthodologique, ce que peut laisser suggérer une très brève allusion à R. Boudon dans un article antérieur des auteurs

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> J.-G. Ruggie, Continuity and Transformation in the World Polity: Towards a Neorealist Synthesis, *in* World Politics, *vol. XXXV, n*° 2, 1983, pp. 260-285.

de « *The Logic of Anarchy* » <sup>51</sup>. Ainsi, le réalisme structurel représente une simple ébauche, offrant la possibilité de sortir du dogmatisme waltzien. Néanmoins, ce programme de recherche – en dépit de ses ambitions et de ses promesses – semble être aujourd'hui dans une impasse et seul perdure le « *néo-réalisme* » dont la vigueur s'explique autant par sa simplicité que par sa véhémence.

#### Le réalisme libéral

Les analyses réaliste et néo-réaliste ont pour point commun l'idée d'une anarchie internationale permanente, condamnant les Etats à vivre sans cesse dans la crainte. Le réalisme libéral ne rejette pas totalement ce paradigme de l'état de nature, ce qui lui interdirait de prétendre au qualificatif de « réaliste ». Cependant, les Etats ne sont pas condamnés à vivre perpétuellement « à l'ombre de la guerre ». Si celle-ci ne peut pas être définitivement exclue, le cours habituel des relations internationales démontre que la compétition va de pair avec la coopération. Le réalisme libéral constitue ainsi une évolution du réalisme classique et du néo-réalisme, tout en intégrant une partie des apports de l'institutionnalisme néo-libéral (cf. supra). Réaliste il demeure, du fait de la place accordée à l'Etat. Celui-ci reste, malgré des capacités réduites à ses seules prérogatives régaliennes repensées, l'unique source de légitimité politique. Libéral, il intègre les aspirations d'une société civile plus émancipée que par le passé et d'une économie-

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Richard Little, Structuralism and Neo-Realism, in International Relations. A Handbook of Current Theory, Light and Groom, Boulder, Lynne Rienner, p. 75.

monde, où l'Etat est contesté dans sa prétention à être l'acteur central de la vie internationale. Il en résulte une représentation beaucoup plus nuancée des questions internationales. Cette nouvelle représentation permet d'associer dans le même modèle la compétition des Etats, qui perdurent tout en se renouvelant (le thème de la compétitivité, par exemple), et les multiples réseaux de coopération auxquels il serait préjudiciable pour ces mêmes Etats de ne pas participer (organisations internationales par exemple). Il en résulte que le monde n'est plus présenté comme une « arène » où les Etats se combattraient jusqu'à la mort, mais comme une « société anarchique » (Hedley Bull) fondée sur l'ambivalence (aspiration pour l'ordre/tentation permanente pour le désordre, amitié/hostilité).

**60** 

Le réalisme libéral se situe donc à mi-chemin entre les conceptions de l'institutionnalisme néo-libéral et celles des réalistes. Empruntant aux premiers l'idée d'un progrès à l'œuvre dans l'Histoire, il développa le thème d'une société internationale relationnelle, thème qu'avaient déjà mentionné des réalistes comme Raymond Aron ou encore Stanley Hoffmann. Ainsi évoque-t-il à la fois le concept de « système » et la notion de « communauté » définie par Ferdinand Tönnies. Par « système », la littérature s'est accordée sur la définition de Michael Brecher : « ensemble d'acteurs soumis à des contraintes intérieures (contexte) et extérieures (environnement), placés dans une configuration de pouvoir (structure) et impliqués dans des réseaux réguliers d'interactions (processus) » 52. Le

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> *Michael Brecher*, Système et Crise en Politique Internationale, loc. cit., *p.* 75.

fondement de ce système est donc l'existence d'un réseau régulier d'interactions qui conditionne le comportement des acteurs, lesquels déterminent librement leur stratégie individuelle en fonction des contraintes de la configuration. Le concept de « communauté » (« gemeinschaft ») emprunté à Tönnies, s'oppose quant à lui à la notion de « société » (« gesellschaft ») 53. La « communauté » doit être ainsi conçue comme le groupement premier entre des individus partageant des valeurs identiques qui permettent l'identification du groupe et qui lui servent de ciment. Inversement la « société » correspond à un stade d'institutionnalisation de ces rapports de groupe entre des individus liés entre eux par des contrats d'échanges. La « société des Etats » s'apparente alors à un genre mixte, dépassant la simple interaction régulière et déterministe du système, empruntant à la « communauté » le respect de valeurs identitaires fondées sur la souveraineté et à la « société » le respect de la parole donnée par contrat. Cependant, cette « société des Etats » se distingue des autres modèles proposés par la sociologie politique dans la mesure où est abandonnée l'idée d'une participation contrainte à la « communauté » de Tönnies, alors que la raison d'être de la « société » est bien plus large que celle définie par l'objet du contrat chez ce même auteur.

Les travaux sur la société internationale menés par le réalisme libéral présentent ainsi l'originalité d'avoir réconcilié les approches politiques et juridiques des relations internationales. Ignoré – voire méprisé – par les réalistes, notamment Raymond Aron, le droit international s'était en

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Ferdinand Tönnies, Communauté et Société. Catégories Fondamentales de la Sociologie Pure, Paris, Retz, 1977, 285 p.

effet efforcé de résoudre les tensions existantes entre la souveraineté des Etats et les besoins d'une coopération internationale, en insistant sur le fait que la souveraineté est « un pouvoir de consentement » à l'extérieur. Le réalisme libéral reprit donc à son compte – sans toujours en avoir conscience, il est vrai – la distinction classique de René-Jean Dupuy entre la « société relationnelle » des Etats dépourvue d'autorité régulatrice et la « société institutionnelle » introduisant progressivement une certaine subordination des Etats à une autorité supranationale 54. L'enchevêtrement de ces deux mondes devait être comparé à la cohabitation entre les deux cités de saint Augustin. Les Etats participent à chacune de ces sociétés selon « la dialectique contradictoire du pouvoir et du droit » car, « le droit relationnel, purement volontariste, doit, sur plus d'un point, céder aux nécessités du monde actuel que sous-entend une communauté internationale en voie de formation, cependant que le droit institutionnel, qui postule la subordination des Etats, compose encore largement avec les maîtres traditionnels de la société internationale » 55. Développant ce thème avec d'autres instruments que le droit, le réalisme libéral s'efforça ainsi de théoriser la nature des liens établis entre les Etats à partir de l'idée d'une « gouvernance globale » qui se développe du fait de la multiplication des normes régissant la vie internationale (la théorie des régimes). Il trouve cependant son expression la plus claire et la plus nuancée dans l'œuvre antérieure de Hedley Bull publiée dès la fin de la décennie 1970.

<sup>54</sup> René-Jean Dupuy, Le Droit International, Paris, Puf, Que sais-je?, 8e éd., 127 p.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Ibid., p. 19.

# La théorie des régimes

Ayant fait l'objet d'une première formalisation en 1982 dans International Organization, la théorie des régimes donna lieu à la publication d'un ouvrage collectif sous la direction de Stephan Krasner en 1983 56. Par le terme de « régimes », Krasner définissait les mécanismes d'autorégulation venant réduire la marge de manœuvre absolue dévolue par la littérature réaliste aux acteurs étatiques. La théorie des régimes se proposait donc d'analyser les instruments d'ajustement des politiques nationales aux contraintes internationales comme les procédures de règlement des conflits et des différends en dehors de tous les mécanismes institutionnels. La participation des Etats à la communauté internationale implique, en effet, autant d'avantages que de contraintes. Récuser ces contraintes est toujours possible pour un acteur souverain et peu de mécanismes institutionnalisés viennent punir le contrevenant. L'ère de la paix par la Loi n'est toujours pas arrivée Le recours à la violence comme le refus de respecter les engagements pris sont cependant plus difficiles à envisager que par le passé, tant les risques d'être placés au ban de la communauté internationale peuvent s'avérer préjudiciables pour les Etats tentés par l'aventure. La mise en balance des avantages et des inconvénients de la rupture de la parole donnée conduit ainsi les nations à se montrer plus prudentes. Le contrôle de la violence internationale n'est donc pas encore institutionnalisé par la

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Stephen D. Krasner et alii, International Regimes, Ithaca, Cornell University Press, 1983, 372 p.

création d'une Justice internationale reconnue par tous et dotée des moyens de police pour faire exécuter ses décisions. Les acteurs étatiques restent maîtres de leurs actes. Mais la théorie des régimes s'est employée à démontrer que d'autres mécanismes pouvaient durablement réduire la liberté des Etats

Ces régimes instaurant cette « gouvernance » internationale rassemblent quatre critères. Ils peuvent être définis comme une série implicite ou explicite de principes, de normes, de règles et de procédures autour desquels convergent les attentes des acteurs dans un domaine particulier des relations internationales. Les principes regroupent aussi bien des croyances communes, que des valeurs partagées (par exemple la souveraineté). Premier de ces principes, la réciprocité sert de ciment constitutif à la théorie. Ainsi, précise Krasner, les Etats acceptent de sacrifier un intérêt à court terme s'ils espèrent que les autres acteurs se comporteront de même dans le futur. Les normes sont des standards de comportement définis en termes de droits ou d'obligations comme la non-ingérence, la non-intervention dans les affaires intérieures d'un autre Etat, le respect de l'intégrité territoriale... Les règles concernent, quant à elles, des prescriptions particulières pour l'action dans un domaine spécifique. Le non-recours aux gaz de combat organisé par le Protocole de Genève de 1925 et conforté par la Convention de Paris de 1993 est le meilleur exemple de ces règles communément admises, puisque l'usage simultané des gaz par deux combattants est plus préjudiciable que réellement avantageux. Enfin, les procédures se rapportent aux pratiques en vigueur concernant l'élaboration de choix collectifs, comme le principe de consensus ou encore les règles de vote à la

majorité ou à l'unanimité dans le cadre des organisations internationales.

Deux autres critères furent ajoutés par la suite par Volker Rittberger concernant « l'effectivité » et « la durée » 57. L'« effectivité » signifie ainsi que le comportement des acteurs est effectivement guidé par le régime concerné et qu'ils n'ont donc pas la capacité de se comporter autrement qu'en se conformant à ce code de conduite implicite. Enfin, la « durée » implique que ces régimes ne sont pas seulement des règles temporaires de convenance mais qu'ils instaurent une véritable coutume. Coutume d'autant plus contraignante qu'elle fait l'objet d'un consensus et qu'elle est entrée dans les mœurs. Cette dernière notion de durée avait en fait déjà été abordée par Krasner, qui avait étudié les conditions de changement de régimes. Ainsi, un simple changement des règles et des procédures implique seulement une modification à l'intérieur d'un régime particulier, alors qu'un changement des principes et des normes signifie au contraire un changement de régime.

La fonction de ces régimes est donc de diminuer l'incertitude et les risques et peut être synthétisée en cinq points. Tout d'abord, ils apportent une solution à la coordination des politiques dans un univers d'interdépendance, en fournissant un certain nombre de valeurs acceptées par l'ensemble de la communauté internationale. En second lieu, les régimes organisent le principe de réciprocité dans les relations entre les acteurs. Dès lors, et ceci constitue leur troisième fonction, ils instaurent le cadre de la

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Volker Rittberger et alii, International Regimes in East-West Politics, Londres et New York, Pinter Publishers, 1990, p. 3.

décision en déterminant les conditions d'une conduite jugée acceptable. Etablissant un cadre stable pour la décision en fonction des attentes mutuelles de tous les acteurs, ils peuvent ainsi promouvoir la coopération sur le long terme, tout en facilitant les adaptations aux situations nouvelles.

Le terme de « régime » demeure donc assez flou et les interprétations diffèrent sensiblement d'un auteur à un autre. Selon Keohane et Nye (mais aussi pour D. Puchala et R. Hopkins), il correspond à une « une série d'arrangements de gouvernement » entre des acteurs égoïstes et calculateurs conscients du fait que l'absence de coordination de leurs politiques respectives les conduit à maximiser les risques et à minimiser les bénéfices. Ces régimes représentent donc des paramètres pour légitimer et faciliter la conduite des acteurs. Pour Hedley Bull, c'est « un ensemble de principes impératifs qui impose ou permet à des catégories particulières de personnes ou à des groupes de se comporter selon des règles déterminées ». Pour Stephan Krasner, ces régimes représentent des caractéristiques qui se répandent dans le système international et qui influent directement sur le comportement d'acteurs égoïstes cherchant à préserver leur autonomie, tout en tirant les bénéfices d'une coopération internationale accrue. En ce sens, la théorie des régimes n'est pas incompatible avec l'approche réaliste ou néoréaliste et apporte seulement un correctif à l'anarchie des souverainetés Le développement de ces régimes perçus comme des conventions sociales obéit donc à l'intérêt individuel des acteurs, de façon à instaurer une collaboration entre eux (on retrouve ici l'utilisation du « dilemme du prisonnier ») et à leur permettre de mieux collaborer (ce qu'Arthur Stein

intitule le « dilemme de l'aversion commune »). Ces régimes peuvent donc apparaître de manière spontanée mais peuvent tout aussi bien être négociés, voire imposés par une puissance hégémonique. A partir de ce constat, un auteur comme Oran Young en arrive à conclure que les régimes sont des structures sociales qui interviennent par-dessus les frontières.

Cette notion de « régime », en dépit de son intérêt, s'avère donc particulièrement floue. Les accords Salt issus de l'« arms control » constituèrent l'une des formalisations les plus abouties de cette théorie. De fait, la littérature sur le sujet a d'abord été consacrée aux questions de sécurité (R. Jervis) puis s'est progressivement étendue à d'autres domaines, tels les droits de l'homme 58 ou encore l'environnement 59. La théorie des régimes s'inscrit donc dans le prolongement du réalisme des origines, plutôt que dans le prolongement du néo-réalisme. Comme chez Aron ou chez Morgenthau, les adeptes de la théorie des régimes partent en effet de l'intérêt égoïste de l'Etat mais ils se réfèrent au dilemme du prisonnier pour étudier dans quelle mesure une collaboration de ces égoïsmes est envisageable à partir du moment où se sont instaurés des mécanismes de réciprocité, clef de voûte de la théorie.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Jack Donnelly, International Human Rights: a Regime Analysis, *in* International Organization, *vol. 40, n*° *3, 1986, pp. 599-640.* 

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Oran Young, The Politics of International Regime Formation: Managing Natural Ressources and the Environnement, *in* International Organization, *vol.* 43, n° 3, 1989, pp. 349-370.

## La Société anarchique de Hedley Bull

Quelques années avant la publication de l'ouvrage de Krasner, Hedley Bull avait synthétisé les orientations principales du réalisme libéral dans The Anarchical Society publié en 1977 60, dont les thèmes furent repris et amplifiés dans The Expansion of International Society, un ouvrage collectif édité en 1984. Le concept de « société internationale » est ainsi opposé à celui de la « société mondiale » de Burton (cf. supra). Chez ce dernier, la société mondiale était constituée par les individus, les organisations non gouvernementales et les Etats. La société internationale de Bull est essentiellement basée sur les Etats qui la constituent. Quoique fort différentes, ces deux conceptions sont néanmoins unies par l'idée d'une « communauté » de valeurs minimales, ce qui les distingue du concept de « système ». Pour Hedley Bull, la société internationale est en effet « un groupe de communautés politiques indépendantes qui ne forment pas un simple système dans le sens où la conduite d'une de ces communautés est un facteur indispensable dans le calcul des autres, mais qui ont également établi par voie de dialogue et de consentement un ensemble de règles communes et d'institutions pour la conduite de leurs relations, et qui reconnaissent leur intérêt mutuel à maintenir ces arrangements » 61. Ainsi, les nations européennes ont constitué dès le XVe siècle un système international

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Hedley Bull, The Anarchical Society. A Study of Order in World Politics, Londres, Macmillan, 1977, 355 p.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Hedley Bull et Adam Watson, The Expansion of International Society, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 1.

qui s'est peu à peu transformé en société des Etats vers la fin du XIXe siècle. Pour que la transformation puisse s'opérer, deux conditions sont requises. La première est que le système ait permis un niveau d'interactions suffisamment élevé pour associer durablement ses composantes. La seconde est que, progressivement, ait émergé la nécessité d'instauration d'un ordre international. La société internationale n'est donc pas seulement une communauté de valeurs mais également une société, prise au sens de Tönnies, dans la mesure où elle constitue une adaptation rationnelle à la gestion de multiples interactions qu'elle a contribué à optimiser. La société internationale de Bull est alors composée de deux éléments. C'est une construction « consciente » (self-conscious) et « auto-régulée » (self-regulating) s'articulant autour des trois fonctions du contrat social : la limitation de l'usage de la force pour une sécurité accrue, le respect de la parole donnée et la protection de la propriété. Le principe de réciprocité fondé sur l'intérêt individuel est là encore considéré comme le ciment de ces trois fonctions.

Une fois affirmée l'existence de cette société des Etats, Bull va s'intéresser à la nature de l'ordre établi au sein de cette société. Il dresse tout d'abord un tableau des trois traditions issues de Hobbes, de Kant et de Grotius avant de considérer que l'actuel système international « est le reflet des trois éléments constitutifs des trois traditions : la guerre et le conflit pour le pouvoir entre Etats ; la solidarité internationale et, enfin, la coopération et les rapports réglementés entre Etats ». Dans la société anarchique de Bull, il est ainsi possible de discerner un ordre, même si celui-ci est par définition instable. Les instruments d'instauration de cet ordre sont empruntés aux trois traditions

auxquelles se réfère l'auteur. Aux réalistes, il emprunte l'ordre par la puissance, l'ordre par l'équilibre, et enfin la guerre. L'existence de grandes puissances reconnues (notamment par l'octroi d'un siège au Conseil de sécurité) est pour Bull la preuve qu'il existe bien une société internationale au-dessus du système international, puisque la reconnaissance des droits et des obligations des grandes puissances atteste justement d'une volonté d'instaurer un ordre international stable. Comme Morgenthau, Bull considère que la « balance of power » est un instrument durable de régulation. Enfin, la guerre est considérée comme la troisième institution de cette société des Etats puisqu'elle est la manifestation des désordres au sein de cette société, désordres que cette société a justement pour but de contenir. A la tradition kantienne, Bull emprunte l'idée que la loi internationale puisse progressivement permettre la constitution d'un lien social entre les Etats. Le but qu'il assigne à la loi internationale est cependant très restrictif puisque cette loi ne remplit que trois fonctions. La première de ces fonctions est de formaliser l'idée d'une société d'Etats souverains et la manière pour y parvenir par un libre consentement des volontés souveraines. Très modestement la loi internationale ne peut donc avoir pour but que de fixer les principes de base nécessaires à la coexistence entre les Etats, tout en permettant à ceuxci d'adapter leurs politiques aux règles en vigueur dans la collectivité internationale. Aussi n'est-ce pas le consentement des Etats qui intéresse Bull dans l'établissement de la règle internationale mais, au contraire, le fait que les Etats s'y conforment parce que tel est leur intérêt. Enfin, dans la tradition grotienne, Bull considère que la diplomatie à laquelle il attribue quatre fonctions (communication, information, négociation, minimisation des conflits) est le symbole de l'existence de cette société internationale sans laquelle elle n'aurait pas de raison d'être.

Dans une dernière partie plus prospective, Bull envisage les possibilités d'évolution. Quatre scénarios sont selon lui envisageables : un monde désarmé, un concert de grandes puissances nucléarisées (modèle Kissinger), un système d'Etats dominé par les Nations Unies, et enfin un monde marqué par une homogénéité idéologique (ces deux dernières constructions étant des dérivés d'une même conception de centralisme global). Bull se situe ici dans le prolongement de l'analyse classique toujours fondée sur la prééminence de l'Etat. Ces quatre évolutions possibles seraient alors « radicalement différentes de ce qui existe aujourd'hui » mais « représenteraient seulement une nouvelle mouture du système stato-centrique et non son remplacement par quelque chose de différent » 62. Ce n'est qu'en toute dernière extrémité qu'il envisage le possible dépassement du système interétatique qui, d'après lui, pourrait prendre l'une des quatre formes suivantes : 1) un certain nombre d'Etats s'associant pour former un système 2) une juxtaposition d'Etats sans système international 3) un gouvernement mondial 4) un nouveau système médiéval d'acteurs non souverains

La société internationale de Bull se présente non pas comme une construction politique idéale destinée à mettre en œuvre des valeurs universelles. C'est au contraire une association d'intérêts individuels mutuellement avanta-

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Ibid., p. 238.

geuse. La souveraineté des Etats n'est pas affectée par cette construction, puisque chaque Etat s'associe librement à ses pairs pour former cette « société anarchique » dont les règles de fonctionnement formalisent les conditions d'exercice des prérogatives de la souveraineté sur la base de la réciprocité. Bull excluait ainsi l'idée d'une possible disparition du système d'Etats, une hypothèse qui lui paraissait dangereuse dans la mesure où « l'ordre du monde à l'heure actuelle est mieux servi par les dangers classiques du système des Etats, que par la tentative de faire face aux dangers inhérents à l'effort de contenir des communautés très différentes au sein d'une seule structure gouvernementale ». L'ordre international qu'envisage Bull doit alors être considéré de manière évolutive. Il ne s'agit plus de la manifestation d'un quelconque droit naturel, pas plus qu'il ne s'agit d'un ordre des puissants, transformant leur hégémonie en droit. Cet ordre est établi dans l'intérêt de tous et a donc vocation à évoluer vers toujours plus de justice dès lors qu'a été tempérée l'anarchie naturelle des souverainetés. Ainsi est résolu le dilemme classique entre ordre et justice. Alors que la lecture réaliste et néoréaliste avait tendance à privilégier le premier élément sur le second, l'ordre établi était obligatoirement temporaire. Sa contestation naturelle impliquait donc des bouleversements réguliers, sources à leur tour de nouveaux désordres jusqu'à l'émergence d'une nouvelle hégémonie. Au contraire, la société anarchique de Bull conditionne la maturation de l'anarchie internationale à la maturation de la société des Etats. Ce qui suppose l'idée d'un progrès permettant de concevoir une plus grande stabilité de l'ordre international, à compter du moment où cet ordre s'assigne pour objectif d'améliorer la justice internationale

# Le réalisme néo-classique

Le réalisme libéral se proposait d'étudier les conditions à partir desquelles il était envisageable de réguler l'anarchie internationale, sans pour autant sauter le pas de l'institutionnalisation. Ce thème fut repris et amplifié par celui de la « société anarchique » qui représente toujours l'un des programmes de recherche les plus riches de promesses pour la reformulation des conceptions réalistes. Une autre approche pour repenser les paradigmes du réalisme consiste à tenter de domestiquer l'anarchie internationale en apportant une réponse à l'insécurité, qui en est à la fois la cause et la conséquence. L'idée d'une possible « régulation de l'anarchie » empruntée à l'anthropologue allemand Christian Sigrist (1967), fournit ainsi à l'anglais Barry Buzan l'intuition de s'interroger sur la nature de l'insécurité internationale. Les réalistes s'étaient en effet de longue date efforcés d'améliorer leurs définitions de « l'intérêt à agir », sans toutefois se résoudre à placer la quête de la sécurité au cœur de leur construction du fait de l'impossibilité de définir cette « sécurité », qui par définition évolue en même temps que les menaces qui l'affectent. Kenneth Waltz fut le premier auteur à placer la sécurité au cœur de sa construction, sans toutefois se donner la peine de la définir. Continuateur de l'œuvre de Waltz, Barry Buzan fut également à l'origine d'un renouveau du réalisme classique sous la forme d'un « réalisme néo-classique » qui se subdivisa en deux branches : le réalisme offensif et le réalisme défensif.

### La sécurité, comme référent

La première édition de People, States and Fear fut publiée par Barry Buzan, politologue anglais, en 1983 63. La méthode de cet ouvrage constitua sa première originalité. Constatant que les paradigmes posés par les différents théoriciens étaient en général de simples constatations d'évidence – les « lois objectives » de Morgenthau ou encore les « besoins fondamentaux » de Burton (cf. supra) - Buzan considérait que ces paradigmes très généraux révélaient plus le parti pris des commentateurs qu'ils ne constituaient une base objective à l'analyse. La sécurité, le pouvoir, la paix ou encore la justice sont, selon Buzan, des données beaucoup trop générales sur lesquelles personne ne s'accorde pour fournir une assise stable à une quelconque théorie. Ces concepts posent, en effet, plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. Le réalisme s'était ainsi construit autour des paradigmes de la puissance et de l'intérêt. Les transnationalistes pour leur part avaient préféré la recherche de la paix. Or, toujours selon Buzan, la paix n'a pas une valeur explicative supérieure à la puissance et sa valeur opérationnelle est moindre que celle de l'intérêt. Aussi a-t-il choisi de se situer dans la perspective réaliste pour examiner de l'intérieur la validité des critères retenus en s'intéressant à celui de la sécurité

Son objectif est de mieux cerner les différentes implications de cet élément essentiel du réalisme qui fut posé

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Barry Buzan, People, States and Fear. An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era, Hemel Hempstead, Harvester-Wheatheaf, 2<sup>e</sup> éd., 1991, 393 p.

comme un absolu partagé par tous les acteurs, mais dont les définitions divergeaient trop d'un auteur à un autre pour être placé au cœur de la doctrine réaliste. Dans le même temps, Buzan se pose en critique de l'analyse réaliste en récusant une approche trop exclusivement stato-centrique de la sécurité qui ne rend plus compte de l'interdépendance croissante des nations. Opérant comme Kenneth Waltz à trois niveaux d'analyse, Buzan va dans un premier temps aborder la manière dont les individus conçoivent leur sécurité par rapport à l'Etat, puis la manière dont les Etats réagissent les uns envers les autres pour conforter cette sécurité, avant d'aborder la manière dont la société des Etats participe à cette sécurité. Il en arrive ainsi à considérer, comme nombre de ses prédécesseurs, que la vieille distinction entre ordre interne et désordre externe est loin d'être vérifiée. Ainsi il constate que dans ses rapports avec la nation, l'Etat à l'intérieur de ses frontières n'assure pas une sécurité parfaite (cas de la menace nucléaire fondée sur la menace d'un suicide collectif) et qu'il peut même être source d'atteintes graves à la sécurité des individus (cas des Etats faibles). Dans le même temps, les composantes de l'Etat peuvent porter atteinte à sa sécurité en remettant en cause sa légitimité interne

Au deuxième niveau d'analyse, Buzan considère les rapports entre Etats. Il observe ainsi que la très grande diversité de statut des Etats peut porter atteinte aussi bien à leur légitimité externe (c'est-à-dire à la reconnaissance de leurs pouvoirs souverains) mais aussi à leur légitimité interne (dans le cas où une faible cohésion sociale menace la stabilité des institutions). Il distingue ainsi les Etats forts des Etats faibles, ce qui interdit d'envisager les pro-

blèmes de sécurité dans les mêmes termes. Pour un Etat. fort, assuré de sa pérennité interne, la vulnérabilité ne peut être qu'extérieure et la sécurité n'est envisagée que par rapport à la menace extérieure. Dans le cas inverse des Etats faibles, les menaces internes s'ajoutent aux menaces externes qu'elles contribuent à potentialiser dans la mesure où un Etat affaibli peut représenter une proie facile pour ses voisins. La sécurité des Etats n'étant jamais envisagée dans les mêmes termes en fonction de la stabilité interne des institutions, le concept de sécurité ne peut de ce fait être abordé de manière uniforme. Buzan récuse donc l'approche hobbessienne d'une anarchie totale des souverainetés. Puisque la sécurité n'est pas un concept univoque, l'anarchie internationale ne peut, en effet, être considérée elle aussi de manière univoque. Pour Buzan, l'anarchie internationale doit alors être abordée à travers un large spectre allant d'une anarchie « immature » à une anarchie plus « mature ». L'anarchie immature est alors caractéristique d'un système international dans lequel « les unités sont tenues ensemble seulement par la force du leadership, chaque Etat ne respectant pas d'autre légitimité que la sienne, et où les relations entre les Etats prennent la forme d'une lutte permanente pour la domination » 64. Le chaos est donc la seule forme d'organisation d'un tel environnement, qui n'a développé aucune forme de société internationale pour modérer les conséquences de la fragmentation territoriale. L'ordre existant est seulement la forme de domination du plus fort, ce qui implique une contestation permanente de « ce prétendu droit par lequel le plus fort transforme sa force en loi » pour

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Ibid., p. 175.

reprendre la formule de Jean-Jacques Rousseau. A l'opposé, il existe une forme d'anarchie beaucoup plus évoluée (mature) dans laquelle la souveraineté des Etats prend en compte les demandes légitimes des autres Etats. Un ensemble de normes est alors édicté pour régir les comportement des Etats, ce qui permet, non pas de transformer l'anarchie des souverainetés, mais d'envisager sa « maturation », c'est-à-dire une relative pacification.

Buzan s'oppose donc à l'approche indifférenciée de K. Waltz et propose à la fois une définition nouvelle de la sécurité et de nouvelles méthodes pour penser la sécurité des Etats.

Tout d'abord, Barry Buzan élargit le concept de sécurité en prenant en considération non seulement ses implications militaires mais également ses composantes politiques, économiques, sociales et aussi environnementales. La sécurité devient dès lors « sociétale » et se définit comme « la capacité d'une société à conserver son caractère spécifique malgré des conditions changeantes et des menaces réelles ou virtuelles. Plus précisément, elle concerne la permanence de schémas traditionnels de langage, de culture, d'association, d'identité et de pratiques nationales ou religieuses, compte-tenu de nécessaires évolutions jugées acceptables » 65. Chacune de ces cinq dimensions de la sécurité obéit à une logique propre souvent contradictoire (conciliation des intérêts entre l'individu et l'Etat au niveau politique; dilemme entre vulnérabilité et efficacité au niveau économique; maintien d'une culture nationale

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Ole Waever, Societal Security: The Concept, in Ole Wæver, Barry Buzan, Morten Kelstrup et alii, Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe, Londres, Pinter, 1993, pp. 17-40.

en tenant compte des évolutions culturelles au niveau social...) qui peut, du reste, provoquer un conflit d'intérêt entre deux secteurs différents au sein d'un même Etat (opposition entre les intérêts économiques et politiques par exemple). Ce thème de « la sécurité sociétale » est aujourd'hui étudié par ce qu'il est convenu d'appeler « l'école de Copenhague ».

La notion de « security complex » constitue alors une nouvelle méthode pour appréhender cette sécurité élargie des Etats. Ce concept est défini comme l'ensemble constitué par un groupe d'Etats dont les soucis sécuritaires primaires les lient si étroitement les uns aux autres que la sécurité d'aucun d'eux ne peut réellement être séparée de celle des autres. En ce sens, le « security complex » se rapproche de la « communauté de sécurité » élaborée à la fin des années cinquante par Karl Deutsch, qui considérait que ces communautés reposaient sur « la conviction des individus et des groupes qu'ils sont arrivés à un accord sur un point au moins, à savoir que les problèmes sociaux communs doivent et peuvent être résolus par des mécanismes de changement pacifique » 66. L'existence de telles communautés nécessite trois conditions : des valeurs partagées, l'anticipation d'avantages économiques et un vouloir-vivre en commun des populations concernées. Ces communautés peuvent prendre deux formes : les communautés de sécurité pluralistes et les communautés de sécurité amalgamées :

• Les communautés pluralistes ont pour principal objectif de renforcer la paix entre des Etats souverains. Trois conditions doivent être réunies pour envisager leur création : une

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Karl Deutsch et S.A. Burrel, Political Community and the North Atlantic Area, Princeton, Princeton University Press, 1957, p. 5.

compatibilité des régimes politiques, l'abandon du recours à la force dans les relations entre les membres et des comportements politiques, économiques et sociaux prédictibles.

• Les communautés de sécurité amalgamées n'ont pas seulement pour objectif de préserver la paix mais visent également à la définition d'une identité commune. A la différence des communautés pluralistes, elles peuvent impliquer des abandons de souveraineté de la part des Etats-membres; ces communautés doivent générer un sentiment d'identité commune et ouvrent la voie à une union d'Etats (sur le modèle de la construction européenne).

Buzan est néanmoins conduit à élargir l'approche de K. Deusch en prenant en considération non seulement les relations d'amitié et d'hostilité entre alliés, mais également entre adversaires. Son « security complex » se reconnaît autant par le niveau des menaces et des peurs que par les relations de confiance établies entre ses composantes. Ainsi considère-t-il que la fin de la bipolarité s'est traduite par la constitution d'un tel « security complex », entre l'Est et l'Ouest : « la distribution des capacités rend possible différentes combinaisons entre les Etats, le tissu d'amitié et d'hostilité façonne le caractère général des relations au sein de la région » <sup>67</sup>.

L'interdépendance des menaces débouche sur une prise en compte de l'interdépendance de la sécurité entre les différents acteurs. On passe ici au troisième niveau d'analyse de Buzan concernant la possible création d'une société internationale d'Etats souhaitant améliorer leur

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Barry Buzan, People, States and Fear, op. cit., p. 213.

sécurité propre à travers la consolidation d'une sécurité commune. L'anarchie du système international n'est donc plus pour Buzan l'essence du problème de la sécurité mais seulement le cadre dans lequel le problème doit être résolu. La société des Etats qui s'est progressivement constituée parvient en effet à formaliser des règles implicites qui assurent un minimum de stabilité, laquelle conforte la sécurité des nations. Buzan fait référence ici à la théorie des régimes dont il se sert pour compléter l'approche réaliste classique. Il considère tout d'abord que la souveraineté de l'Etat est le fondement de la vie internationale qu'elle organise à travers les principes d'égalité souveraine et d'intégrité territoriale. Dans un second temps, il observe la diffusion de normes et de valeurs communes, dont la non-intervention dans les affaires intérieures d'un autre Etat est certainement la mieux établie 68. Finissant sur une note relativement optimiste, Buzan en arrive à considérer que l'intensification des échanges internationaux permet de diffuser une culture de non-violence (« non violent conflict culture ») transférant la compétition des Etats vers des domaines plus pacifiques.

Ainsi, alors que Waltz partait de son système global pour en tirer des conclusions particulières selon sa méthode hypothético-déductive, Buzan préfère-t-il une approche plus différenciée, partant des demandes individuelles de

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Cette dimension de la recherche de Barry Buzan doit aujourd'hui être révisée dans la mesure où l'après-guerre froide réhabilite le concept d'intervention (voir à ce sujet : *Thierry Tardy, Le Concept d'Intervention dans les Années 90* – Réflexions autour d'un Concept Evolutif, *in* Annuaire Français de Relations Internationales, 2001, vol. 2, pp. 771-786).

chaque acteur pour étudier la manière dont celles-ci s'organisent dans le cadre d'une société internationale en devenir qui peu à peu amende l'anarchie des souverainetés.

## Réalisme défensif versus réalisme offensif

Réalisme défensif et réalisme offensif affirment tous les deux leur appartenance au courant réaliste classique – rebaptisée pour la circonstance « néo-classique » - en insistant sur une commune tradition philosophique et politique dans laquelle les Etats poursuivent des politiques agressives ou recherchent tout simplement à étendre leur pouvoir ou leur influence du fait de la rareté des richesses disponibles. Tous les deux partagent, selon Jeffrey Taliaferro, sept points communs : 1) la nature anarchique du système international, 2) la primauté de l'Etat, 3) l'influence déterminante (mais non pas déterministe) des structures internationales sur le comportement des Etats, 4) l'égoïsme de diplomaties self-regarding, 5) la recherche d'une conduite diplomatico-stratégique raisonnable et rationnelle, 6) la centralité de la force et enfin 7) l'impossibilité pour la raison humaine de transcender la nature fondamentalement. conflictuelle des relations internationales 69. Néanmoins, si le réalisme néo-classique partage avec son aîné une vision pessimiste de l'histoire, celle-ci n'est pas liée à la nature humaine (comme chez Niebuhr ou Morgenthau),

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Jeffrey Taliaffero, Security Seeking under Anarchy: Defensive Realism Revisited, in International Security, Winter 2000/01, vol. 25,  $n^{\circ}$  3.

mais à la nature du système international et à la quête de la puissance considérée non pas comme une fin mais comme un moyen. Cette prise en compte des déterminants de la structure rapproche donc également le réalisme néoclassique du néo-réalisme, dont il diffère toutefois par la prise en compte des variables exogènes qui déterminent la politique extérieure de chaque unité (régime politique, idéologie...).

Ceci étant, le réalisme néo-classique a donné naissance à deux théories qui, tout en reconnaissant leur commune ascendance, divergent profondément dans leurs conclusions : le réalisme défensif et le réalisme offensif.

### • Le réalisme défensif

Le réalisme défensif trouve ses origines dans la mise à jour des paradoxes du « dilemme de sécurité » défini dès le début des années 1950 par John Herz, puis développé par Arnold Wolfers 70. Ce dilemme souligne la contradiction inhérente à toute politique de défense en soulignant qu'un supplément de force n'augmente pas systématiquement la sécurité et peut même s'avérer contre-productif en renforçant la défiance des pays voisins, qui peuvent se sentir menacés par cette accumulation de moyens défensifs. En effet, les efforts d'un Etat A pour améliorer sa propre sécurité a obligatoirement pour conséquence d'affaiblir

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> John Herz, Idealist Internationalism and the Security Dilemma, in Wolrd Politics, 2, 1950, pp. 157-180. Du même auteur, voir également: Political Idealism and Political Realism. A Study in Theories and Reality, Chicago, Chicago University Press, 1951.

la sécurité l'Etat voisin B qui, en se réarmant, menace à son tour la sécurité de l'Etat A. L'Etat B est en effet contraint par la décision de l'Etat A de mener une politique plus offensive (en acquérant de nouveaux armements, en consolidant la géographie de son système de défense au besoin par l'expansion, en élargissant ses alliances...). Une politique d'expansion est donc, du point de vue réalisme défensif, le résultat d'un sentiment d'insécurité croissante. Par voie de conséquence, tout ce qui conforte la stabilité internationale (transparence démocratique, alliances...) renforce donc ce sentiment de sécurité et réduit l'anarchie des rapports internationaux. Développé par des auteurs tels Jack Snyder 71 ou Stephen Van Evera 72, le réalisme défensif repose ainsi sur trois hypothèses de base :

- 1. Les leaders politiques sont tentés de mettre en œuvre une diplomatie agressive ou une stratégie offensive seulement quand ils se sentent menacés. Par voie de conséquence, en l'absence de menaces extérieures, les Etats n'ont pas de mobiles systémiques à mener des politiques agressives. Comme chez Waltz, l'anarchie des rapports internationaux et le risque toujours présent d'un affrontement majeur tempèrent les ambitions des Etats ;
- 2. Face à une menace extérieure, un gouvernement mobilise l'ensemble de son potentiel militaire, économique et humain. La perception de cette menace dépend de la subjectivité des leaders politiques mais ceux-ci

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Jack Snyder, The Ideology of Offensive: Military decision Making and the Disasters of 1914, *Ithaca, Cornell University Press, 1984.*<sup>72</sup> Stephen Van Evera, Offense, Defense and the Causes of War, *in International Security, Spring 1998, vol. 22.* 

limiteront les moyens employés à la seule défense de leurs intérêts vitaux, puisqu'une trop grande expansion est source d'insécurité;

3. Une fois sécurisé par l'obtention d'un gain relatif, un Etat sera conduit à rechercher par la négociation la reconnaissance de cet avantage.

Trois arguments sont développés par le réalisme défensif pour étayer ces hypothèses :

- 1. Le fait que les structures de la politique internationale interdisent de rechercher une sécurité absolue réduit l'incertitude de la décision. En effet, la quête d'une sécurité minimale destinée à garantir l'intégrité territoriale et l'indépendance du pouvoir politique est le point commun de tous les Etats, qui sont ainsi conduits à prendre en considération leurs attentes mutuelles (the balance of threat theory);
- 2. La prise en compte de la distribution relative des pouvoirs et non pas de l'équilibre général du système international est le second argument développé par le réalisme défensif. Cette distribution relative des pouvoirs concerne ainsi la capacité dont dispose un Etat pour défendre ou conquérir un territoire donné. Elle tient compte aussi bien des déterminants régionaux que des moyens militaires disponibles. La dissuasion nucléaire illustra cette option en condamnant durablement la guerre intentionnelle comme instrument de la politique des Etats nucléaires ;
- 3. Le rôle de la perception des menaces chez les leaders politiques est le troisième facteur de cette stabilité annoncée du réalisme défensif. Ce troisième élément permet à la fois de donner une dimension humaine à la politique

internationale et limite les excès d'une théorisation fondée sur la recherche d'une politique raisonnable et rationnelle. La rationalité d'une décision politique dépend en effet de la perception que les acteurs ont de leur environnement et de leurs références culturelles ou historiques. Elle est influencée par la nature du régime politique interne et par les contraintes que celui-ci exerce sur la décision extérieure.

### • Le réalisme offensif

Le réalisme défensif soulève de nombreuses interrogations par rapport auxquelles se situe le réalisme offensif. Tout d'abord, le réalisme défensif accorde trop d'importance à la rationalité de la décision politique et sous-estime les ambitions des Etats « révisionnistes » qui n'ont pas d'intérêt à perpétuer le statu-quo. La notion de « menaces à la sécurité » est en même temps extrêmement vague et sert souvent à dissimuler ou à justifier des politiques agressives. Le réalisme offensif s'est ainsi constitué en réaction au réalisme défensif dont il critiquait les conclusions puisque, d'après cette école, l'anarchie des rapports internationaux impose aux nations de rechercher à maximiser leurs pouvoirs relatifs ou leur influence. A la suite des travaux de Randal Schweller 73, Fareed Zakaria, l'ancien directeur de rédaction de la revue Foreign Affairs, incarne aujourd'hui cette tendance avec son ouvrage « From

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Randall Schweller & David Priess, A Tale of Two Realisms: Expanding the Institutions Debate, Mershon International Studies Review, 41, mai 1997.

Wealth to Power: The Unusual Origins of America's World Role » publié en 1998 74. Etablissant comme Paul Kennedy un parallèle entre la richesse d'une nation et ses ambitions de puissance, Zakaria s'est ainsi interrogé sur les raisons pour lesquelles les Etats-Unis succombèrent au « Dutsch Desease », c'est-à-dire refusèrent de se comporter en grande puissance alors que leur développement intérieur à partir de 1865 aurait pu leur permettre de revendiguer une place dans le Concert des Nations. En corollaire, Zakaria s'interroge sur les raisons qui conduisirent les Etats-Unis à revendiguer un rôle de grande puissance à partir des années 1890. Ces interrogations lui permettent de réfuter la thèse du réalisme offensif puisque, d'après Zakaria, les Etats-Unis adoptèrent une politique d'expansion alors qu'aucune menace sérieuse ne pesait sur eux. Selon Zakaria, l'explication doit être trouvée dans les transformations des structures politiques internes qui donnait une plus grande liberté d'action à l'exécutif, autrefois limité dans ses ambitions par le Congrès et l'esprit pacifique des Pères fondateurs. La croissance de l'Etat fédéral, rendue nécessaire par l'industrialisation, expliquerait ainsi comment l'exécutif est parvenu à s'imposer au Congrès en réduisant la portée du droit de veto et en choisissant des fonctionnaires loyaux envers le Président et non plus envers le Congrès. La décision « In re Neagle » de la Cour Suprême de 1890 entérina cette évolution qui se concrétisa en 1898 quand la présidence fut enfin en mesure d'agir en fonction des opportunités offertes par le système international plutôt qu'en fonction des

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Fareed Zakaria, From Wealth to Power – The Unusual Origins of America's World Role, Princeton University Press, 1998, 199 p.

Le réalisme offensif repose donc sur trois hypothèses qui se déduisent, *a contrario*, du réalisme défensif :

- 1. Les structures de la politique internationale conditionnent les nations les plus puissantes à assurer des responsabilités élargies, ce qui les conduit donc à mener des diplomaties expansionnistes. De la même manière, les nations les plus faibles sont conduites à s'associer aux nations les plus puissantes (phénomène de « bandwagoning »);
- 2. Il ne suffit pas à un Etat d'être économiquement développé pour devenir une grande puissance. Il faut que l'appareil d'Etat puisse gérer cette richesse et susciter une adhésion populaire autour de nouveaux objectifs de politique étrangère. La puissance est donc avant tout la manifestation d'une volonté ;
- 3. L'apparition des nouvelles puissances est un phénomène naturel qui ne conduit pas inéluctablement à l'affrontement si la période de transition est bien gérée, puisque les nations sur le déclin sont automatiquement conduites à réduire leurs engagements internationaux.

#### Le choc des civilisations

Samuel Huntington n'est pas à proprement parler un théoricien des relations internationales. Le thème du « *Choc des Civilisations* » ne rentre donc pas particulièrement dans le cadre des théories des relations internationales. Néanmoins, la popularité de ce thème comme anticipation des changements de l'après-guerre froide et le souhait exposé par cet auteur de voir les démocraties resserrer leurs alliances justifient de mentionner cette problématique, qui participa indirectement à la réflexion sur le réalisme néo-classique.

Comme pour le thème de la *fin de l'Histoire*, le choc des civilisations donna déjà lieu à un article publié dans la revue *Foreign Affairs* en 1993, avant d'être développé dans un ouvrage *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order* 75. Le premier article se présentait sous forme d'une question : l'après-guerre froide allait-elle être le théâtre d'une confrontation généralisée entre civilisations ? L'ouvrage supprima le point d'interrogation dans son titre et développa l'argumentation de l'auteur face aux multiples critiques qu'il avait reçues.

La thèse centrale – qui se présente à bien des égards comme une réfutation de Fukuyama (*Cf. infra*) – s'oppose à l'idée d'une possible universalisation de la démocratie sous forme d'occidentalisation du monde. Huntington récuse ainsi l'idée que la modernisation soit assimilable à l'occidentalisation et donc que le monde soit en voie d'homogénéisation.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Samuel P. Huntington, The Clash of Civilizations ? In: Foreign Affairs, summer 1993, pp. 22-49 (traduction française in Commentaire, été 1994, n° 66, pp. 238-252. The Clash of Civilizations

and the Remaking of World Order, New York, Simon & Shuster, 1996, 367 p.

Le premier argument en faveur de sa thèse est que le monde occidental était occidental avant même d'être moderne. Les caractéristiques de la civilisation occidentale qui remontent à la Grèce antique et à Rome puis au christianisme et à la Réforme, ont ainsi organisé la séparation du religieux et du temporel, la prééminence du droit, l'existence d'une société civile capable de contrebalancer l'absolutisme du pouvoir, le pluralisme politique et des corps représentatifs ainsi que la reconnaissance des libertés de la personne qui devait accompagner un individualisme grandissant. Même s'il put y avoir des emprunts à d'autres civilisations, Huntington considère que l'Europe occidentale organisa ces différents apports d'une manière spécifique, ce qui expliqua la faillite de la transposition de ce modèle par Pierre le Grand ou encore Mustafa Kemal.

Le second argument réside dans les emprunts d'une civilisation à une autre, la Chine ayant par exemple emprunté le bouddhisme à l'Inde, l'Islam ayant puisé dans l'héritage grec, le Japon ayant conduit sa modernisation technique sous l'influence de l'Occident. Dès lors, Huntington exclut que l'ouverture des frontières soit synonyme d'universalisation culturelle.

Le troisième argument réside dans le paradoxe désormais classique entre la globalisation des échanges et la relocalisation des identités. Le fondamentalisme religieux sert d'illustration à cette antinomie d'une planète plus ouverte – et donc plus moderne – et d'une monde de plus en plus anti-occidental, la démocratie servant au besoin à légitimer le refus de l'occidentalisation.

Considérant que la langue et la religion sont les éléments centraux d'une civilisation, Huntington rappelle enfin que l'anglais est parlé par une fraction décroissante de la population mondiale et que le christianisme est en déclin. Ces observations le conduisent à inciter l'Occident à renoncer à ses prétentions universelles et à ressouder au contraire la civilisation occidentale menacée par une alliance du monde musulman et confucéen (L'Ouest et le reste).

# Le réalisme hégémonique

Le réalisme néo-classique raisonne en termes de « puissance », laquelle est définie comme un agrégat de capacités matérielles. La prise en compte de la volonté politique, comme facteur de mobilisation de cette puissance et de sa transformation en pouvoir, situe cette école dans le prolongement direct du réalisme classique de Morgenthau ou de Aron. Le réalisme hégémonique présente l'originalité de repenser cette définition de la puissance qui est au cœur de toute l'école réaliste. Cette redéfinition, dont les origines sont antérieures à la fin de la guerre froide, s'avéra particulièrement utile pour penser la rupture de 1989-1991. En effet, l'évolution interne des grandes puissances semblait donner raison à Paul Kennedy qui, en 1988, acquit une très large popularité en publiant « Naissance et Déclin des Grandes Puissances, Transformations Economiques et Conflits Militaires entre 1500 et 2000 » 76. La thèse centrale de cet ouvrage, qui mettait en parallèle l'histoire des grands empires depuis le XVIe siècle, résidait dans le concept d'overstretching (hyper extension), comme explication de la loi postulant

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Paul Kennedy, Naissance et Déclin des Grandes Puissances. Transformations Economiques et Conflits Militaires, Paris, Payot, 1991

que « tout empire périra ». Pour s'être trop agrandis, les Empires seraient inexorablement condamnés au déclin quand les frais de la défense extérieure de frontières trop étendues et les dépenses de sécurité intérieure sur des territoires trop vastes imposent des prélèvements trop considérables sur la richesse nationale. L'implosion de l'Union soviétique, qui s'était ruinée à poursuivre une course aux armements disproportionnée avec ses capacités économiques, et les déficits accumulés par l'administration Reagan semblèrent ainsi confirmer la thèse de Kennedy. Parallèlement, l'émergence de nouveaux pôles économiques ou financiers (Japon, Union européenne...), qui ne cherchaient pas systématiquement à acquérir une puissance diplomatico-militaire équivalente à leurs capacités matérielles, renouvela le thème de la « nonfongibilité » des facteurs de la puissance, c'est-à-dire de la non-transférabilité automatique de la puissance économique, financière ou culturelle vers les domaines diplomatiques et militaires. En d'autres termes, la puissance cessa d'être perçue comme un agrégat, ce qui contribua à dissocier les échiquiers sur lesquels ses différentes composantes évoluaient. Cette désagrégation de la puissance la transforma en « hégémonie », ce qui imposait de repenser les instruments à la disposition des plus grandes nations pour exercer leur leadership. Le réalisme hégémonique fut l'expression de cette nouvelle manière de concevoir la puissance et s'incarna principalement dans l'œuvre de Robert Gilpin et dans l'essai de Josph Nye qui popularisa le thème de la « soft power ».

Cet ouvrage peut être considéré comme l'œuvre pionnière de l'économie politique internationale (*cf. infra*) <sup>77</sup>. L'ambition de Gilpin était d'analyser l'influence respective du pouvoir politique et des mécanismes économiques sur la stabilité de l'ordre international. Conçu comme un mode d'organisation sociale, le marché est en effet complémentaire de l'action des Etats dans la redistribution des richesses. Mais, constate Gilpin, la carence des gouvernements, et en premier lieu le peu d'enthousiasme des Etats-Unis pour assumer leurs responsabilités internationales, aboutit à donner aux marchés un rôle de plus en plus important dans la configuration des rapports mondiaux. Cette évolution résulte d'un double mouvement qui affecte aussi bien l'organisation des marchés que les transformations de l'autorité politique.

Concernant l'organisation des marchés, Gilpin isole trois évolutions qui ont contribué à réduire l'influence des Etats: la fin du système de Bretton Woods, l'amplification des mouvements de capitaux et les modalités d'expansion du commerce international. Conformément aux aspirations des initiateurs du système monétaire international instauré en 1945 à Bretton Woods, le mécanisme des parités fixes participa à la stabilisation du système international en permettant de trouver un équilibre entre le respect des impératifs de la coopération internationale et l'autonomie des Etats. La fin de ce système dans les années 1971-1976

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Robert Gilpin, The Political Economy of International Relations, *Princeton, Princeton University Press, 1987, 449 p.* 

brisa l'automatisme des mécanismes d'équilibre et imposa aux Etats d'accorder beaucoup plus d'attention aux questions économiques. La libéralisation des échanges, organisée par le GATT, contribua pour sa part à l'ouverture des économies. Toutefois, cette ouverture accrut, par un effet de réaction, le sentiment de vulnérabilité des Etats vis-à-vis de l'extérieur et aboutit à transférer la compétition internationale vers le domaine commercial (thème de la compétitivité). Il en résulta paradoxalement un nouveau protectionnisme, caractérisé par la multiplication des barrières non tarifaires et des mesures de rétorsion, et une tendance croissante à la régionalisation des économies autour des trois pôles de l'Amérique du Nord, de l'Europe de l'Ouest et du Japon. Enfin, l'évolution des marchés financiers, à la suite du premier choc pétrolier et de l'afflux de pétrodollars, fut marquée par une volatilité accrue des capitaux. Celle-ci entraîna alors un durcissement de la compétition des Etats en vue d'attirer ces capitaux, qui provoqua à son tour une individualisation croissante des stratégies économiques nationales.

Ces bouleversements économiques se sont produits dans la décennie 70. Or, à la même époque, Gilpin constate que les Etats-Unis furent confrontés à une crise économique (ralentissement de la croissance, accentuation des déficits commerciaux et budgétaires...) qui se doubla d'une crise sociale sans précédent. La décision du président Nixon de rendre le dollar inconvertible en or le 15 août 1971 marqua ainsi le terme de l'hégémonie américaine. Phénomène significatif, les Etats-Unis cessèrent alors d'être les financiers du système économique mondial et devinrent les premiers emprunteurs. Ce nouvel environnement international est alors qualifié de « non-système » par Gilpin qui invoque deux raisons. Tout d'abord, Gilpin

reprend les thèses de Charles Kindleberger relatives au rôle des politiques publiques dans la diffusion et l'amplification de la crise de 1929 78. Le fonctionnement du marché nécessite la présence d'un Etat dominant qui intervient, en dernier ressort, pour compenser les carences de l'économie libérale. Or, non seulement, les Etats-Unis ne sont plus en mesure d'assurer ce rôle mais leurs principaux concurrents, le Japon et l'Europe de l'Ouest, ne sont pas non plus capables de prendre la relève et cherchent prioritairement à consolider leur puissance régionale. La seconde raison qui permet à Robert Gilpin de parler de « nonsystème » est liée à la manière choisie par les Américains pour continuer à exercer une primauté relative sur l'ensemble des relations internationales. La permanence de la domination du dollar sur l'économie mondiale atteste en effet du rôle que les Etats-Unis jouent toujours. Mais, plutôt que de chercher à institutionnaliser cette forme de domination, les Etats-Unis préfèrent exercer une hégémonie informelle. Celle-ci est véhiculée, non pas par des institutions, mais par des « régimes » qui favorisent une domination indirecte. Gilpin recense ainsi trois régimes : le régime du dollar, le régime de la multilatéralisation des échanges et le régime des investissements internationaux qui se potentialisent pour diffuser le modèle américain.

L'analyse de Gilpin se situe à la confluence de plusieurs courants doctrinaux. Gilpin emprunte tout d'abord la théorie des régimes à l'analyse néo-institutionaliste et s'attache à décrire les modalités de diffusion de normes et de valeurs en dehors des mécanismes institutionnels clas-

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Charles Kindleberger, La Grande Crise Mondiale 1929-1939, Paris, Economica, 2<sup>e</sup> édition, 1986, 366 p.

siques. Ce premier choix le conduit ensuite à se rapprocher du courant néo-réaliste, en insistant sur le rôle déterminant que doit exercer une nation dominante et sur les moyens à sa disposition pour assurer une hégémonie relative. Néanmoins, la prise en compte de l'importance prise par de nouveaux acteurs économiques, telles les firmes transnationales, et l'analyse de l'interdépendance des sphères économiques et politiques caractérisent l'originalité de sa démarche qui influença très largement l'ensemble des auteurs qui devaient par la suite analyser les répercussions de la globalisation.

## La « soft power » de Joseph Nye

L'approche de Joseph Nye est moins économique que celle de Gilpin. Elle s'inspire des réflexions de Marshall Singer, qui dès 1972, considérait que : « la puissance repose aussi bien, sinon plus, sur la capacité d'attirer qu'elle ne repose sur la capacité de contraindre » 79. Joseph Nye s'en inspira pour formaliser son concept de « soft power » qu'il oppose à la « hard power » traditionnelle, constituée par l'usage des moyens classiques de coercition. Bound to Lead se proposait d'étudier les transformations de la nature de la puissance américaine, ce qui correspondait d'ailleurs au sous-titre de ce livre publié en 1990 80.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Marshall Singer, Weak States in a World of power, New York, Free Press, 1972, p. 59.

<sup>80</sup> Joseph S. Nye, Le Leadership Américain – Quand les Règles du jeu Changent, Presses Universitaires de Nancy, 1992, 226 p. (Bound to Lead – The Changing Nature of American Power, New York, Basic Books, 1990).orld of Powers, New York, Free Press, 1972, p. 59.

L'auteur avait fait partie du réseau d'International Organization avant de rejoindre, à son rythme, le camp du réalisme. Cet essai étudie les atteintes au leadership américain, dont la cause principale réside dans les modifications des critères de la puissance. Deux phénomènes concomitants ont contribué selon Nye à cette évolution. Le premier réside dans la complexification des échanges internationaux, et l'on retrouve ici le thème de l'interdépendance complexe des travaux antérieurs de Nye et de Keohane dans les années soixante-dix (cf. supra : l'école de l'interdépendance complexe). Le deuxième phénomène réside dans les transformations de la puissance, transformations qui elles aussi avaient déjà été prises en considération en 1972 dans Power and Interdependance (cf. infra). Tout d'abord, cette puissance est moins fongible que précédemment. Cette non-fongibilité des critères de la puissance repose sur l'idée que les avantages acquis dans un domaine particulier seraient de moins en moins transférables vers un autre domaine de l'action internationale. Ainsi, la puissance diplomatico-stratégique des Etats-Unis ne pourrait plus être placée au service de leurs intérêts économiques et financiers. Bien plus, la tentation de se servir de la puissance militaire ou politique à des fins économiques ou commerciales pourrait s'avérer contreproductive. Dans le même temps, les facteurs tangibles de la puissance (ressources fondamentales, capacités militaires ou économiques...) tendraient de plus en plus à être supplantés par les facteurs non tangibles, telles la cohésion nationale ou la culture. Puisqu'aucune autre nation ne peut prétendre s'ériger en grande puissance concurrente, cette moindre tangibilité de la puissance ne menace pas directement la place des Etats-Unis dans le monde, mais affecte au contraire leurs capacités d'adaptation aux nouveaux modes d'interdépendance. Dès lors, Nye propose

de compenser le déclin économique des Etats-Unis en convertissant la puissance américaine. Il s'attache ainsi à démontrer que l'exercice de la puissance brute – encore appelée *hard power* – se révèle dorénavant beaucoup plus coûteux que l'exercice de la soft-power par laquelle une nation parvient à faire partager ses options à travers l'acceptation d'un ensemble de valeurs allant de l'attirance culturelle à l'idéologie. C'est ce qu'il appelle le principe de cooption défini comme la capacité pour une nation de « se montrer capable de structurer une situation de telle sorte que les autres pays fassent des choix ou définissent des intérêts qui s'accordent avec les siens propres » 81. Ce thème conduit Nye à considérer que si la culture ou l'idéologie d'un Etat dominant sont attirantes, les autres nations les adopteront volontiers. « S'il est capable de fixer des normes internationales correspondant à l'état de sa société, il sera moins susceptible d'en changer. S'il contribue à soutenir des institutions encourageant les autres Etats à canaliser ou à limiter leurs activités dans le sens de ses préférences, il pourra ne pas avoir besoin de se livrer, lors de négociations, à de coûteuses manifestations de sa capacité de coercition. En bref, l'universalité de la culture d'un pays et sa capacité de fixer un ensemble de règles et d'institutions qui lui sont favorables [...] représentent d'importantes sources de puissance » 82. Ainsi, les Etats-Unis pourraient faire l'économie d'une utilisation périlleuse et finalement peu efficace de leur force en se servant du levier de leurs valeurs démocratiques. Cette ligne politique, qui correspond d'ailleurs au multilatéralisme autoritaire mis en œuvre par les différentes administrations américaines depuis la fin de la

<sup>81</sup> Joseph S. Nye, Bound to Lead..., op. cit., p. 173.

<sup>82</sup> Ibid, p. 30.

guerre froide, permettrait ainsi de compenser le déclin matériel des Etats-Unis en misant sur l'attrait que leur civilisation continue d'exercer et constitue à coup sûr leur plus sérieux atout pour faire prévaloir leurs choix. Et donc, pour défendre leurs intérêts, ce qui correspond bien à un retour au réalisme le plus classique.

### LES APPROCHES STATO-CENTRÉES

Le réalisme s'était développé pendant trente ans, sans véritable opposition. Jusque dans les années 1960, il put en effet prétendre être la seule approche « scientifique » par comparaison aux utopies véhiculées par les approches concurrentes. A partir de cette période, le réalisme dut faire face à une contestation grandissante, qui se nourrit de l'actualité internationale pour s'opposer à ses prétentions hégémoniques. La détente – qui semblait montrer que deux adversaires résolus pouvaient préférer l'entente à l'affrontement –, la guerre du Vietnam, dont les images diffusées dans tous le foyers grâce à la télévision remettaient en cause la légitimité de la violence, le relatif déclin des Etats-Unis (lié à la reconstruction du Japon et de l'Europe) et enfin la très forte idéologisation de la période, qui ne pouvait manquer de prendre pour cible le pessimisme dialectique de Aron (« avoir tort avec Sartre... ») contribuèrent à ébranler les assises du réalisme. Cette offensive généralisée ne se contentait pas de reprendre les arguments des idéalistes par rapport auquel le réalisme s'était défini. Tout en insistant sur le besoin de penser le monde avec une autre optique que la permanence du risque de conflit, ces nouvelles approches insistèrent sur la nécessité de mieux intégrer l'activité des acteurs nonétatiques, l'érosion de l'autorité des Etats et sur la nécessité de perfectionner les instruments méthodologiques. Cette première vague de contestation s'essouffla assez vite quand le retour de la guerre froide détruisit les illusions pacifiques de la détente. Le réalisme effectua alors un

retour en force avec le néo-réalisme de Waltz. Celui-ci fut ainsi la référence des années 1980 avant d'être, une nouvelle fois, mis en cause quand la bipolarité s'effondra. Les mêmes arguments que ceux qui avaient été opposés au réalisme classique furent alors repris pour élaborer des théories tout aussi alternatives et radicales que celles qui avaient été à la mode durant les années 1960 et le début des années 1970

Du fait de son rôle dans l'élaboration des théories des relations internationales, le réalisme (classique ou néo) a ainsi toujours été au cœur des débats, passant progressivement d'une position dominante à la position plus inconfortable de devoir se justifier. S'il est toujours parvenu à faire face aux critiques et à conserver son pouvoir d'attraction, le réalisme n'en a pas moins été contraint d'évoluer. Cette évolution s'est effectuée de l'intérieur, quand les réalistes eux-mêmes ont accepté de se remettre en cause (sans toutefois toucher à la matrice disciplinaire). Elle s'est également opérée de l'extérieur, quand des auteurs très critiques à l'égard du réalisme ont progressivement amendé leurs discours et se sont rapprochés du courant doctrinal auguel ils s'étaient précédemment opposés. Ces diverses approches offrent ainsi une alternative au réalisme, sans toutefois remettre en cause la centralité de l'Etat. Ces travaux permirent ainsi de réfléchir aux outils de perception de l'international (les approches behavioristes), de mieux rendre compte de la diversité des logiques affectant le cours de la vie internationale (l'institutionnalisme néo-libéral), d'envisager une possible maturation de l'anarchie internationale soit par l'instauration d'une paix démocratique (*l'école libérale*), soit par la mise en œuvre de processus d'intégration (les théories de la coopération et de l'intégration) et enfin de

réfléchir aux moyens de corriger l'illusion réaliste d'un Etat conçu comme une totalité parfaite (*les théories de l'Etat faible*). Il conviendra également dans ce chapitre de rendre compte des recherches menées en Europe où les débats doctrinaux d'origine américaine laissaient indifférents un grand nombre de chercheurs, mais où la tradition étatique permettait d'aborder les relations internationales avec d'autres instruments que ceux du réalisme (*la tradition stato-centrée européenne*).

### Les théories behavioristes

L'approche systémique appliquée aux relations internationales correspondait à un désir de dépasser les méthodes empirico-descriptives de l'histoire diplomatique qu'avait reprises le réalisme. Sans nier la possibilité d'une histoire immédiate, la démarche historique était en effet handicapée par la difficulté d'appliquer ses méthodes habituelles d'investigation sur archives à des événements trop récents. La diversification des sources permettait certes de combler partiellement cette carence. Néanmoins, la très forte idéologisation de la vie internationale, liée à l'émergence d'une bipolarité inédite, ne pouvait rester sans influence sur des ouvrages destinés à décrire cet état de fait. D'où, très souvent, des travaux partisans qui décrivaient cette histoire en devenir à partir de présupposés idéologiques. Deuxième raison plus fondamentale encore au dépassement des méthodes historiques, la progressive maturation des méthodes des sciences sociales multipliait les passerelles entre des disciplines différentes pour définir un cadre interprétatif inédit permettant d'organiser une actualité pléthorique, de hiérarchiser les informations et de tracer de grandes lignes d'évolution.

Très à la mode dans les années 60 et 70, le systémisme est aujourd'hui sur le déclin. Les critiques formulées à l'encontre du déterminisme trop rigide du système waltzien et le peu de succès du réalisme structurel contribuèrent à cet oubli. Cependant, le systémisme ne constitue pas une simple étape, qui serait aujourd'hui dépassée, dans l'histoire des théories des relations internationales. En décrivant les contraintes que chaque configuration fait peser sur les acteurs, indépendamment des variables internes, il contribua, dans un premier temps, à autonomiser la discipline des relations internationales par rapport à ses origines juridiques et historiques. En intégrant les interactions existant entre les unités, il permit dans un deuxième temps d'offrir des schémas de représentation du monde qui s'efforçaient de simplifier la complexité et de rendre compte du mouvement permanent affectant la stabilité de l'ordre international

### Le système comme méthode

L'apport du systémisme consista à tenter d'atteindre une nouvelle objectivité en se contentant de décrire des interactions dont l'automaticité évitait d'avoir à prendre parti. Ce souci de neutralité était en grande mesure illusoire. L'objectivisation de variables choisies subjectivement réduisait considérablement la portée de l'argumentaire behavioriste. De même, la description d'enchaînements plus ou moins linéaires n'était pas sans rappeler certaines illusions scientistes du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce qui amena, par exemple, Hannah Arendt à récuser avec la plus extrême vigueur cette causalité réductrice au nom d'un anti-

historicisme radical <sup>83</sup>. Cependant, considérée comme un simple instrument, la notion de système offrait un cadre d'interprétation suffisamment opérationnel pour tenter d'organiser les contraintes pesant sur les acteurs de la vie internationale. Ce qui permettait alors de définir leurs marges de manœuvre respectives en dépassant les cadres idéologiques de cette histoire immédiate.

La sociologie avait succombé, à ses origines, au désir de construire de vastes systèmes intégrant l'ensemble des déterminants sociaux, avant de réduire ses ambitions à la simple formalisation de modèles expliquant les modes de fonctionnement de secteurs isolés. Discipline plus jeune, les relations internationales ont été tentées par ces approches globales à la mesure de la totalité des objectifs qu'elles s'assignaient, à savoir les conditions d'établissement d'une paix durable à l'échelle de la planète et le corollaire du déterminant des guerres.

La notion de système n'est pas récente. La sociologie à ses débuts élabora de vastes constructions tentant d'organiser la diversité sociale et humaine. De l'Esprit des Lois de Montesquieu relevait de ce désir de dépasser les faits et de trouver les principes les régissant. Avec Auguste Comte, il ne s'agissait plus de procéder de manière analytique mais, au contraire, d'élaborer une synthèse visant à « la coordination rationnelle de la série fondamentale des divers événements d'après un dessein unique ». Durkheim affirma plus tard la priorité du tout sur les parties, c'est-à-dire qu'était désormais privilégiée une approche holiste qui culminera avec le structuralisme.

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Hannah Arendt, La crise de la culture, Paris, Gallimard, 1972, p. 221.

Enfin Karl Marx en faisant dépendre l'évolution des régimes politiques de l'état des forces de production, poussera à l'extrême la détermination des superstructures politiques par les infrastructures économiques et sociales dans une sorte de « métabolisme général » de la société.

Pour leur part, les historiens n'étaient pas restés insensibles à cette transformation des méthodes en sciences sociales. La notion de « concert européen » par exemple imposera de dépasser l'approche empirico-descriptive classique au profit d'une approche plus analytique intégrant ce que Pierre Renouvin et J.-B. Duroselle appelaient les « forces profondes » 84. L'Ecole des Annales (Marc Bloch, Lucien Febvre, Fernand Braudel) développa pour sa part une approche pluridisciplinaire visant à dépasser le politique au profit de problématiques totalisantes. Mais, comme l'évolution des sciences exactes avait déjà fortement influencé Auguste Comte, c'est l'extraordinaire mutation de la physique puis de la biologie qui détruisait la croyance dans un monde déterminé en accordant une place considérable au hasard dans l'organisation de la matière qui contribua à l'attrait irrésistible du systémisme.

• L'apport des sciences exactes : entropie et néguentropie

La théorie des quanta bouleversa la physique classique fondée sur la distinction entre corpuscules et ondes. Les travaux de Max Planck, d'Einstein ou d'Heisenberg dans

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, Introduction à l'Histoire des Relations Internationales, Paris, Armand Colin, 1970, pp. 5-282 (Partie I).

les années vingt, lièrent des propriétés de type corpusculaire à des propriétés de type ondulatoire. Ces nouvelles particules quantiques mirent fin en la certitude d'un monde déterminé et devaient donner naissance à la théorie du chaos (« Big-bang »). Toute la difficulté consista à percer le mystère de ces phénomènes désordonnés en apparence et à mettre à jour leurs lois de fonctionnement. Il s'agissait donc de tenter de définir les propriétés mathématiques de phénomènes erratiques en apparence à travers la notion de « chaos déterministe ». Les travaux du météorologiste Edward Lorenz s'attachèrent à démontrer à l'aide de trois équations l'imprévisibilité de la météo (la parabole du vol d'un papillon dans la baie de Sydney). S'aidant de l'informatique, Ruelle et Takens simulèrent par la suite les trajectoires de systèmes chaotiques et remarquèrent que l'ensemble de ces trajectoires finit par s'organiser, comme si intervenait « un attracteur étrange ». A compter du milieu des années soixante-dix, la théorie du chaos guitta le domaine de la recherche fondamentale pour pénétrer les écoles d'application où elle permit de prendre en compte les phénomènes de vibrations ou de turbulences affectant des organes mécaniques (boîtes de vitesses, ailes d'avion...).

Cette notion de chaos ne pouvait rester sans incidence sur les sciences humaines. Les travaux des systémistes se servirent ainsi des recherches sur le hasard et l'aléatoire dans l'organisation de la réalité physique pour la transposer aux mécanismes politiques et sociaux. Ceux-ci furent alors perçus à l'image d'un « tourbillon », qui, selon Edgar Morin, caractérise un flux ondulatoire mais stationnaire. L'idée essentielle consista à modifier les rapports entre la causalité et la finalité d'un système global. Le principe de « rétroaction » (feed-back) qui ferme le

système sur lui-même permettait de prétendre à la totalité et de comprendre les mécanismes d'évolution jusqu'au point de retournement ou d'oscillation. Au mode de développement linéaire qui achoppait sur les phénomènes imprévisibles de révolution, s'est donc substitué un développement par fluctuations tentant de comprendre comment une situation d'ordre évolue obligatoirement vers un état de désordre qui, lui-même, a vocation à générer un nouvel ordre. Ce sont donc les notions d'« entropie » et de « néguentropie » où l'entropie représente la désorganisation progressive d'un ordre stable vers le désordre et la néguentropie, la réorganisation du désordre vers un nouvel ordre. Tout ordre générant son propre désordre, le systémisme prétendait donc comprendre les raisons des désordres pour les intégrer dans une représentation dynamique du monde comme les sciences exactes étaient parvenues à prendre la mesure du chaos universel.

#### • Les précurseurs

Hormis les recherches sur le système en lui-même, menées par des philosophes à la confluence des sciences exactes (René Thom, Michel Serres, Ilya Prigogine, Edgar Morin...), le systémisme a pénétré la sociologie où il s'apparenta au structuralisme. Son objet consista à établir un schéma opératoire et mécanique de rééquilibrage d'une structure perturbée par des influences externes.

L'école fonctionnaliste-structuraliste se présenta comme l'héritière des sociologues du XIX<sup>e</sup> siècle (Durkheim et Spencer) qui empruntèrent à la biologie les notions d'évolution, de différenciation, de structures et de fonctions. L'objet de la sociologie fonctionnaliste visait à définir

l'élément pertinent permettant d'expliquer le devenir d'une société de plus en plus complexe (Malinowski, Radcliffe-Brown). C'est le rôle de la « fonction » qui contribue à structurer la totalité sociale en un système intégré. Cette fonction se présente donc comme l'instrument de la continuité sociale, qui se définit elle-même comme un agrégat diversifié de fonctions. Cette démarche caractérisée par son aspect statique et sa volonté de maintenir un certain statu quo s'attachait aux critères d'adaptation au changement. Dans le Système des sociétés modernes, Talcott Parsons 85 établira une classification des régularités sociales (« social patterns ») selon quatre fonctions : le maintien du modèle original assurant l'identité du groupe, la capacité à préserver l'intégration sociale, la faculté d'adaptation aux contraintes extérieures et enfin, la capacité de réaliser les objectifs intéressant la vie du groupe (« goal attainment »). A ces fonctions immuables, Parsons répondit aux critiques de conservatisme auxquelles il dut faire face en ajoutant, pour les groupes les plus perfectionnés, une double capacité d'auto-transformation de l'intérieur sans atteinte à leur identité et de modification des buts à atteindre sous la pression des mutations de l'environnement. Malgré ces deux dernières améliorations empruntées à la biologie, le modèle parsonnien se présente néanmoins comme un schéma mécaniste, destiné à la préservation de l'ordre à partir d'une vision déterminée et stable du devenir des sociétés

La cybernétique et les travaux de Karl Deutsch essayèrent de résoudre ce trop flagrant conservatisme du

<sup>85</sup> Talcott Parsons, Le Système des Sociétés Modernes, Paris, Dunod, 1973, 170 p.

fonctionnalisme en détruisant la croyance en un éternel retour à l'équilibre. La notion de complexité est au cœur de la cybernétique qui se présente comme la science générale des organismes. Développée à partir de la théorie des jeux (Von Neumann), amplifiée par Shannon et la théorie de la communication, elle s'attachera à démontrer que le fonctionnement d'un groupe social n'est pas la résultante de la somme des comportements individuels. L'économie, notamment avec Pareto, Walras et Keynes, fut l'un des premiers secteurs des sciences sociales à recourir aux méthodes de la cybernétique et principalement à la modélisation. C'est grâce à cette modélisation élaborée, en vertu du principe d'analogie entre les structures sociales et les systèmes biologiques complexes tels le cerveau, que pût apparaître une véritable théorie de la société envisagée comme système. Karl Deutsch dans un ouvrage remarqué, Nationalism and Social Communication 86, fut l'un des premiers auteurs à transposer cet instrument aux sciences politiques en élaborant un modèle qui se proposait d'établir les rapports entre la cohésion d'une communauté et les niveaux de communication établis au sein de cette communauté. L'originalité de cette approche consistait à renoncer à donner une définition de type historique ou idéologique du nationalisme mais à le considérer comme la somme des informations au sens large (souvenirs, symboles, préférences....) qui constituent la mémoire collective des peuples. Au modèle mécanique de la sociologie fonctionnaliste, il substitua ainsi un schéma d'évolution, fondé non seulement sur des données

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Karl Deutsch, Nationalism and Social Communication. An Inquiry into the Foundations of Nationality, New York, Wiley, 1953, 292 p.

quantifiables (évolution démographique), mais également sur la transformation des perceptions, c'est-à-dire sur les modifications du traitement de l'information au sein du groupe. L'originalité de cet apport de la cybernétique consistait dans la définition d'un modèle d'auto-régulation malgré le caractère aléatoire de la structure étudiée. Contrairement à la sociologie fonctionnaliste, l'équilibre n'était donc plus une fin en soi mais au contraire un état temporaire et précaire. Il s'agit alors de situations de quasi-équilibre que des mécanismes d'auto-régulation pourront maintenir plus ou moins longtemps en contenant les écarts dans des limites compatibles avec la préservation du système.

Le modèle de David Easton ajouta la dimension dynamique qui manquait au fonctionnalisme et à la cybernétique, tout en insistant sur les mécanismes de régulation. Il emprunta à la cybernétique la notion de causalité en boucle fermant le système sur lui-même par les mécanisme de rétroaction convertissant les « outputs » en nouveaux « inputs ». Comme le résumait parfaitement Marcel Merle, « les inputs sont constitués par l'ensemble des demandes et des soutiens qui vont être dirigés sur le système considéré comme un tout. A l'intérieur du système, les demandes et les soutiens sont « convertis » par la réaction combinée de tous les éléments constitutifs du système et provoquent finalement, de la part de l'autorité régulatrice, une réaction globale qui exprime la manière dont le système tente de s'adapter aux incitations et aux pressions qui émanent de l'environnement. Cette réaction globale (« output ») constitue la réponse du système mais amorce en même temps un nouveau circuit de réaction (« feed-back ») qui contribue à son tour à modifier l'environnement d'où partiront ensuite de nouvelles demandes et de nouveaux

soutiens, etc. » <sup>87</sup>. Le modèle eastonnien insistait donc sur la composante dynamique des systèmes sociaux et sur leur capacité d'adaptation aux contraintes de leur environnement.

### L'application aux relations internationales

Ces premières constructions, pour intéressantes qu'elles furent, n'en présentaient pas moins de sérieuses difficultés d'application. Les modèles cybernétiques tombaient aisément dans les défauts couramment observés du quantitativisme, plus ou moins tenté de transformer la science politique en science exacte sur la foi d'une quantification objective de variables subjectives. Le système parsonnien pour sa part cédait lui aussi aux critiques d'antan sur le conservatisme mécanique d'une société harmonieuse où les dysfonctionnements constituaient l'exception. Enfin le modèle d'Easton fut vivement critiqué dans son application aux relations internationales, du fait de l'absence de régulation observable et de la décentralisation des centres de décision. Ainsi, Marcel Merle expliquait dans sa Sociologie des relations internationales, que c'est seulement en « renversant » la démarche d'Easton que l'on peut atteindre la spécificité du système international, en montrant dans quelle mesure celui-ci est atypique comparé au schéma universel de l'auteur 88

En dépit de ces difficultés multiples, le systémisme investit massivement le champ des relations internationales dans la mesure où il permettait de renouveler une

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Marcel Merle, Sociologie des Relations Internationales, *Paris*, *Dalloz*, 1982, 3<sup>e</sup> éd., p. 128.

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Ibid., p. 131.

approche essentiellement fondée sur l'empirisme. Morton Kaplan fut à ce titre l'un des premiers à appliquer aux relations internationales ce type d'approche. *System and Process in International Politics* (publié en 1957 <sup>89</sup>) constitua une étape clef et se présenta comme une typologie de six régimes internationaux établie en fonction de deux variables : le mode de régulation (*power configuration*) et le nombre des acteurs. Cette méthode se présentait donc comme une passerelle entre la sociologie et l'histoire et fut reprise en 1963 par Richard Rosecrance (*Action and Reaction in World Politics*) qui distingua pour sa part huit types de régimes internationaux entre 1740 et 1960.

Mais ce furent incontestablement les modélisations inspirées par la cybernétique qui connurent le plus grand succès. Le rôle pris par la stratégie dans les études internationales et l'école de l'*Arms Control* avaient, en effet, contribué à une diversification du recrutement des chercheurs s'intéressant aux relations internationales et donc à une diversification des méthodes d'approche. Ainsi en matière de course aux armements, Lewis F. Richardson élabora dans *Arms and Insecurity* (1960) un modèle d'action-réaction (dite *« perspective de Richardson »*) expliquant la course aux armements par la peur de chacun des protagonistes d'être surpassé par son concurrent <sup>90</sup>. De même, James Rosenau tenta de formaliser dans *Linkage Politics* (1969) les relations d'influence réciproque s'établissant entre la politique intérieure et la politique

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Morton A. Kaplan, System and Process in International Politics, New York, John Wiley and sons, 1957, 283 p.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Lewis F. Richarson, Arms and Insecurity, Pittsburg, The Boxwood Press, 1960, 307 p.

extérieure <sup>91</sup>. Travaillant sur la crise de Cuba, Graham T. Allison s'intéressa pour sa part dans *Essence of Decision : Explaining the Cuba Crisis* (1971) aux mécanismes bureaucratiques, pour montrer l'influence des stratégies des administrations et des conseillers dans la prise de décision politique <sup>92</sup>. Enfin et surtout, l'intégration européenne donna lieu à une multitude d'essais utilisant les modèles de communication pour rendre compte de l'extraordinaire vitesse de diffusion des normes communautaires.

## L'institutionnalisme néo-libéral

Au début des années soixante-dix, Robert O. Keohane et Joseph S. Nye s'intéressèrent aux mécanismes d'inter-dépendance qui, à leurs yeux, constituaient la transformation la plus notoire de la vie internationale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La revue *International Organization* servit de support au groupe de réflexion qui s'organisa autour d'eux et que l'on peut qualifier d'école de « *l'interdépendance complexe* ». La prise en compte des « *régimes* » internationaux, qui permettaient de décrire les réseaux institutionnalisés ou non par lesquels se diffusaient de nouvelles normes de comportement, puis les

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> James N. Rosenau, Linkage politics. Essays on the Convergence of the National and International Interests, New York, The Free Press, 1969, 352 p. En 1973, Rosenau sera néanmoins conduit à accepter l'échec de cette théorie et à refermer ce programme de recherche (J. Wilkenfeld, Conflict Behavior and Linkage Politics, New York, McKay, 1973, 388 p.).

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Graham T. Allison, Essence of Decision: Explaining the Cuba Crisis, New York, 1971, 338 p.

recherches menées par Keohane dans les années 80 sur les institutions internationales élargit ce programme de recherche en une véritable branche de la discipline des relations internationales. Celle-ci se positionna par rapport au néo-réalisme de Waltz en s'efforçant de démontrer que l'anarchie des rapports internationaux n'était pas uniquement jugulée par la menace permanente d'un recours à la force et en intégrant les variables internes dans le positionnement des unités politiques les unes par rapport aux autres. Cet institutionnalisme néo-libéral ne se présentait néanmoins pas comme une critique radicale du réalisme (comme le confirma l'évolution intellectuelle de ses deux promoteurs), mais comme un perfectionnement de l'analyse stato-centrée par la prise en compte des besoins et des capacités d'action de la société civile.

# L'école de l'interdépendance complexe

Dans un ouvrage publié en 1972, *Transnational Relations and World Politics* <sup>93</sup>, Keohane et Nye analysèrent les conséquences de la mise en contact permanente, non plus seulement des nations, mais également des économies et des sociétés du fait des mutations de l'environnement international à la faveur de la clôture de l'espace observable au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ces interactions multiples étaient divisées en quatre ordres : l'information, le commerce d'objets physiques, les flux

113

.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, Transnational Relations and World Politics, Cambridge, Harvard University Press, 1972, 428 p

financiers et la libre circulation des hommes et des idées La multiplication de ces courants d'échanges, dans lesquels la répartition des pouvoirs ne dépend plus exclusivement du politique, implique donc que l'intérêt national ne peut plus s'exprimer à travers l'intérêt général incarné dans les seules structures du pouvoir de l'Etat. Les relations entre nations ne peuvent donc plus se résumer aux seules relations diplomatico-stratégiques et doivent être appréhendées à partir de niveaux différents d'analyse qui remettent en cause les hiérarchies traditionnelles fondées sur la toute-puissance de la sphère publique. A côté des *relations* politiques, toujours centrées sur le pouvoir et la sécurité, prolifèrent donc les interactions économiques, sociales et culturelles pour lesquelles la puissance politique n'est plus un élément central. Une distinction nette apparaît alors entre les relations internationales, stricto sensu, et les relations transnationales qui regroupent l'ensemble des rapports internationaux où l'un des acteurs au moins n'est pas un agent gouvernemental.

Transnational Relations and World Politics n'a rien perdu de son actualité, puisqu'il contenait déjà l'ensemble des arguments qui refirent surface au début des années quatre-vingt-dix : érosion des pouvoirs de l'Etat, mutation du champ économique, développement du monde des réseaux, autonomie accrue des acteurs non-étatiques, prise en compte de l'écologie, élargissement des critères de la sécurité, non-fongibilité des critères de la puissance... De manière très nuancée, Keohane et Nye aboutissaient à la conclusion que les Etats demeuraient certes les acteurs centraux des relations internationales, mais que leurs capacités de contrôle étaient réduites dans les autres « arènes » (issues areas) où des acteurs tiers (firmes

transnationales, ONG...) étaient en mesure de tirer profit d'une émancipation toujours plus poussée vis-à-vis des autorités politiques. L'exemple de la fixation des prix et des marchés en général leur fournit ainsi un argumentaire pour monter à quel point les Etats avaient peu d'influence sur ces déterminants capables d'exercer en retour une

115

influence décisive sur leur comportement. Dans un deuxième ouvrage, publié en 1977, Power and Interdependance, les mêmes auteurs développèrent à proprement parler le concept d'« interdépendance complexe » 94. L'érosion des cadres préétablis d'autorité et l'inégalité fondamentale entre les acteurs traditionnels et les nouveaux acteurs de la vie internationale créaient une situation « d'interdépendance assymétrique » dans laquelle les asymétries constatées étaient « sources d'influence pour les acteurs dans leurs relations mutuelles » 95. Leur thèse principale consistait à analyser les conséquences de cette interdépendance dont la caractéristique première était de ne pas déboucher sur un partage équitable des bénéfices. Ils élaborèrent pour ce faire deux instruments de mesure : la « sensitivity » et la « vulnerability ». Par « sensibilité », Keohane et Nye entendaient la vitesse et l'ampleur d'un changement induit par un premier Etat dans un second pays. Par le concept de « vulnérabilité », ils s'intéressèrent aux possibilités offertes à l'acteur B pour résister au changement provoqué par l'acteur A. La notion de puissance n'était cependant pas totalement remise en cause mais

était envisagée en termes de « contrôle sur les résultats »

 <sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, Power and Interdependance:
 World Politics in Transition, Boston, Little Brown, 1977, 273 p.
 <sup>95</sup> Ibid., pp. 10-11.

(« control over outcomes »). L'originalité de cette approche résidait essentiellement dans la prise en compte de la multiplicité des acteurs, qui à l'intérieur, disposaient des moyens pour influencer la décision politique (groupes d'intérêts....) et qui, à l'extérieur, avaient la capacité de ne pas tenir compte de ces contrôles publics (réseaux transnationaux...). Keohane et Nye rompaient donc avec l'une des hypothèses de base du réalisme qui, à ses origines, avait posé l'idée d'une totale autonomie de l'international par rapport à l'interne tout en proposant une alternative au « réalisme libéral ».

### Le néo-institutionnalisme

En recourant à la notion de « régimes », Keohane se positionna ultérieurement par rapport à Kenneth Waltz en refusant de se laisser enfermer dans le débat sur l'influence respective des structures sur le comportement des acteurs. Il s'efforça ainsi de comprendre les raisons qui conduisent les Etats à préférer la coopération à la compétition.

Dans l'atmosphère de retour de la guerre froide qui caractérisa le début des années 80, de nombreuses recherches s'efforcèrent en effet de comprendre comment et pourquoi les Etats avaient intérêt à coopérer plutôt qu'à s'affronter. Donnant-Donnant de Robert Axelrod – ouvrage publié en 1984 et sous-titré *Théorie du Comportement Coopératif* 96 – servit de référence à ces travaux. L'auteur ayant eu l'idée

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Robert Axelrod, Donnant-Donnant – Théorie du Comportement Coopératif, Paris, Ed. Odile Jacob, 1992, 235 p.

d'organiser un tournoi informatique autour du dilemme du prisonnier concluait ainsi que la stratégie gagnante du « donnant-donnant » s'avérait systématique-ment plus efficace que la tentation de faire cavalier seul dès lors que les joueurs peuvent être amenés à se rencontrer plus ou moins régulièrement. Axelrod se référa à titre d'exemple au comportement des petites unités anglaises et allemandes durant la guerre de tranchées du premier conflit mondial quand. refusant les stratégies de guerre à outrance des étatsmajors, les soldats ennemis parvenaient à déterminer une sorte de code de conduite implicite pour le plus grand intérêt de chaque partie, toute violation de ce code étant sanctionnée par des représailles meutrières. Axelrod en tirait la conclusion qu'une coopération durable pouvait s'instaurer entre des acteurs égoïstes dès lors que ceux-ci découvrent qu'il est de leur intérêt de briser leur isolement et d'établir des relations de coopération sur une base de réciprocité. Le paradoxe auquel il parvenait (paradoxe qui, une fois de plus, était emprunté aux lois du marché) était que de telles situations de collusion s'avéraient plus difficiles à combattre qu'à instaurer, preuve de la solidité et de la permanence de ces comportements coopératifs.

Axelrod avait mis à jour la nécessité de la coopération, sans toutefois fournir une explication globale. Dans *After Hegemony*, publié en 1984 <sup>97</sup>, Keohane s'efforça de comprendre comment cette coopération fonctionnait. Cet ouvrage anticipait *The Political Economy of World Politics* de Gilpin en développant la dimension économique de

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Robert O Keohane, After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy, *Princeton, Princeton University Press,* 1984.

l'interdépendance complexe. La perte d'influence des Etats-Unis dans le monde, liée à la montée en puissance de l'Europe et du Japon, signifiait que les Etats-Unis se trouvaient désormais dans une situation post-hégémonique. Pour les réalistes, cette perte d'influence signifiait un monde plus chaotique, puisque l'ordre repose sur la puissance. A l'inverse, Keohane estima que les mécanismes de concertation créés à l'époque de la domination incontestée des Etats-Unis devaient perdurer puisque les réseaux précédemment établis n'avaient aucune raison de disparaître, en dépit de l'affaiblissement relatif des Etats-Unis. Institutionnalisés ou non, ces réseaux fournissent en effet un support indispensable pour maintenir une coopération jugée souhaitable par le plus grand nombre d'Etats. Même l'absence de leadership ne remet pas en cause ce parti-pris en faveur de la coopération, dès lors que les Etats acceptent de renoncer à raisonner en termes de gains absolus (obtenus par la force) et privilégie l'obtention de gains relatifs (obtenus par la négociation). En d'autres termes, la négociation réduit la perspective de gains individuels importants mais augmente la garantie de bénéficier d'une partie équitable des gains collectifs résultant de la négociation. Cette coopération se manifeste prioritairement dans les enceintes des organisations internationales mais elle peut tout aussi bien se manifester dans des réseaux informels. C'est pourquoi Keohane privilégie le terme d'institutions internationales qui ont essentiellement quatre fonctions : 1) réduire les coûts de transaction en vue de favoriser la conclusion d'accords et de garantir leur respect 2) favoriser la transparence et la confiance 3) fournir les instruments adéquats de résolution des différends 4) offrir une aide à la décision. Les institutions internationales de Keohane se présentent donc comme

des instruments placés à la disposition des Etats, lesquels sont demandeurs de structures de concertation et de négociation pour obtenir des gains collectifs. La disparition ou l'absence de telles institutions ne peut donc que produire des effets négatifs sur des Etats qui, ayant pris la mesure de leur dépendance mutuelle, s'efforcent désormais de concilier leurs intérêts plutôt que de les opposer.

## L'école libérale

L'usage répété de ce terme « libéral » (réalisme libéral, institutionnalisme néo-libéral...) pourra étonner l'étudiant francophone. Il se comprend néanmoins parfaitement dans les cadres culturels anglo-saxons, où il s'apparente à la notion de « progrès », par opposition au « conservatisme ». Ce libéralisme a une dimension plus politique qu'économique et fait référence aux demandes de liberté d'une société civile récusant une tutelle publique abusive. Dans sa dimension internationale, il permet à la fois de remettre en cause la centralité de l'Etat, tout en offrant une représentation du monde où la force n'est plus omniprésente. Il s'inscrit ainsi dans la tradition kantienne et trouve son expression la plus achevée dans les recherches sur la pax democratica.

### La tradition kantienne

Le *Projet de paix perpétuelle en Europe*, publié en 1795 est l'œuvre de Kant la plus connue des internationalistes.

Ce projet, qui inspira les fondateurs de la Société des Nations, sembla devenir réalité en 1928 avec le Pacte

120

Briand-Kellog qui plaça la guerre hors-la-loi. L'approche dialectique de Kant considère que c'est l'intérêt des hommes et des Etats qui doit les conduire progressivement à se soumettre à la loi morale, facteur de paix. Cette démarche fondée sur un paradoxe s'explique par l'ambivalence de l'homme, qui recherche l'association avec ses semblables, tout en transgressant les lois qu'il a créées (pour les autres) puisque « la guerre est greffée à la nature humaine ». La pacification de la vie sociale est néanmoins rendue possible par les conséquences de ces manquements à la loi : l'homme qui cherche toujours à imposer à autrui sa propre volonté craint également qu'une volonté supérieure lui soit imposée. L'homme est donc directement responsable des menaces qui pèsent sur lui du fait de sa propension à toujours enfreindre la loi morale. La prise de conscience de sa propre responsabilité le conduit dès lors à se soumettre progressivement à la loi morale pour ne pas succomber à une violence supérieure. Par analogie avec les hommes, Kant considère qu'il en est des Etats, comme des individus. « Au tribunal de la raison, il n'y a qu'un seul moyen de tirer les Etats de cette situation turbulente, où ils se voient toujours menacés de la guerre, savoir : de renoncer, comme les particuliers, à la liberté anarchique des sauvages, pour se soumettre à des lois coercitives, et former un Etat de nations qui embrasse insensiblement tous les peuples de la terre ». Paradoxalement, la guerre est donc une nécessité. C'est grâce à la peur qu'elle suscite que les Etats acceptent de renoncer à la violence. La guerre chez Kant participe donc aux théories de la guerre nécessaire et établit une passerelle

avec l'approche hégélienne, où la guerre est « le vent qui

empêche l'eau du lac de croupir » (la dialectique du Maître et de l'Esclave) et se retrouve chez Aron (la dissuasion comme « ruse de la Raison »). En outre, Kant limita volontairement la portée de son propos en considérant que seuls les Etats partageant les mêmes valeurs républicaines — on dirait aujourd'hui démocratiques — peuvent accepter de renoncer à la violence dans leurs rapports réciproques. Si l'œuvre de Kant servit de référence au courant idéaliste (cf. infra: le thème de la sociétémonde) qui ne retint que la finalité du projet kantien sans s'interroger sur la méthode et sur la restriction apportée par le philosophe allemand, c'est le programme de recherche sur la pax democratica qui, depuis le début des années 80, apparaît le plus proche de l'esprit du Projet de

# La pax democratica

paix perpétuelle.

Les recherches sur la *pax democratica* furent initiées par Melvin Small et David Singer dans un article publié en 1976 dans le *Jerusalem Journal of International Relations* 98. Le thème fut amplifié par l'écho accordé à l'article *Kant, Liberal Legacy and Foreign Affairs* publié par Michael Doyle en 1983 99. Cet article s'articulait autour

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Melvin Small et David Singer, The War-Proneness of Democratic Regimes 1816-1965, in Jerusalem Journal of International Relations, vol. 1 n° 4, été 1976, pp. 50-69.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Michael Doyle, Kant, Liberal Legacy and Foreign Affairs, in Philosophy and Public Affairs, Part I vol. 12 n° 3, été 1983, pp. 205-235; Part II vol. 12 n° 4, automne 1983, pp. 323-353. Du même auteur, voir également: Liberalism and World Politics, in American Political Science Review, vol. 80 n° 4, décembre 1986, pp. 1151-1169.

de deux idées centrales : les démocraties ont tendance à ne pas se faire la guerre entre elles et sont relativement peu enclines à être en guerre avec d'autres types de régimes politiques. Ces conclusions furent présentées ultérieurement comme « la chose qui se rapproche le plus d'une loi empirique des relations internationales ». Elles visaient doublement à remettre en cause l'approche réaliste en considérant que la nature des régimes politiques exerce une influence plus déterminante que la puissance, l'intérêt ou la sécurité sur la vie internationale et qu'il est possible de pacifier durablement les relations internationales en assurant la promotion des valeurs démocratiques 100.

Comme l'article initial de Michael Doyle l'indiquait dans son titre, ce programme de recherche trouvait son inspiration dans le *Projet* kantien qui attribuait aux régimes républicains un esprit pacifique supérieur à tous les autres régimes politiques. Cette thèse de l'influence de la nature des régimes politiques internes sur la pacification de la vie internationale est donc l'argument central des partisans de la pax democratica. Ceux-ci se situent en fait dans la filiation des libéraux du XIXe siècle, d'où l'appellation d'école libérale dans la terminologie américaine. Repris par Benjamin Constant dans sa distinction entre « la liberté des anciens » et « la liberté des modernes », l'argumentaire kantien fut ensuite développé par Tocqueville pour qui les peuples démocratiques se ressemblent « en ce point qu'ils redoutent également la guerre et conçoivent pour la paix un même amour. En vain l'ambition ou la

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Kenneth Waltz s'oppose donc logiquement avec sa vigueur habituelle à cette école. Voir à ce propos : Kenneth Waltz, Structural Realism after the Cold War, in International Security, vol. 25 (1), Summer 2000.

colère arme les princes, une sorte d'apathie et de bienveillance universelle les apaise en dépit d'eux-mêmes et leur fait tomber l'épée de la main : les guerres deviennent plus rares » (deuxième tome de La Démocratie en Amérique) 101. Néanmoins il convient de remarquer que dans le même chapitre consacré à « Quelques considérations sur la guerre dans les sociétés démocratiques », Tocqueville ajoutait que ces mêmes nations démocratiques pouvaient devenir belliqueuses puisque « celles-ci amènent aisément toutes leurs forces disponibles sur le champ de bataille et, quand la nation est riche et nombreuse, elle devient aisément conquérante » 102.

Cette ambivalence des démocraties vis-à-vis de la paix et de la guerre nourrit le débat très animé qui a été initié par Doyle. Pour les partisans de la *pax democratica*, deux points saillants doivent être remarqués :

- Les démocraties ne se combattent pas entre elles. Les contraintes institutionnelles d'une part (Morgan et Campbell), le rôle de l'opinion publique (Owen), l'influence de la démocratie de marché (Doyle) et les évolutions culturelles (Maoz et Russet) constituent les freins les plus efficaces à l'activité guerrière des démocraties ;
- La tendance des démocraties à définir leurs intérêts d'une manière telle que la coopération avec les autres démocraties est indispensable (Owen) les conduit à participer aux mêmes alliances dont la fonction première est de garantir la paix interne (K. Deutsch) et de favoriser la stabilisation régionale (les complexes de sécurité de Buzan).

<sup>101</sup> Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1978, p. 301.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Ibid., p. 304.

A l'inverse, les adversaires de la thèse développent trois types d'arguments :

- Tout d'abord les définitions d'un état de guerre ou d'un état de non-guerre et de la démocratie sont trop souvent sujettes à contradiction. Les adversaires de la *pax democratica* constatent ainsi que sont ignorées les guerres coloniales et les actions subversives (R. Cohen) alors que les définitions choisies tendent à normaliser les conceptions américaines de la démocratie (I. Oren). En outre, le faible nombre de démocraties et la durée trop courte de la période où il est effectivement possible de parler de *longue paix* entre les nations participant à la seule alliance atlantique relativisent la portée des conclusions des partisans de la *pax democratica* (Mearsheimer);
- Les méthodes quantitatives utilisées pour analyser les relations des démocraties avec la guerre (jours de guerre par an et par siècle) aboutissent souvent à des résultats contradictoires. Ainsi Steve Chan est conduit à conclure que les quatre nations qui ont été le plus souvent en guerre au XX<sup>e</sup> siècle sont des nations démocratiques (France, Grande-Bretagne, Inde, Israël);
- Enfin, les explications formulées pour rendre compte de situations précises sont, elles aussi, contradictoires. La crise de Fachoda entre la France et la Grande-Bretagne est ainsi envisagée comme étant la preuve que les démocraties reculent au dernier moment devant la guerre par les partisans de la *pax democratica* (Russet), alors que les adversaires de cette thèse considèrent que la France a reculé devant la guerre simplement parce que la situation militaire du commandant Marchand était indéfendable (Ch. Layne).

En tout état de cause, la *pax democratica* et les débats organisés autour de ce concept dans les principales revues

de langue anglaise (*Journal of Conflict Resolution, Review of International Studies, International Security*) attestent de la vitalité de la recherche anglo-saxonne. Cette vitalité se manifeste à la fois par la capacité des universitaires à créer des débats de société (*cf.* encadré) et par l'influence de ces thèmes sur la définition des grandes options de la diplomatie américaine.

#### La Fin de l'Histoire

Comme le Choc des Civilisations de Huntington, le thème de la Fin de l'Histoire ne s'inscrit pas dans une école spécifique des théories des relations internationales. Analyste au Département d'Etat, l'auteur qui revivifia cette thématique hégélienne, qui avait fait l'objet d'un célèbre séminaire de Kojève dans les années 30, se situait en effet dans une perspective plus philosophique que politique. Cependant, le très large écho de cette thèse – à une époque où les démocraties venaient de vaincre les totalitarismes qui les menacaient dix ans plus tôt – contribua à autonomiser le courant libéral qui, aux Etats-Unis, constitue désormais l'une des écoles dominantes en matière de théories des relations internationales. Avant même la chute du mur de Berlin, Francis Fukuyama publiait durant l'été 1989 dans la revue américaine *National Interest* l'article qui devait faire sa renommée <sup>103</sup>. Trois ans plus tard, cet article donna lieu à la publication d'un ouvrage au titre amendé : The End of History and the Last Man 104. Prenant acte avant l'heure de la faillite du modèle soviétique, de l'évolution du modèle chinois vers le « socialisme de marché » (les événements

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Francis Fukuyama, La Fin de l'Histoire, trad. fr. in Commentaire, Automne 1989, n° 47, pp. 457-469.

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> Francis Fukuyama, The End of History and the Last Man, New York, The Free Press, 1992, 418 p.

de Tien-An-Men se déroulèrent au mois de juin 1989) et de l'épuisement d'un grand nombre de régimes dictatoriaux, Fukuyama considérait ainsi que la démocratie, comme le suggéraient Hegel ou Marx, constituait « le point final de l'évolution idéologique de l'Humanité » et « la forme finale de gouvernement ». Cette évolution permettait dès lors d'envisager que le monde cesse d'être livré à la violence puisque, l'expansion planétaire de la démocratie délégitimait l'usage de la force.

Cette thèse donna lieu à de nombreux commentaires auxquels l'auteur répondit dans un numéro suivant de National Interest. Trois points doivent ainsi être considérés. Tout d'abord, Fukuyama ne considérait pas que l'Histoire s'arrêtait avec la chute du mur de Berlin et que la démocratie allait s'imposer ipso facto comme la seule forme possible de gouvernement. De manière beaucoup plus nuancée, sa thèse s'inscrivait dans un schéma évolutionniste plus classique des régimes politiques, la démocratie étant la forme moderne de gouvernement après les formes primitives, avancées et traditionnelles. Alors que de nombreux auteurs avaient considéré à partir du milieu des années soixante-dix que la démocratie était condamnée face aux avancées du totalitarisme soviétique (Revel, Huntington... 105), la thèse de Fukuyama se présentait donc comme la réhabilitation de ce mode de gouvernement. La seconde nuance à apporter à cette approche consiste à préciser la dimension planétaire de cette victoire. Toujours en référence à Hegel, Fukuyama s'abstint de considérer que le succès de la démocratie était immédiat et allait transformer du jour au lendemain le monde réel. Selon lui, la démocratie triomphe avant tout

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> Jean-François Revel, Comment les Démocraties Finissent, Paris, Grasset, 1983, 332 p. Michel Crozier, Samuel P. Huntington, Jogi Watanaki, The Crisis of Democracy, New York, New York University Press, 1975, p. 102.

dans les consciences et dans « le monde idéel » une fois constatées les imperfections et l'irrationalité des autres formes de gouvernement. Tout en admettant que « la conscience (...) remodèle le monde matériel à son image », Fukuyama était en même temps conduit à considérer que le monde réel empiète également sur le monde « idéel ». En d'autres termes, la démocratie redevenait seulement un idéal possible car « universalisable » mais ne devait en aucun cas être considérée comme un modèle de gouvernement universel. Enfin, la paix ne pouvait pas être immédiatement au rendez-vous de cette évolution virtuelle. L'écroulement de l'Union soviétique signifiait la fin de l'affrontement entre deux idéologies à prétention universelle. Cette fin de la guerre froide, marquée par le succès de la démocratie de marché, aboutissait dès lors au renforcement de « l'esprit du marché commun » dans les relations internationales. renforcement qui réduisait simplement la probabilité d'un conflit à grand échelle entre les Etats, sans pour autant annoncer la paix perpétuelle.

# Les théories de la coopération et de l'intégration

Les théories de la coopération et de l'intégration supranationale ne relèvent pas toutes des théories des relations internationales. L'expérience de la construction européenne démontra en effet que ces processus d'intégration dissolvaient la frontière entre l'interne et l'externe, le Premier Ministre français déclarant dès 1974 que « la politique européenne de la France ne relève plus de sa politique extérieure ». La nature même de cette intégration, et la mise en œuvre de « politiques communes », conduit ainsi nombre de spécialistes des politiques publiques à intervenir dans les débats relatifs à la nature hybride de l'Union.

Cette convergence des disciplines se retrouve à travers l'usage du concept de « gouvernance », utilisé désormais aussi bien pour penser la construction européenne que pour rendre compte des problématiques nouvelles de la société-monde ou de l'économie-monde. Ce concept de la « gouvernance » était cependant apparu dans les années 80 et faisait référence aux problèmes de la « gouvernabilité » (governability) des sociétés modernes qui seraient devenues ingouvernables du fait de l'atomisation du corps social, de la prolifération des réseaux permettant aux citoyens de s'émanciper d'une allégeance citoyenne exclusive et enfin de la résistance accrue à toute forme d'autorité. La problématique de la gouvernance renvoie donc aux rapports entre l'Etat et la société et aux modes de coordination qui rendent possible l'action publique 106. Ce concept s'applique pour l'essentiel aux sociétés post-industrielles. Il a néanmoins pris une dimension plus universelle depuis l'écroulement du système de valeurs qui caractérisait l'affrontement Est-Ouest et dans lequel le public primait sur le privé. Le besoin de définir « la bonne gouvernance » traduit en effet l'actuelle crise de l'action publique et la difficulté toujours plus grande de concilier « l'intérêt général » articulé par les autorités politiques et la multiplicité des intérêts privés qui se reconnaissent de moins en moins dans ce mythique intérêt général. La « gouvernance » impose de revoir l'articulation entre les processus de représentation et la nécessaire négociation avec les

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> Jan Kooiman, Modern Governance – New Government-Society Interactions, London, Sage, 1993, 280 p.

représentants des intérêts privés et pose le double problème de l'agrégation des intérêts particuliers et de la direction imprimée à une collectivité <sup>107</sup>. Le problème de la crise de l'Etat et les multiples tentatives de réforme de l'action gouvernementale peuvent être résumés par la conjonction de quatre phénomènes <sup>108</sup>:

- 1. Incapacité à mettre en vigueur la réglementation existante (*implementation problem*);
- 2. Refus des groupes de reconnaître la légitimité de la bureaucratie trop éloignée du quotidien (*motivation problem*);
- 3. Mauvaise affectation des moyens en vue d'atteindre des fins jugées souhaitables (*knowledge problem*);
- 4. Inadaptation croissante des instruments classiques d'intervention (*governability problem*).

Cet usage de la gouvernance démontre ainsi que les doctrines de la coopération et de l'intégration trouve leur origine dans l'inadaptation des Etats face aux nouveaux défis de l'interdépendance. Néanmoins, l'impossibilité de penser l'Europe sans les Etats (la fédération d'Etats nations) et les projets alternatifs de fédération européenne ramènent inéluctablement à cet Etat et relativise les discours « post-modernes » d'une Europe conçue comme un nouvel objet politique non-identifié, ce qui transparaît inévitable-

<sup>107</sup> Jean Leca, La Gouvernance de la France sous la Cinquième République, in: François d'Arçy & Luc Rouban, De la Ve République à l'Europe – Hommage à Jean-Louis Quermonne, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Science Politique, 1996, pp. 329-365.

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Renate Mayntz, Governing Failures and the Problem of Governability in: Jan Kooiman, Modern Governance, op. cité, pp. 9-20.

ment dans les théories de l'intégration européenne qui ne parviennent pas à s'affranchir du cadre étatique.

### La tradition contractualiste

Si l'école libérale a érigé Kant en référence, Grotius sert de référence aux théoriciens de la coopération et de l'intégration. De manière plus générale, cet auteur est invoqué comme étant le père fondateur de la tradition contractualiste qui conserve une très forte influence au sein de l'école anglaise des relations internationales. Ce juriste du XVIe siècle. qui passe pour être à l'origine du droit international public avec son monumental De jure belli ac pacis publié en 1625, considère que l'Etat trouve ses origines dans le contrat initial conclu entre les hommes pour mettre fin à l'état de nature. Précédant Hobbes, dont le Léviathan fut publié en 1651, il n'attribue cependant pas un pouvoir illimité à la puissance publique, même si les actes de cette dernière sont indépendants de tout pouvoir supérieur. Le souverain est en effet limité dans l'exercice de son pouvoir par le droit naturel qui est formé par « un décret de la droite raison indiquant qu'une action est moralement honnête ou déshonnête selon la convenance ou la disconvenance nécessaire qu'elle a avec la nature raisonnable et sociable de l'homme » 109. Les prérogatives du souverain à l'intérieur sont donc conditionnées par le respect de ce droit naturel. A l'extérieur, le souverain est dans la même situation et doit respecter le droit des gens. Celui-ci n'est

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> Cité par Jean Touchard, Histoire des idées politiques, tome 1, Paris, PUF, 1978, p. 323.

pas incompatible avec l'usage de la force mais le droit de guerre est strictement encadré par des normes internationales qui n'autorisent que les guerres justes. Enoncée par Saint Augustin, cette théorie de la « guerre juste » fut codifiée au XIIIe siècle par Saint Thomas d'Aquin qui la soumit à trois conditions : l'autorité du prince (pour interdire les guerres privées), la cause juste (pour sanctionner une faute) et les méthodes droites. A côté du droit naturel se développe donc un droit volontaire qui s'impose aux Etats parce que ceux-ci se sont accordés, par la coutume ou par des conventions, à reconnaître l'utilité de ces normes dans leurs rapports mutuels. Grotius en arrive alors à considérer que le droit naturel et le droit positif instaurent progressivement une société des Etats, puisque ces derniers conviennent de respecter dans leurs rapports mutuels un certain nombre d'obligations librement consen-

131

# Le fonctionnalisme

ties car mutuellement avantageuses.

Héritière de cette tradition, l'école fonctionnaliste – qu'il ne faut pas confondre avec la sociologie fonctionnaliste (cf. *infra*) – se présente comme une tentative originale de conciliation des intérêts des Etats. Il s'agissait tout d'abord d'une théorie empirique mise en œuvre par des praticiens, hommes politiques ou hauts fonctionnaires internationaux. David Mitrany, qui publia dès 1943 *A Working Peace System* <sup>110</sup>, incarna cette école de pensée. La deuxième

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> David Mitrany, A Working Peace System, Chicago, Quadrangle Books, 1966, 221 p.

caractéristique du fonctionnalisme résidait dans la transformation des objectifs de l'action internationale, puisque celle-ci devait permettre en priorité aux nations de vivre harmonieusement entre elles, plutôt que de fonder leurs rapports mutuels sur la peur perpétuelle. Le projet était ambitieux, car il s'agissait en pleine Seconde Guerre mondiale de dépasser l'analyse centrée sur l'Etat pour atteindre l'Homme. Aux critères de l'intérêt et de la sécurité. Mitrany substitua donc les critères de paix, de bien-être et de participation comme objectifs ultimes de l'action internationale. Ceux-ci correspondant à des fonctions précises, il était alors envisageable de développer le rôle et les attributions d'organisations internationales fonctionnelles, seuls acteurs en mesure de remplacer la confrontation par la coopération. La caractéristique de cette approche très technicienne de la vie internationale résidait dans sa progressivité et dans son empirisme. L'autorité étant dissociée d'une assise territoriale déterminée, plusieurs autorités, poursuivant chacune des buts différents selon des techniques différentes, pouvaient donc cohabiter dans un même espace. Cette dissociation territoriale se doublait d'une dissociation fonctionnelle, certains attributs demeurant dans le domaine politique (sécurité, justice, diplomatie), alors que la coopération internationale s'imposait pour les domaines socio-économiques. L'habitude de la coopération qui en résultait et les avantages retirés par cette mise en commun de moyens obligatoirement limités permettaient d'envisager un élargissement progressif à d'autres domaines de compétence et le passage graduel à une intégration politique, conséquence de l'intégration économique.

En dépit de son caractère radical et de son opposition farouche à l'Etat, la doctrine fonctionnaliste exerça une

influence déterminante sur les pères fondateurs de l'Europe qui se retrouvaient dans le pacifisme de Mitrany. Proche des travaillistes anglais, celui-ci fut en effet en mesure d'accéder aux dirigeants politiques, comme le révéla le grand discours de Robert Schuman du 9 mai 1950, dans lequel l'initiateur de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier déclarait que : « l'Europe ne se fera pas d'un coup [...] Elle se fera par des réalisations concrètes » donnant aux Etats l'habitude de coopérer ensemble en vue d'une « fusion d'intérêts indispensable à l'établissement de la Communauté économique ». En dépit du succès de la CECA, l'échec de la CED – qui s'expliqua en partie par le pacifisme des premiers européens – démontra que la construction européenne devait tenir compte de la dimension nationale, ce qui justifia la transformation de la doctrine en « néofonctionnalisme », plus soucieux de l'articulation entre le supranational et le niveau national.

133

# Le néo-fonctionnalisme

A la suite de la création de la CECA puis de la signature des traités de Rome, le fonctionnalisme se transforma en effet en « néo-fonctionnalisme » moins systématiquement opposé aux Etats. Dans The Uniting of Europe, Ernst Haas définit cette nouvelle approche comme un « processus par lequel les acteurs politiques de plusieurs communautés nationales sont déterminés à réorienter leurs allégeances, leurs aspirations et leurs activités politiques vers un nouveau centre dont les institutions possèdent ou demandent la juridiction sur les Etats nationaux préexistants. Le

résultat final d'un tel processus est la création d'une nouvelle unité politique coiffant les unités pré-existantes » 111. Contrairement au fonctionnalisme, le néo-fonctionnalisme se voulait beaucoup moins critique à l'égard des Etats. Plutôt que de diluer les souverainetés en fractionnant les allégeances, le néo-fonctionnalisme envisageait de créer un super état de type fédéral sur une base territoriale élargie, tout en préservant les souverainetés d'origine. Le néo-fonctionnalisme se caractérise ainsi par trois traits distinctifs :

- 1. Comme le fonctionnalisme, le néo-fonctionnalisme considère que l'intérêt partagé est le plus solide ciment de la coopération internationale. Cette conception dérive donc du libéralisme du XIX<sup>e</sup> siècle, qui envisageait que la paix dériverait du commerce entre les Etats. Le schéma libéral est néanmoins complété par la prise en compte de la nécessité de préserver une autorité politique, envisagée dans le cadre d'une fédération d'Etats;
- 2. L'idéal n'a pas sa place dans cette vision de la vie internationale. L'intégration doit donc être menée *fonction* après *fonction*, de manière pragmatique. Une fois lancé, le processus d'intégration est élargi ensuite à des domaines nouveaux par un effet d'engrenage (*spill-over effect*). Ce *spill-over effect* décrit la progression mécanique de l'intégration. Les caractéristiques de ce processus expliquent la complexité institutionnelle de ces organisations. L'intégration est, à l'origine, envisagée dans un domaine technique. Au gré des opportunités, de nouveaux domaines

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Ernst Haas, The Uniting of Europe. Political, Social and Economic Forces 1950-1957, Londres-Stanford (Ca), Stanford University Press, 2<sup>e</sup> éd., p. 16.

sont ensuite *intégrés*. Il en résulte que l'intégration est menée sans que ses principaux acteurs aient la capacité d'imaginer les conséquences de leurs décisions (principe d'*indirection*). Au fur et à mesure de la progression de l'intégration surgissent de nouveaux acteurs dont les intérêts ne peuvent plus être définis en termes nationaux : fonctionnaires, lobbies, régions... Les stratégies des acteurs concernés ne sont dès lors jamais identiques mais simplement convergentes (principe du consensus). Enfin, les objectifs de l'intégration ne peuvent pas être fixés à l'avance (principe d'*incrementalism*);

3. L'intégration est conduite de manière technicienne par des élites politiques, administratives, syndicales ou industrielles convaincues de sa nécessité. Les domaines intégrés sont ensuite exclus du champ politique et confiés à des autorités bureaucratiques. Les questions politiques, qui ne sont pas susceptibles d'être intégrées, demeurent du domaine des Etats. C'est à ce propos que le néo-fonctionnalisme diffère le plus du fonctionnalisme puisqu'il n'envisage pas la disparition des Etats et ne condamne pas systématiquement le mode d'organisation politique dans les domaines où celui-ci est plus performant que la gestion bureaucratique.

L'originalité – mais aussi le principal défaut – du néofonctionnalisme réside dans l'irréversibilité apparente du processus, dans lequel la *nécessité* prime la volonté politique. Les bénéfices que tirent les Etats de l'intégration les conduiraient à élargir mécaniquement les compétences des autorités supranationales. L'union politique serait la résultante automatique de l'union économique. L'exclusion de toute volonté politique interdit alors de « *donner sens* » à cette nouvelle entité à laquelle les populations sont

invitées à participer sur la base de « préférences de consommation » et non pas « de valeurs partagées » (Zaki Laïdi).

Fonctionnalisme et néo-fonctionnalisme ne prétendirent jamais se constituer en véritables théories. Distincts du fédéralisme – dont l'objectif est de transférer à une entité supérieure les pouvoirs de différentes communautés souveraines – comme de la simple coopération intergouvernementale observable dans le cadre classique des organisations internationales, ils se présentaient seulement comme des méthodes de découverte et d'apprentissage d'un vouloir-vivre en commun des Etats. L'idée centrale ne consistait donc pas en un abandon pur et simple du réalisme. L'intérêt demeurait bien chez les fonctionnalistes l'instrument central de la vie internationale. Mais toute l'originalité de la démarche résidait dans la recherche des conditions d'établissement d'une solidarité internationale inédite reposant sur la fusion de ces mêmes intérêts, l'égoïsme des nations pouvant être dépassé par une collaboration également profitable à tous.

# Le fédéralisme participatif

Comme le néo-fonctionnalisme, le fédéralisme accorde une place prépondérante aux élites qui tirent le processus et trouvent les solutions nécessaires pour désarmer les résistances à l'intégration. Les études contemporaines sur le fédéralisme se fondent pour l'essentiel non pas sur la création de nouvelles fédérations, mais sur le fonctionnement des fédérations existantes (Suisse, Allemagne, Canada...). L'intégration est étudiée à partir

de l'agrégation des politiques intérieures. Parmi les très nombreuses études sur le fédéralisme, nous retiendrons ici le concept de *fédéralisme participatif*, étudié par Jean-Louis Quermonne et Maurice Croisat. L'originalité de cette approche réside dans l'analyse des modalités pratiques de la cohabitation entre les autorités fédérales et fédérées (Länder, cantons, régions...).

Le fédéralisme intergouvernemental peut se définir comme « un mode de gouvernement qui repose non seulement sur l'autonomie des communautés fédérées et leur participation aux institutions et instances fédérales mais surtout sur la coopération entre gouvernements pour atteindre des buts communs par des ententes, des programmes et des financements conjoints ». Le fédéralisme intergouvernemental est donc une méthode de gestion concertée entre les niveaux fédéral et fédérés, qui accorde plus d'attention à la pratique qu'aux textes constitutionnels obligatoirement trop rigides. Entre « les compétences exclusives » des autorités locales et « les compétences partagées » des autorités fédérales, il existe des domaines mixtes (les tâches communes). Celles-ci sont gérées sur la base d'une « coordination volontaire des politiques fédérales et fédérées ». Deux niveaux de coopération peuvent alors être distingués :

- 1. Une coopération verticale entre la fédération et les autorités locales qui s'effectue sur le mode du *dédoublement fonctionnel*, par lequel les autorités fédérées participent en même temps aux instances fédérales ;
- 2. Une coopération horizontale entre les autorités locales qui échangent des informations, coordonnent leurs interventions et surtout, qui s'accordent pour présenter un front commun contre le niveau fédéral

## L'intergouvernementalisme

L'intergouvernementalisme fut initié dès les années 60 par Stanley Hoffmann, un universitaire américain proche de Raymond Aron, qui étudia l'essor de la construction européenne dans une perspective réaliste. Ultérieurement, Robert O. Keohane s'associa à Hoffmann pour analyser l'accélération de l'intégration européenne dans les années 80 112. La théorie de l'intergouvernementalisme visait à comprendre les mécanismes par lesquels les Etats sont conduits à s'associer pour répondre plus efficacement à des besoins communs. La crainte des pays européens d'accumuler les retards dans le domaine des nouvelles technologies fut à cet égard déterminante et conduisit les gouvernements à associer leurs efforts de recherche puis à élargir les débouchés par la création du marché unique. La coopération interétatique, par le biais des organisations internationales, était donc envisagée comme un procédé rationnel destiné à optimiser l'emploi des moyens mis en commun par les Etats-membres. Cette rationalité expliqua l'abandon progressif du droit de veto au profit d'un mécanisme de prise de décision à la majorité qualifiée. Stanley Hoffmann parla à ce propos de « mise en commun de la souveraineté » (pooled sovereignty). Dans cette perspective, la Communauté Economique Européenne, comme organisation internationale, fut envisagée comme « un multiplicateur de puissance » pour chacun des Etats-membres

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> Robert O. Keohane et Stanley Hoffmann The New European Community: Decisionmaking and Institutional Change, Boulder, Westview Press, 1991.

Les organisations internationales institutionnalisent donc la négociation-marchandage entre les Etats (*interstate bargaining*). Leurs décisions se présentent dès lors comme le plus petit commun dénominateur sur lequel se sont accordés les Etats. Dans cette négociation permanente, le rôle des grandes puissances demeure prépondérant. A cette première constatation, s'ajoute la prise en compte du pouvoir d'influence des organisations internationales : parce qu'elles apportent des solutions que les Etats ne peuvent offrir, les organisations internationales sont à leur tour en mesure de modifier les règles du jeu. Elles disposent donc d'un pouvoir d'influence mais celui-ci est insuffisant pour résister aux demandes des Etats. Leur « pouvoir de dire » est supérieur à leur « pouvoir de faire ».

Cette approche a été complétée dans les années 90 par les travaux d'un autre universitaire américain, Andrew Moravcsik qui parle pour sa part d'*intergouvernementa-lisme libéral* <sup>113</sup>. Comme Stanley Hoffmann, Moravcsik considère que les décisions des organisations internationales résultent d'un marchandage entre des Etats rationnels. Son originalité réside dans la dimension libérale de son approche qui se vérifie dans la formation des choix nationaux. Même s'il considère que les Etats cherchent à faire prévaloir leurs intérêts nationaux, ceuxci ne sont pas envisagés à travers le prisme réducteur d'un intérêt général incarné par un Etat neutre. Les préférences nationales énoncées par les Etats dans les instances de coopération résultent au contraire des demandes formulées

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> Andrew Moravcsik, Preferences and Power in the European Community: a Liberal Intergovernmentalist Approach, in Journal of Common Market Studies, 31 (1993), pp. 473-524.

par les acteurs sociaux qui cherchent à faire prévaloir leurs options devant les instances administratives et politiques. L'intergouvernementalisme libéral se présente donc comme une méthode pour analyser les procédures par lesquelles les Etats s'associent en vue de répondre aux attentes de leurs populations.

L'intergouvernementalisme s'est enrichi des recherches menées par les néo-institutionnalistes. Abandonnant toute référence aux aspects institutionnels, les néo-institutionnalistes ont été conduits à étudier l'influence des institutions internationales sur le comportement des Etats. Dans cette perspective, les organisations internationales sont perçues comme des instruments placés à la disposition des Etats pour faciliter l'adoption d'accords internationaux et assurer le respect des engagements pris. Concernant le contrôle des accords, le rôle des organisations internationales ne doit pas être envisagé sous l'angle de pouvoirs de police; les organisations internationales se contentent en fait de favoriser la réciprocité, ce qui conduit les Etats - même les plus puissants - à respecter leur parole pour s'assurer que les autres Etats se comportent de la même manière.

# Les théories de l'Etat faible

Les très nombreux travaux qui déclinent sur des modes divers les multiples carences de l'Etat, principalement dans les pays du Tiers-Monde où l'universalisation forcée du modèle occidental a souvent provoqué des catastrophes, participent également à ses approches stato-centrées tant elles démontrent ce besoin permanent d'Etat.

Ces recherches n'ont pas véritablement d'unité, comme le relève la multiplicité des appellations (théories du failed State, du collapsing State...). Certains auteurs peuvent avoir la tentation de faire porter sur cette greffe artificielle, tous les problèmes des zones concernées. Au début des années 90, le discours sur le monde « post-westphalien » a amplifié ces critiques. La mode éditoriale a alors favorisé la floraison d'ouvrages qui, sans faire référence au débat similaire qui avait eu lieu dans les années 60 (pour ne pas mentionner le très marxiste thème du dépérissement de l'Etat), tendaient à condamner l'Etat au prétexte d'une souveraineté caricaturée pour mieux mettre en évidence ses carences supposées. « La fin des territoires » accompagna donc la genèse d'« un monde sans souveraineté », où « la région » offrait une alternative à l'Etat pour refonder le politique à partir d'une société civile responsable. Comme la fin de la détente avait démontré la vacuité de théories qui postulaient la disparition du modèle classique des « boules de billard », la réhabilitation de la diplomatie coercitive comme le besoin d'Etat dont souffraient des régions entières tels l'Afrique ou l'ancien Empire soviétique eurent vite raison de ces fragiles constructions intellectuelles. Paradoxalement, celles-ci prétendaient offrir une alternative aux « relations internationales en fauteuil » au motif qu'elles avaient introduites les outils de la sociologie politique dans la gamme déjà très étendue des instruments à la disposition des relations internationales en ignorant que la perméabilité entre le monde des praticiens et la recherche académique avait été de longue date l'un des traits distinctifs de la discipline. Le phénomène de mode s'estompa assez rapidement et ce thème de l'Etat faible redevint un argumentaire pour plaider la cause de l'Etat fort. L'étude

de la conflictualité dans l'après-guerre froide confirma cette orientation en observant que les guerres contemporaines ne sont plus liées à la revendication de puissance des Etats les plus forts (qui privilégient au contraire des politiques d'abstention <sup>114</sup>) mais à la faiblesse des Etats faibles.

The State, War and the State of War de Kalevi J. Holsti offre ainsi un argumentaire original pour penser la pérennité de l'ordre westphalien 115. Dans cet ouvrage publié en 1996, l'auteur prolonge les travaux de Buzan sur les nouvelles formes d'insécurité et sur le rôle des « Etats faibles » dans l'instabilité du monde de l'après-guerre froide. Sa thèse centrale se présente cependant comme une défense de l'autorité étatique, les Etats forts étant « un élément essentiel de la paix dans et entre les sociétés ». Cette approche s'inscrit donc dans une perspective fort classiquement réaliste mais dont les postulats ont très nettement évolué depuis les origines. Comme Aron, Holsti admet l'existence d'une « loi tendancielle de la diminution de la force employée » 116, cette loi étant circonscrite aux seuls Etats industrialisés qui ont appris à éliminer entre eux la guerre, comme ils ont éliminé d'autres institutions sociales (duel, esclavage...). A l'inverse, la violence reste toujours d'actualité dans d'autres régions où elle a tendance à prendre de nouvelles formes. Ce sont « les guerres du

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Voir à ce sujet: Ghassan Salamé, Appels d'Empire – Ingérences et Résistances à l'Age de la Mondialisation, Paris, Fayard, 1996, 351 p.

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> Kalevi J. Holsti, The State, War and the State of War, Cambridge University Press, 1996, 254 p.

<sup>116</sup> Raymond Aron, Paix et Guerre entre les Nations, op. cit., pp. 553-554.

troisième genre » encore appelées « guerres des peuples » qui, après les guerres limitées de l'Ancien Régime et la guerre totale réapparue au XIX<sup>e</sup> siècle, présentent trois caractéristiques inédites :

- 1. Ces guerres cessent d'être systématiquement interétatiques. Quand elles prennent cette forme, elles relèvent avant tout des petites et moyennes puissances et non plus de grandes puissances souhaitant élargir leur aire d'influence;
- 2. Ces conflits sont caractérisés par l'absence de front et de campagnes militaires organisées ;
- 3. La distinction entre civils et combattants s'estompe ainsi que l'avait constaté Carl Schmitt dès les années soixante dans sa *Théorie du Partisan* <sup>117</sup> avec pour conséquence une population civile beaucoup plus exposée à la violence et à l'exode.

Le péril est d'autant plus grand que les Etats où les risques d'affrontement sont les plus élevés sont confrontés à ce que Holsti appelle « le dilemme de l'Etat faible » : « alors qu'ils donnent l'apparence d'un pouvoir autoritaire, l'expansion de l'Etat est sérieusement limitée par des centres locaux de résistance, par l'inertie bureaucratique et la corruption et par une fragmentation sociale... L'Etat faible est pris dans un cercle vicieux. Il n'a pas les capacités de créer une légitimité en offrant sécurité et d'autres services. Dans ses tentatives pour acquérir cette force, il adopte des pratiques prédatrices et cleptomanes comme

 <sup>117</sup> Carl Schmitt, Théorie du Partisan, Paris, Flammarion, 1992. Du même auteur, voir également: Der Nomos der Erde. Volkerrecht des Jus Publicum Europaneum, Berlin, Duncker und Humblot, 1987, 2º éd., 308 p (traduction française, Der Nomos der Erde, PUF, 2000).

il se joue ou exacerbe les tensions sociales existantes entre les myriades de communautés qui constituent la société. Tout ce qu'il entreprend pour devenir un Etat fort perpétue en fait sa faiblesse » <sup>118</sup>.

Prenant alors l'exemple de l'Amérique latine, où durant plus d'un siècle et demi abondèrent les conflits et les coups d'Etat, Holsti tire les conséquences de la pacification observée depuis le début des années 80 à la faveur de la démocratisation du continent pour considérer que le renforcement de l'Etat est la cause principale de ce déclin de la violence : « Il y a une corrélation significative entre les périodes de montée en puissance et de déclin de l'Etat et (...) l'incidence des guerres internes, des crises armées, des guerres inter-étatiques et d'interventions en tout genre... Les Etats peuvent surmonter le dilemme de sécurité et apprendre à vivre en raisonnable harmonie l'un avec l'autre ». Alors que les tenants du thème du déclin de l'Etat se plaisent à citer la comparaison de Rudolph Rummel entre les 168 millions de victimes causées par des conflits infra-étatiques au cours du XXe siècle du fait de dekamegamurderers et autres megamurderers et les 36 millions de morts provoqués par les conflits interétatiques 119, Holsti tire des mêmes observations une conclusion radicalement opposée : seul un Etat fort, c'est-à-dire un Etat de droit, peut apporter la paix.

<sup>118</sup> Kalevi J. Holsti, The State, War and the State of War, op. cit, p. 116-

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> Rudolph J. Rummel, Death by Government, New Brunswick, Transaction Books, 1994, 496 p.

La très grande majorité des travaux présentés jusqu'à ce point sont d'origine américaine. Même si les problématiques théoriques sont moins développées en Europe, le monde académique européen n'est pourtant pas totalement absent des débats en cours. La tradition étatique du Vieux Continent nourrit ainsi une réflexion qui, tout en se démarquant des cadres académiques américains, se situe à michemin entre la sociologie et la théorie des relations internationales. La Mondialisation – Théories, enjeux et débats de Pierre de Senarclens est représentatif de ce courant.

Cet ouvrage, dont la première édition fut publiée en 1998 sous un titre légèrement différent, se présente comme un manuel mais constitue avant tout un essai visant à fournir une explication globale de l'ensemble des relations internationales dans l'après-guerre froide 120. L'auteur, professeur à l'Université de Lausanne, se situe à la confluence des théories intergouvernementalistes et du réalisme libéral. Le thème central de ce livre est que, face à des demandes sociales croissantes, les Etats sont conduits à développer entre eux des instruments de coopération. Cette conception classique est cependant argumentée par une démonstration originale qui tient compte de données ignorées par les approches traditionnelles (la dimension sociale des relations internationales) et des facteurs nouveaux qui affectent des problématiques classiques (marginalisation et insécurité).

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Pierre de Senarclens, « La Mondialisation – Théories, enjeux et débats », Paris, Armand Colin, 2<sup>e</sup> édition, 2001, 219 p.

Alors que « la question sociale » avait été au cœur des débats théoriques et des confrontations politiques du XIX<sup>e</sup> siècle, Pierre de Senarclens remarque que face à des problèmes sociaux d'une ampleur incomparable (pour cause de mutations démographiques et de globalisation), l'approche théorique des relations internationales a trop souvent tendance à négliger cette « nouvelle question sociale », largement déterminée par des réalités de nature transnationale. Pour souligner la persistance de ces carences théoriques, Pierre de Senarclens souligne le caractère paradoxal de l'économie politique internationale qui intègre la dimension économique des relations internationales, tout en esquivant l'étude des questions sociales. Envisageant les conséquences sociales de la globalisation, non seulement sous l'angle de la dépendance des pays pauvres mais également à travers l'analyse des disparités croissantes au sein des économies industrialisées. Pierre de Senarclens constate que la réduction de la liberté d'action des Etats a pour conséquence directe d'affecter leurs capacités à faire face aux problèmes sociaux provoqués par l'évolution des modes de production.

Cette première approche conduit Pierre de Senarclens à aborder les problèmes de sécurité, non seulement sous l'angle classique de la violence interétatique ou de la revendication nationaliste, mais également à travers la prise en compte de la marginalisation croissante de certains groupes sociaux directement affectés par la globalisation. Récession économique, clivages inter-régionaux au sein de mêmes pays, concentration urbaine incontrôlée sont ainsi envisagés comme les principaux vecteurs de rejet de la modernité et de résurgence « de fanatismes politico-religieux de type xénophobe ». Il en résulte que « la

dynamique de la mondialisation entraîne en conséquence des phénomènes d'aliénation qui font le lit de projets politiques d'inspiration totalitaire » et d'opposition violente au matérialisme de la civilisation occidentale. Ces évolutions expliquent que les conflits de l'après-guerre froide diffèrent des conflits interétatiques envisagés par les rédacteurs de la Charte des Nations Unies et ont « pour caractéristique commune d'apparaître à la périphérie des principaux courants d'échanges économiques et à l'intérieur de pays dont les structures politiques sont fragiles ».

Face à ces nouveaux problèmes mal perçus, le monde des Etats est d'autant plus dépourvu de mécanismes adéquats de régulation qu'il n'existe « aucune instance internationale légitime ayant l'autorité et les capacités pour arbitrer les conflits de l'après-guerre froide ». Cependant, cette nouvelle « ère des souverainetés limitées » n'est pas pour autant synonyme d'instabilité chronique. Pierre de Senarclens peut ainsi envisager la structuration d'un nouvel ordre international autour des deux instruments de la coopération internationale et de la souveraineté :

• L'interdépendance accrue des nations provoquée par la mondialisation a tout d'abord tissé des liens de coopération de plus en plus étroits. Les Etats ont ainsi intérêt à participer à ces dynamiques de coopération intergouvernementale qui, tout en restreignant leur autonomie, améliorent l'efficacité de leurs politiques publiques et créent « des droits élargissant le domaine de la souveraineté ». Même si ces coopérations élargies sont essentiellement développées dans les pays industrialisés, Pierre de Senarclens remarque que le haut degré de convergence de la politique de ces nations implique une sécurité renforcée, laquelle s'étend progressivement aux Etats qui leur sont associés ;

• La mondialisation, qui va de pair avec l'absence d'autorité supranationale reconnue, relégitime paradoxalement les souverainetés nationales. Faute d'instrument de légitimation externe, la souveraineté reste ainsi « au centre des représentations dominantes de la politique ; elle est largement reconnue comme légitime. Elle influence à ce titre les structures de la société internationale. Elle continue de marquer les représentations institutionnelles et politiques des sphères dirigeantes, l'imaginaire collectif des acteurs de la scène mondiale ». Pierre de Senarclens est ainsi amené à conclure que, « malgré les évolutions contemporaines, l'ordre de Westphalie tient bon », dans la mesure où le principe de la souveraineté est le seul garant de la reconnaissance de la diversité des systèmes juridiques, idéologiques et politiques et le seul créateur de légitimité interne

Comme Pierre Rosanvalon considère que cette « nouvelle question sociale » doit déboucher à l'intérieur sur l'invention d'un nouvel « Etat-civique-providence », Pierre de Senarclens considère que, dans sa dimension internationale, cette crise nécessite un traitement politique, lequel ne peut passer que par l'Etat.

#### LES APPROCHES NON STATO-CENTRÉES

En dépit de l'attraction qu'exerce l'Etat, toutes les théories des relations internationales ne se situent pas obligatoirement par rapport au réalisme. Le fait que les approches critiques aient choisi de se positionner autant par rapport au réalisme que par rapport au transnationalisme par exemple témoigne du déclin relatif du réalisme. L'apport de la sociologie politique n'a ainsi pas seulement eu une portée méthodologique. Il a également contribué à déconstruire l'objet même des relations internationales, au point que certains auteurs préfèrent désormais parler de « politique mondiale » plutôt que de relations inter ou transnationales. La disparition de la frontière artificielle séparant – pour les besoins de l'analyse – le domaine étudié de la sphère interne a ainsi de multiples conséquences. Tout d'abord, l'Etat, perd son rôle de référence pour évaluer les capacités d'action des acteurs tiers. Emancipés d'une tutelle politique exclusive, ceux-ci se définissent par rapport à deux nouveaux référents : l'homme et l'humanité. L'Etat est ainsi subverti par le bas et par le haut. Il en résulte une contestation brutale de la primauté de la logique politique par le biais de laquelle les doctrines réalistes et stato-centrées résolvaient tous les différents susceptibles de déboucher sur un conflit. L'intérêt général, qui ne se confondait pas avec la sommation des intérêts particuliers, permettait en effet à la sphère publique d'imposer en toute circonstance sa médiation. L'émancipation des acteurs tiers et leurs capacités accrues de récuser tout contrôle politique crée donc un

choc de logiques inédit. Face à une situation particulière, la logique politique entre en conflit avec d'autres logiques (économique, culturelle, religieuse...), sans qu'il existe une voie privilégiée de résolution des tensions. Cet affaiblissement de l'Etat est amplifié par la prise en compte de nouvelles problématiques, où l'action individuelle ou collective des Etats se révèle inadaptée pour apporter les solutions souhaitables (environnement, mafiaisation des relations internationales, éthique...). Les acteurs de la société civile et de l'économie-monde sont ainsi en mesure de peser sur les choix collectifs. Simples contre-poids ou réels contre-pouvoirs, ces acteurs émancipés d'une allégeance citoyenne exclusive se définissent donc par d'autres identités que la nationalité ou la citovenneté. Ils sont au centre des théories qui rejettent toute référence au modèle stato-centré soit au nom d'une nouvelle géographie des réseaux réunissant une société-monde en voie de formation (les théories momdialistes et transnationalistes). soit du fait de la puissance de *l'économie-monde*, soit au motif des nouvelles articulations unissant les acteurs au système dans lequel ils évoluent (les théories critiques).

## Du mondialisme au transnationalisme

Le thème du changement systémique se situe dans le prolongement des théories mondialistes et transnationalistes des années 60 et 70. De ces écrits, est repris l'argument central d'une contestation de l'Etat qui aurait perdu son statut d'acteur principal de la vie internationale du fait de l'intensification des échanges économiques et culturels et de l'émancipation des acteurs non étatiques qui en résulte. L'ordre hérité des traités de Westphalie, qui avait

organisé les relations internationales autour des Etats depuis 1648 (« le monde westphalien »), serait ainsi remplacé par un nouveau système international (« le monde post-westphalien »). A la différence des premières théories qui s'étaient opposées au réalisme dominant, les nouvelles approches du changement systémique tiennent compte de la permanence des institutions internationales (au sens large de Keohane) organisées autour de l'Etat. La caractéristique première de ce monde post-westphalien serait ainsi son instabilité fondamentale, instabilité provoquée par la cohabitation de la société des Etats qui perdure et d'acteurs transnationaux cherchant à faire reconnaître leur autonomie par la contestation des prérogatives étatiques.

### Le mondialisme

L'école du mondialisme constitua la plus fondamentale remise en cause du réalisme. Inis L. Claude ouvrit la voie en 1962 en publiant *Power and International Relations*, une dénonciation véhémente de la politique de puissance <sup>121</sup>. A sa suite, John W. Burton formalisa, par une œuvre abondante, cette volonté de dépassement de la politique de puissance par une société-monde destinée à briser le monopole étatique. Burton posa en effet comme principe que l'Etat ne peut plus être considéré comme l'acteur unique, ou seulement essentiel de la vie internationale. Une pluralité d'acteurs aux statuts très divers allant des organisations internationales aux firmes multi-

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> Inis L. Claude, Power and International Relations, New York, Random House, 1962, 310 p.

nationales, des organisations non gouvernementales aux mouvements de libération nationale entretiennent entre eux des liens multiples qui ne peuvent plus être envisagés à travers l'unique critère de l'intérêt défini en terme de puissance.

#### • La « société-monde » de John W. Burton

L'idée centrale de Burton réside dans la représentation de multiples liens transnationaux sous forme d'une « toile d'araignée », où chaque acteur est uni à tous les autres par un enchevêtrement d'interactions de nature très diverses. Au modèle des boules de billard supposé incarner la « power politics », Burton substitue une représentation en « toile d'araignée » (cobweb) permettant de mieux saisir la multitude des transactions échappant aux rigidités des frontières physiques. Aussi recourt-il aux instruments de la systémique, de facon à diviser la société-monde prise dans son ensemble, en petites unités analysables. Les transactions, héritées des « issue systems », permettent ainsi de s'intéresser aux interactions multiples qui constituent cette toile d'araignée. Les Etats ne peuvent donc plus être considérés comme des entités juxtaposées les unes aux autres, le système international étant un tissu complexe d'interactions aussi bien économiques, sociales, politiques que religieuses, qui ne sont plus synthétisées par un quelconque intérêt général.

Dans la société-monde de Burton, l'échange devient le paramètre central de l'analyse et vise à satisfaire des « besoins fondamentaux » qui ressemblent à ceux de Mitrany (l'école anglaise des relations internationales). Comme chez Mitrany, ces besoins fondamentaux ne sont

plus ceux de l'Etat, mais c'est au contraire au niveau des individus que Burton se situe pour essayer de prendre la mesure de demandes sociales très diverses (égalité, bonheur, justice sociale, identité...) qui permettent de comprendre la nature des transactions transnationales. La distinction entre politique internationale et politique interne est donc récusée, l'insatisfaction des besoins fondamentaux dans l'ordre interne étant, de l'avis de Burton, la cause des tensions internationales. Celui-ci est alors amené à accorder une importance toute particulière à la manière dont sont perçus ces besoins fondamentaux.

Le mondialisme de Burton se situe donc aux antipodes du réalisme. L'Etat n'est plus un acteur singulier du jeu international. Bien plus, Burton récuse le contre-argument des réalistes, concernant l'existence d'une pluralité d'acteurs non étatiques qui s'expliquerait par les dysfonctionnements de l'Etat. Le schéma de Burton, qui part de l'Homme et de ses besoins fondamentaux pour aboutir à la société mondiale, insiste au contraire sur les situations « légitimes ». Alors que les réalistes n'envisageaient les relations internationales qu'à travers les situations de tension – quand l'usage de la force devient la seule solution possible -, Burton insiste sur la nécessité de prendre en considération les situations « normales », c'est-à-dire les milliers d'échanges harmonieux et non pas le cas atypique ayant impliqué un recours à la force. A la construction primaire du réalisme est ainsi opposé un système d'une effroyable complexité. En ce sens, les travaux de Burton sont aujourd'hui complètement dépassés et ne représentent plus qu'un intérêt historiographique. L'impossibilité de définir sa société-monde et la faillite de sa représentation contribuèrent grandement à appauvrir la contestation du réalisme et fournirent, en un sens, nombre d'arguments

aux futurs néoréalistes. Cependant, par son ambition même – et en dépit de l'échec de ses conceptions par trop utopistes – Burton contribua à la prise de conscience de la dimension *« transnationale »* du monde contemporain.

#### • La « Société des Individus » de Norbert Elias

La publication en 1987 de *la Société des Individus* de Norbert Elias réhabilita dans une grande mesure cette *« société-monde »* trop marquée par le climat intellectuel de ses origines. L'ouvrage d'Elias se présentait comme la compilation de trois textes d'époques différentes dont le premier remontait à l'entre-deux-guerres et le deuxième à la guerre froide <sup>122</sup>.

Repensant les rapports entre l'individu et la société, la démarche d'Elias repose sur le postulat que, plus large est l'environnement social, plus nombreuses sont les possibilités d'individualisation offertes à l'homme. Le monde qu'il décrit n'est pas sans ressemblance avec la « toile d'araignée » de Burton, lui-même prenant l'exemple du filet pour illustrer son propos : « un filet est fait de multiples fils reliés entre eux. Toutefois ni l'ensemble de ce réseau, ni la forme qu'y prend chacun des différents fils ne s'expliquent à partir d'un seul de ces fils, ni de tous les différents fils en eux-mêmes ; ils s'expliquent uniquement

<sup>122</sup> Norbert Elias, La société des individus, Paris, Fayard, 1991, 301 p. Pour une critique de l'approche internationale d'Elias, voir : Guillaume Devin, Norbert Elias et l'Analyse des Relations Internationales, in Revue Française de Science Politique, avril 1995, pp. 305-327.

par leur association, leur relation entre eux. Cette relation crée un champ de forces dont l'ordre se communique à chacun des fils, et se communique de façon plus ou moins différente selon la position et la fonction de chaque fil dans l'ensemble du filet. La forme de chaque fil se modifie lorsque se modifient la tension et la structure de l'ensemble du réseau. Et pourtant ce filet n'est rien d'autre que la réunion de différents fils ; et en même temps chaque fil forme à l'intérieur de ce tout une unité en soi, il y occupe une place particulière et prend une forme spécifique » 123.

Les relations de dépendance réciproque entre les individus et la société se retrouvent à l'échelle planétaire dans l'interdépendance des Etats qui, rapportée à l'échelle des individus, suscite le sentiment d'appartenance à une humanité globale. Ce nouveau sentiment d'appartenance brise alors le cadre imposé par « l'ancien régime de la sociologie... où l'on prenait pour modèle de sociétés les unités sociales correspondant à l'organisation des Etats » 124. Téléphones, radios, charters, et tous les réseaux d'interdépendance entre les Etats ont abouti à ce que « les mailles du filet se sont resserrées à vue d'œil au cours du XX<sup>e</sup> siècle ». Ainsi, Norbert Elias préfigurait l'ensemble des analyses centrées sur le paradoxe de la localisation et de la globalisation: « Les hommes se trouvent actuellement dans un processus massif d'intégration qui non seulement va de pair avec de nombreux mouvement partiels de désintégration mais qui en outre peut aussi faire place à n'importe quel moment à un processus dominant de désintégration » 125.

<sup>123</sup> Norbert Elias, La Société des Individus, op. cit., pp. 70-71.

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> Ibid., p. 216.

<sup>125</sup> Ibid., p. 218.

Même s'il n'exclut pas la possibilité de régression et s'il constate que l'individu perd toute possibilité d'exercer un quelconque pouvoir dans cet environnement élargi, Norbert Elias postule que « l'unité suprême de survie » des hommes est désormais à l'échelle du monde : « Le passage à l'intégration de l'humanité au niveau planétaire en est certes encore au tout premier stade. Mais les premières formes d'une nouvelle éthique universelle et surtout la progression de l'identification entre les êtres sont déjà nettement sensibles... On observe également d'autres signes d'amorce d'un sens croissant de la responsabilité à l'échelle mondiale en ce qui concerne le destin de l'humanité. Ils répondent à la menace universelle résultant du développement des armements et, sans que ce soit intentionnel, des moyens de production civils. Toute une série d'organisations privées, comme Amnesty International, témoignent que le sentiment de responsabilité qu'éprouvent les individus quant au sort des autres dépasse de loin les frontières de leur propre pays et de leur continent » 126.

#### Le transnationalisme

Le transnationalisme offre une vision amendée et moins radicale que le mondialisme. Il s'inscrit dans une longue tradition qui, à travers tout le XX<sup>e</sup> siècle, a postulé la clôture du monde et l'autonomie de la société civile par rapport à l'Etat. En ce sens, le transnationalisme se contente à bien des égards d'actualiser à l'aide d'Internet *la doctrine pluraliste* d'Eugen Ehrlich et de Harold Laski,

<sup>126</sup> Ibid., pp. 222-223.

qui, dès les années 1900, considéraient que l'unité de l'Etat était une fiction incapable de rendre compte de la diversité des identités des individus et du fractionnement

des loyalismes qui en résultait. Le fait que dès 1931, Paul Valéry puisse écrire dans l'avant-propos de Regards sur le Monde Actuel que « le temps du monde fini commence » témoigne ainsi de la permanence du besoin de penser le monde autrement, mais aussi de l'impossibilité de satisfaire ce besoin. Et donc, a fortiori, des limites de ces constructions intellectuelles qui offrent un regard original et critique sur le monde, sans pour autant fournir les instruments pour le changer. A cet égard, l'évolution des mouvements écologiques (lesquels sont au cœur de l'argumentaire transnationaliste) est symptomatique des carences de ces travaux qui sont certes capables de décrire le rôle de ces groupes alternatifs dans la prise de conscience des nouveaux problèmes, mais qui ne peuvent expliquer pourquoi ces mêmes « alternatifs » se résignent à devenir des partis de gouvernement pour être en mesure d'agir avec le maximum d'efficacité

#### • Les « turbulences » de James Rosenau

En 1990, James Rosenau publie *Turbulence in World Politics*, sous-titré *A Theory of Change and Continuity* <sup>127</sup>. Cet ouvrage justifie son titre en constatant que les paramètres issus des traités de Westphalie, qui avaient été à l'origine du système international moderne fondé sur

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> James N. Rosenau, Turbulence in World Politics. A Theory of Change and Continuity, *Princeton University Press*, 1990, 480 p.

l'Etat, ont été balayés. La multiplication des acteurs agissant en dehors du cadre de la souveraineté (« sovereignty free ») et la dispersion des identités, qui ne peuvent plus s'incarner dans une allégeance unique envers l'Etat du fait de la fragmentation des solidarités, seraient à l'origine de ces turbulences. Celles-ci seraient ainsi marquées par l'antagonisme entre la logique compétitive des Etats, qui subsiste, et les logiques concurrentes, qui contestent l'hégémonie du tout politique. Les tensions actuelles auraient donc pour origine cette confrontation entre deux approches concurrentes condamnées à cohabiter.

Selon Rosenau, les paramètres régulateurs organisant les relations internationales depuis 1648 ont été à l'origine du système international étatique qui, jusqu'à une période récente, demeuraient relativement stables. Guerres, révolutions ou crises économiques pouvaient être à l'origine de fluctuations de grande ampleur. Toutefois, ces transformations n'étaient que des fluctuations contenues dans des limites tolérables. Ces variables intégrées au fonctionnement des systèmes internationaux successifs étaient ainsi régies par des paramètres fondamentaux qui, constituant des frontières, étaient constants (« being boundaries, parameters are normaly stable ») ou, pour le moins, soumis à une évolution extrêmement lente. Ces paramètres sont chez Rosenau au nombre de trois. Le paramètre individuel (« micro parameter ») est constitué par les instruments à l'aide desquels les citoyens des Etats et les membres des organisations non gouvernementales se rattachent à l'univers macropolitique. Cet univers macropolitique constitue le deuxième paramètre, encore appelé paramètre structurel, qui se rapporte « aux contraintes fixées par la distribution de la puissance parmi et entre les collectivités du système global ». Entre ces deux dimensions, on peut

distinguer un élément intermédiaire, le paramètre rela-

159

tionnel, qui s'intéresse « à la nature des relations d'autorité qui lient les individus du niveau micro à leur collectivité ». Les turbulences constatées auraient donc pour origine » la scission entre le système étatique qui coexiste dorénavant avec un système multicentrique aussi puissant mais plus décentralisé » 128. Le corollaire de ce constat est de détruire les relations d'autorité qui unissaient les individus à la collectivité à laquelle ils appartenaient via le paramètre relationnel. Les raisons de cette évolution sont, selon Rosenau, au nombre de cinq et sont liées 1) au passage d'une société industrielle à une société post-industrielle, 2) à l'émergence des problèmes (« issues ») qui, du fait du progrès technologique, ne peuvent plus être abordés qu'au niveau transnational (pollution, terrorisme, drogue...), 3) aux capacités déclinantes des Etats pour apporter des réponses satisfaisantes aux problèmes majeurs que se posent les citoyens, 4) à la tendance à la décentralisation et 5) à l'émergence d'une opinion publique plus informée des affaires mondiales.

Jusqu'à présent, l'approche de Rosenau n'est guère originale. Kenneth Waltz avait lui-même pris en compte cette dualité des ordres mettant face à face la société des Etats et la société transnationale. Mais ce dernier considérait que l'ordre étatique était toujours l'instrument de régulation des relations internationales. Rosenau, pour sa part, met en évidence l'érosion des pouvoirs de l'Etat, en portant son attention sur le paramètre individuel. Alors que l'individu n'avait jamais été pris en compte par les théories réalistes, il insiste sur les mutations affectant les

comportements individuels depuis les années cinquante pour expliquer la concurrence que subissent les mécanismes interétatiques. D'autres analystes, tel John W. Burton, par exemple, avaient déjà érigé l'individu en acteur de la vie internationale, mais cet homme était essentiellement envisagé comme une valeur 129. Rosenau va s'efforcer de définir cet acteur d'un nouveau genre, comme on peut définir par ailleurs l'Etat ou un régime. Il distingue à ce titre trois types d'acteurs individuels : le citoyen, le responsable politique et l'acteur privé dont les initiatives influencent la scène internationale. Il s'agit alors d'étudier la manière dont se combinent le niveau individuel et les autres niveaux. Il reprend donc une question qu'il avait posé à la fin des années 70 en s'interrogeant si « le touriste et la terroriste », deux personnages emblématiques de la période remettaient en cause la centralité de l'Etat comme acteur des relations internationales 130. A l'époque, il avait répondu par la négative. Dix ans plus tard, sa réponse est positive. Désormais, Rosenau considère que le conflit antérieur entre le niveau « micro » (le niveau individuel) et le niveau « macro » s'est traduit par le triomphe de l'individuel qui existe désormais par lui-même. Quatre raisons sont ainsi invoquées dans la quatrième partie de l'ouvrage pour justifier cette transformation en profondeur. La première de ces raisons est liée selon Rosenau au développement de l'intelligence artificielle, qui tout en renforçant le pouvoir des élites, les a, dans le même temps, obligées

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> John W. Burton, The Individual as the Unit of Explanation in International Relations, in International Studies Newsletter, février 1983, pp. 14-17.

<sup>130</sup> James N. Rosenau, Le Touriste et le Terroriste, in Etudes Internationales, vol. X, n° 2, juin 1979.

à admettre la complexité du réel et à renoncer à proposer des visions manichéennes. Avec pour résultat, la rupture des solidarités mécaniques qui, sur les problèmes internationaux, permettaient de rassembler sans grand mal les membres d'une même communauté. De ce fait, les individus n'ont pas seulement changé d'attitude mais ont acquis de nouvelles références pour interpréter les phénomènes internationaux. « Ce ne sont pas les attitudes des citoyens envers la politique qui transforment la politique mondiale mais leurs capacités à employer, articuler, diriger et rendre effectives ces nouvelles attitudes » 131. La prolifération de nouveaux groupes (les « new singles issues groups » des sociologues de l'école de Chicago ou les « tribus » de Maffesoli) a pour conséquence d'éroder les rapports d'autorité et donc, d'affaiblir les gouvernements. Ce qui se traduit alors par l'émergence de nouvelles normes, qui non seulement transforment les légitimités et altèrent l'absolu de la souveraineté, mais qui également contribuent à l'émergence d'une culture globale (ce qui correspond ici à l'une des hypothèses d'évolution envisagées par Hedley Bull).

Cette nouvelle culture post-internationale pose, dans ces conditions, le problème de l'agrégation de ces différents niveaux, qui ne peut plus être abordé avec les anciens modèles. Pour les néoréalistes comme pour les marxistes d'ailleurs, l'individu était, en effet, entièrement déterminé par les superstructures ou l'Etat, ce qui, dans l'optique de Rosenau, condamne irrémédiablement ces deux modes de conciliation. De même, les positions opposées de l'école du *« public choice »*, qui envisageaient

<sup>131</sup> James N Rosenau, Turbulence in World Politics, op. cit., p. 334.

l'intérêt collectif comme une sommation d'intérêts individuels, supposent que ces mêmes individus fonctionnent dès maintenant de la manière la plus rationnelle, ce qui interdit une amélioration des processus de conciliation. En fait, la turbulence majeure que souligne Rosenau réside dans l'absence de mécanismes de substitution. Il y a, en effet, en permanence, tension entre les phénomènes constatés de désagrégation et les nécessités d'agrégation mais aucune solution n'est envisageable. Rosenau prend ainsi l'exemple des processus de globalisation (immigration, flux financiers...) qui génèrent presque automatiquement « une résistance à la globalisation contribuant ainsi au développement des processus de localisation » 132. Sa conclusion est donc d'ouvrir un nouveau champ d'études et de faire dorénavant porter l'intérêt de la discipline sur les nouveaux mécanismes d'interaction et d'agrégation des niveaux micro et macro plutôt que de continuer à opposer ces deux niveaux.

#### • Le retour des réseaux

Echappant au contrôle de l'Etat, les flux transfrontaliers sont, pour les nouveaux transnationalistes, à l'origine d'une triple crise. *Une crise de la souveraineté* tout d'abord, puisque que c'est bien la capacité de l'Etat à organiser la vie sociale qui est en cause. *Une crise de la territorialité* ensuite, dans la mesure où la tendance à la globalisation bouleverse les cadres territoriaux classiques

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> James N. Rosenau, Les Processus de la Mondialisation : Retombées Significatives, Echanges Impalpables et Symbolique Subtile, *in Etudes internationales*, vol. XXIV, n° 3, septembre 1993, p. 502.

délimités par des frontières. Une crise d'autorité enfin, car c'est en définitive l'incapacité à organiser les désordres actuels qui interdit l'instauration d'un ordre reconnu qui permettrait, à son tour, d'élaborer le cadre d'une interprétation stable. L'essai de Bertrand Badie et de Marie-Claude Smouts consacré au Retournement du monde s'inscrit dans cette tradition et a pour ambition de proposer une nouvelle sociologie de la scène internationale décrivant les implications de cette triple crise 133. L'originalité de cet ouvrage est d'être le résultat d'une collaboration entre un sociologue et une internationaliste. Constatant que l'Etat-nation ne suffit plus à prendre la mesure des ruptures et des recompositions du monde contemporain, les auteurs ont recours aux catégories de la sociologie politique (anomie, dialectique de l'intégration et de l'exclusion, crise de la domination...) pour analyser la concurrence entre « des souverainetés de plus en plus entravées et des individus de plus en plus émancipés ». Le retournement du monde est dans ces conditions, le résultat d'une évolution paradoxale entre la diffusion des pouvoirs et la dispersion des actions dans un ordre international qui « émancipe les individus et les groupes mais restreint les souverainetés, (qui) libère les particularismes mais entrave leur institutionnalisation ». La première partie de l'ouvrage retrace l'irruption des sociétés dans la vie internationale, tant sous l'angle de l'éclatement culturel – et donc de la rupture de la rationalisation unique via l'intérêt général – que sous l'angle plus classique du contournement de l'Etat par la montée des flux transna-

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale, *Presses de la FNSP et Dalloz*, 1995, 2<sup>e</sup> édition, 254 p.

tionaux. La conséquence de ce mouvement réside dans une « perte des repères » liée à la diversification des acteurs, à la multiplicité de leurs stratégies et à la diversité de leurs allégeances. Concernant les acteurs, on assiste à une disparition des instruments classiques de régulation fondés sur la puissance, que celle-ci soit envisagée sur le mode politique (domination) ou économique (les tribulations de l'ordre marchand). Concernant les analyses, les auteurs constatent que les incertitudes affectant le concept de puissance transforment la sociologie des conflits du fait de la dissémination de la violence

La troisième partie de l'ouvrage ne se contente pas de

constater les conséquences de ces ruptures successives mais propose aussi une première ébauche de recomposition. La proposition principale réside dans une nouvelle dialectique de l'intégration et de l'exclusion dont l'origine doit être trouvée dans la tension entre les tendances à la globalisation et le mouvement contraire vers une relocalisation envisagée, avec K. Deutsch, sur une base régionale. Postulant que « la dialectique intégration/exclusion n'exprime plus seulement une coupure Nord-Sud » mais qu'elle traduit également « une fracture traversant toutes les sociétés, y compris celles des pays industrialisés », les auteurs entendent définir une voie moyenne entre la globalisation et la régionalisation, de façon à ne pas sousestimer « la force des demandes adressées au politique pour redéfinir, précisément, une identité collective, un enracinement social, des valeurs morales à opposer à la mondialisation, y compris dans les pays les mieux insérés dans les circuits internationaux, mais qui, en poussant les choses jusqu'à la caricature, a le mérite de montrer

comment la globalisation économique et l'accès inégal à

la technologie renforcent des mécanismes d'exclusion déjà à l'œuvre ».

Refusant la possibilité d'élaborer une approche théorique des relations internationales, les auteurs en reviennent donc à une sociologie des relations internationales qui se situe, dans le cadre des recherches théoriques françaises, dans le prolongement des travaux de Marcel Merle.

#### L'économie-monde

La globalisation économique n'est pas un phénomène nouveau. Pour Keynes ou pour Karl Polanyi, la globalisation était ainsi achevée dès le début du XXe siècle et il fallut attendre le milieu des années 80 pour que le taux d'ouverture des principaux Etats industriels retrouve le niveau qui était le sien à la veille de la Première Guerre mondiale. La théorie de l'impérialisme avait ainsi attribué aux acteurs économiques et financiers une autonomie sans commune mesure avec celle dont ils disposent aujourd'hui, puisqu'ils étaient non seulement capables d'ignorer les rares tentatives d'encadrement économique d'une sphère publique encore peu développée (par rapport au futur Etat-Providence) mais qu'ils étaient également en mesure d'instrumentaliser les super-structures politiques. Les grilles de lecture de l'économie-monde dérivent donc moins des théories marxistes, qui durent être repensées pour servir d'argumentaire aux pays du Tiers-Monde, que des tentatives de l'économie politique internationale pour offrir une articulation inédite entre la sphère politique et la sphère économique. En réintroduisant le pouvoir dans l'analyse économique et en accordant une place centrale

à l'échange international, l'économie politique internationale s'efforce ainsi de devenir une discipline autonome – en marge de l'économie politique comme des relations internationales – pour penser les nouvelles articulations entre les sphères politique, économique et financière.

# L'école de l'impérialisme

Le marxisme n'a finalement eu qu'une incidence marginale dans l'élaboration des théories des relations internationales, puisque l'URSS mit en œuvre une diplomatie réaliste que ses principaux théoriciens défendirent en se faisant les ardents défenseurs de la souveraineté (la thèse de *la citadelle assiégée*). Les instruments de cette école – et plus particulièrement la théorie de l'impérialisme – n'ont, de fait, été qu'un moyen de propagande des Etats socialistes, ce qui correspondait parfaitement à l'idéologisation de la vie internationale apparue avec la bipolarisation. Cependant, cette approche structuraliste donna naissance dans les pays du Tiers-Monde à l'école de la *« dependencia »* qui permit aux Etats nés de la décolonisation d'élever le développement au rang de priorité de l'action internationale au moins équivalente à la guerre.

#### • L'obsolescence de la théorie classique de l'impérialisme

La théorie de l'impérialisme correspondait à la transposition de la lutte des classes au domaine international. D'origine libérale (Hobson), la théorie fut reprise et amplifiée par les théoriciens marxistes (Boukharine, Lénine, R.

Luxembourg). La cartellisation de l'économie, née de la fusion du monde de l'industrie et de la finance, devait donner lieu à une compétition très vive en vue de la conquête de marchés. Cet esprit de conquête s'expliquait par la nécessité d'écouler des productions industrielles dopées par l'accroissement des rendements provoqué par les économies d'échelle. Dans cette optique, la colonisation était expliquée par l'influence des infrastructures économiques sur les superstructures politiques. « Stade suprême du capitalisme », l'impérialisme se présentait comme la convergence du capitalisme économique et financier. Son expansion se heurtait toutefois aux limites naturelles de la colonisation, une fois tous les territoires conquis. L'impossibilité d'écouler les productions d'industries toujours plus concentrées débouchait sur la guerre. L'inévitabilité de la guerre était donc inscrite dans la logique capitaliste. La puissance mobilisable dans cette conflagration devait lui donner une ampleur sans égale, au point de détruire le système capitaliste.

Cette théorie prophétique du devenir du monde capitaliste ne se vérifia pas. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'économiste soviétique Eugène Varga émit la première critique. Contrairement aux attentes de Staline, les démocraties européennes sortirent raffermies de la guerre. Le déterminisme de la théorie fit ainsi l'objet de deux critiques :

• D'un point de vue économique et financier, la théorie de l'impérialisme reposait sur la loi des débouchés. La conquête de marchés extérieurs se justifiait aussi long-temps que les populations occidentales n'avaient pas encore atteint le seuil de la consommation de masse. Dès lors que celle-ci devint réalité, les colonies se transformèrent prioritairement en opportunités de placements

financiers avantageux (surtout dans le cas des capitaux anglais) et plus marginalement en sources de matières premières, bien que l'industrie européenne ait prioritairement transformé les matières premières extraites sur le vieux continent (à ce titre, Paul Bairoch rappela que la Grande-Bretagne demeura jusqu'à la fin des années 30 le principal exportateur d'énergie <sup>134</sup>). En tout état de cause, les colonies ne furent jamais en mesure d'acheter des productions trop chères pour elles (loi des débouchés). Sur le plan financier, la théorie de l'impérialisme ne fournit pas non plus d'explication satisfaisante pour expliquer les mouvements de capitaux exportés par l'Europe avant la Première Guerre mondiale. Ainsi, sur les 45 milliards de francs-or placés par la France à l'étranger en 1913, seuls 3 milliards étaient investis dans les colonies. Si la colonisation procéda d'une démarche impérialiste, celle-ci ne s'expliqua donc pas par la théorie de l'impérialisme;

• Sur le plan historique, la colonisation ne pouvait en effet se réduire à une simple entreprise économique. Dans *Empire Colonial et Capitalisme Français : Histoire d'un Divorce* <sup>135</sup>, l'historien Jacques Marseille tenta de comprendre l'acharnement de la France à conserver après 1945 un empire qui lui coûtait plus cher qu'il ne lui rapportait. Ses conclusions rejoignent celles d'Eric Hobsbawn <sup>136</sup>, qui constata que la colonisation britannique transforma une domination informelle sur la totalité du

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> Paul Bairoch, Mythes et Paradoxes de l'Histoire Economique, Paris, Ed. La Découverte, 1999, 288 p.

<sup>135</sup> Jacques Marseille, Empire Colonial et Capitalisme Français : Histoire d'un Divorce, *Paris, Albin Michel, 1984, 461 p.* 

<sup>&</sup>lt;sup>136</sup> Eric Hobsbawn, Industry and Empire. An Economic History of Britain since 1750, Londres, Weindenfeld and Nicholson, 1968, 336 p.

monde par un empire formel sur un quart de la planète. Ces travaux montrent ainsi que la recherche du prestige national ou encore le goût de l'aventure jouèrent un rôle au moins aussi important dans la colonisation que les considérations économiques.

Comme le constata Schumpeter, ce n'est donc pas parce qu'il y eut effectivement « impérialisme », que la théorie de l'impérialisme fut vérifiée. Néanmoins, elle permit de réfléchir aux présupposés du libéralisme et du positivisme. Ces deux doctrines postulaient que la société industrielle et le marché constituaient des facteurs de pacification à l'extérieur et de progrès social à l'intérieur. Plus prudemment, il convient de remarquer qu'il n'existe aucun déterminisme, ni dans un sens, ni dans l'autre : le libéralisme peut être source de paix, mais il peut également avoir besoin de la guerre pour résoudre ses crises cycliques.

# • La théorie de la dependencia : les relations internationales vues du Tiers-Monde

La reformulation des théories marxistes fut essentiellement le fait des pays du tiers-monde et plus particulièrement de l'Amérique latine. Les travaux de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine dirigée par l'économiste Raoul Prebish initièrent la théorie de la *« dependencia »* par laquelle la situation dramatique des pays du Sud s'expliquait du fait de l'exploitation des pays de la périphérie par un centre capitaliste. Cette reprise des thèses de R. Luxembourg expliquait ainsi le développement inégal des nations par la domination du mode de production capitaliste en opposition aux postulats libéraux d'un commerce source d'enrichissement mutuel.

Dans The Politics of World Economy 137, Immanuel Wallerstein, historien de l'économie d'origine américaine, résuma en dix-sept articles ses thèses antérieurement développées dans The Capitalist World Economy concernant le thème de l'échange inégal issu de la hiérarchie des Etats. L'idée essentielle de Wallerstein était que la faiblesse des Etats de la périphérie était nécessaire aux processus d'exploitation et d'accumulation des Etats du centre capitaliste. Wallerstein s'inspira de Fernand Braudel en reprenant le concept d'« économie-monde », développé autour de l'ouvrage de référence que constituait La Méditerranée à l'époque de Philippe II. Par cette notion d'« économie-monde », Braudel entendait l'économie d'une portion de la planète dans la mesure où elle forme un tout. Autour de la suprématie espagnole en Méditerranée, le monde était donc organisé en cercles concentriques partant d'une zone centrale détenant le pouvoir politique et économique autour de laquelle rayonnaient des zones intermédiaires et des zones périphériques. Mais si chez Braudel, le pouvoir politique était à l'origine de la constitution d'un centre impérial, Wallerstein remonta à la Renaissance et à la Réforme pour tenter d'expliquer comment la crise du féodalisme mit fin au principe impérial et à la suprématie du politique. A compter du XVe siècle, selon Wallerstein, le politique aurait été ainsi transformé en simple instrument destiné à extraire le surplus économique. Une fois ce pas franchi, Wallerstein en arriva à contester l'ensemble des instruments de l'économie libérale. Contrairement à Smith et à Ricardo, et dans la

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> Immanuel Wallerstein, The Politics of World Economy: the States, the Movements and the Civilizations, *Cambridge University Press*, 1988, 191 p.

lignée des travaux de Sismondi, il s'attacha à démontrer comment les théories de l'avantage comparatif ne pouvaient pas fonctionner, puisque le commerce international était avant tout un processus d'exploitation des plus pauvres par les plus riches. Le centre capitaliste soumis à la logique de l'accumulation et de la monopolisation ne pouvait donc que croître aux dépens de périphéries prolétarisées. Aussi en arrivait-il à transférer la lutte des classes à l'échelle internationale en opposant la bourgeoisie du centre au prolétariat de la périphérie. Ce qui aboutissait à récuser le statut d'acteur à l'Etat puisque « l'économie-monde capitaliste a, et ce depuis qu'elle fonctionne, des frontières beaucoup plus larges que les frontières de n'importe quelle unité politique. » Et Wallerstein de conclure que « dans le système capitaliste, il n'existe aucune autorité politique exerçant une autorité ultime sur l'ensemble ».

Cette thèse, qui ne manqua pas d'être vivement critiquée pour son économisme trop réductionniste, fut vivifiée par la théorie des modes de production développée par Samir Amin dans *L'accumulation à l'échelle mondiale* (1970) et *Le développement inégal* (1974) <sup>138</sup>. En effet, Wallerstein n'expliquait pas comment le capitalisme pouvait parvenir à une telle prééminence. Partant des mêmes présupposés, et après avoir lui aussi vivement contesté les intruments de l'économie marginaliste fondée sur une rationalité unique et fictive (l'économie *robinsonnienne*), Samir Amin développa l'idée que c'était l'expansion d'un mode

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Samir Amin, L'Accumulation à l'Echelle Mondiale, Paris, Anthropos, 1988, 2<sup>e</sup> éd., 616 p. Le Développement Inégal. Essai sur les Formations Sociales du Capitalisme Périphérique, Paris, Ed. de Minuit, 1973, 367 p.

de production spécifique au détriment des équilibres locaux qui générait les phénomènes d'exploitation et d'accumulation. L'intégration des économies des pays du Sud dans le marché mondial se traduisait en effet par le développement d'activités d'exportation, créant obligatoirement une désarticulation économique et sociale chez les nations de la périphérie. La faible élasticité des produits exportés par les nations du Sud (cultures d'exportation ou matières premières) générait ainsi un mécanisme dialectique d'exploitation-accumulation exclusivement profitable aux économies développées : « les relations entre les formations du monde développé et du monde sous-développé se soldèrent par des flux de transferts de valeurs qui constituèrent l'essence du problème de l'accumulation à l'échelle mondiale ».

172

Dans la lignée des théories du sous-développement initiées par Alfred Hirshman et François Perroux, Samir Amin s'attacha à démontrer les raisons pour lesquelles le développement des pays de la périphérie était handicapé par les règles du capitalisme dominant. Contrairement à Wallerstein, qui n'expliquait pas les causes de l'apparition d'une économie-monde capitaliste et qui se contentait de constater les phénomènes de domination du centre sur la périphérie, Samir Amin s'intéressa aux causes de l'expansion du capitalisme. Pour lui, le sous-développement était la conséquence de l'irruption des mécanismes de marché à l'intérieur même des économies du tiers-monde. Or, le capitalisme de la périphérie ne pouvait se traduire par un développement comparable à celui dont avaient bénéficié les nations occidentales. Trois raisons étaient ainsi mises à jour pour expliquer le sous-développement, qui ne pouvait plus seulement être considéré comme un retard

de développement mais, au contraire, comme une inadéquation totale entre le modèle dominant et la nature des

économies des pays de la périphérie. La première de ces raisons tenait aux inégalités sectorielles de productivité liées à l'absence de diffusion du progrès technique. Alors que celui-ci avait permis de niveler les conditions de production au sein des nations occidentales, le progrès technique n'avait pas diffusé de manière aussi régulière à l'intérieur des nations périphériques. Deuxième raison, il en résultait une désarticulation profonde des mécanismes économiques à l'intérieur de ces pays puisque, à côté de certains secteurs développés, subsistaient des îlots traditionnels où le progrès technique ne pouvait pénétrer. Enfin, troisième raison, le développement des pays de la périphérie avait été envisagé comme un simple prolongement des économies développées, aboutissant à une spécialisation inégale entre le centre et la périphérie. Ainsi S. Amin expliquait le caractère inégal des échanges par la mise en concurrence de produits dont les prix de production étaient inégaux. Bien plus, et contrairement à toutes les idées reçues, Samir Amin expliquait l'expansion du capitalisme par le fait que le centre était avant tout exportateur de capitaux pour bénéficier de la différence des prix de production. Dès lors, l'économie capitaliste pouvait se propager en pénétrant à l'intérieur des économies sousdéveloppées. Avec pour conséquences des distorsions croissantes entre secteurs de production, une augmentation des activités tertiaires et du secteur improductif en général, et une prédilection pour les branches tertiaires pourtant peu adaptées aux besoins internes des pays sous-développés. Il en tirait alors pour conclusion que la seule solution

pour briser l'étau du sous-développement était de rompre

avec le mode de production capitaliste.

La détérioration des termes de l'échange comme la crise de la dette et la persistance des inégalités dans le monde – voire leur accroissement – confirment l'intérêt de ce concept d'« économie-monde ». Alors que le marxisme, comme théorie, subit le contrecoup de la faillite des pays de l'Est, ce thème fut amplifié par la « mondialisation » qui s'imposa dès le lendemain de la chute du mur de Berlin.

# L'économie politique internationale

Le tout-politique du réalisme n'apportait plus au début des années 80 une réponse satisfaisante à la complexité des phénomènes internationaux. La transnationalisation de la vie économique, la dérèglementation mise en œuvre aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, comme l'essoufflement du modèle keynésien, imposaient de revoir une grille de lecture qui plaçait l'Etat au-dessus de la mêlée des intérêts particuliers. Ainsi, Raymond Aron dans ses Mémoires, publiés en 1983, admit n'avoir pas accordé assez d'importance à l'analyse du marché mondial 139. Un autre réaliste, Stanley Hoffmann, devait aller beaucoup plus loin dans sa critique des options du réalisme en comparant le monde à un autobus dont le conducteur serait l'économie planétaire. « La diffusion de la puissance, pouvait ainsi écrire Hoffmann, est une première manière d'appréhender les bouleversements planétaires; mais il en est une seconde, et qui peut être plus fructueuse : c'est

<sup>174</sup> 

<sup>139</sup> Raymond Aron, Mémoires – 50 ans de Réflexion Politique, Paris, Juliard, 1983, pp. 458-459.

d'envisager la compétition non plus entre deux Etats dominateurs mais entre trois niveaux. Il y a d'abord le niveau mondial où opère la « civilisation mondiale des affaires », avec sa logique et ses instruments propres. Il y a ensuite les Etats, qui tentent de tirer partie de cette logique et de ceux qui en sont les champions, afin d'aug-

175

menter la richesse de leur pays ou d'accroître leur puissance et leur influence sur les autres (puisque plus que jamais, la richesse est source de puissance). Mais les Etats sont, par rapport au capitalisme mondial, dans une situation doublement inconfortable. D'une part, ils sont encore engagés dans le jeu traditionnel, fait de contraintes sécuritaires, de calculs et de luttes, dont la logique est celle de Thucydide en non pas celle d'Adam Smith. D'autre part, ils essaient d'empêcher la logique du capitalisme mondial de les priver de leur autonomie financière, monétaire et fiscale, et de l'empêcher ainsi d'amplifier les différences entre les Etats riches et les Etats pauvres ainsi que les différences entre les secteurs modernes, entièrement intégrés dans l'économie planétaire, et les secteurs en retard » 140. A la suite des travaux de Keohane et de Gilpin, un nouveau programme de recherches apparut – l'économie politique internationale – qui se présenta comme une passerelle entre l'économie traditionnelle et les théories des relations

140 Stanley Hoffmann, A New World and Its Troubles, in Foreign Affairs, automne 1990 (traduction française in Commentaire, 14 (53), printemps 1991).

internationales. Discipline relativement jeune, l'économie politique internationale oscilla entre deux options. La première consistait à rejoindre le néo-réalisme en proposant une approche renouvelée de la puissance. La seconde

débouchait sur des conclusions contraires en postulant le déclin de l'Etat.

## • L'économie globalisée

A l'origine de l'abondante littérature suscitée par les bouleversements de l'économie marchande, Kenichi Ohmae publia en 1985 l'ouvrage qui popularisa le concept de « globalisation » dans lequel il décrivait les stratégies des entreprises contraintes par la rapidité des évolutions techniques, l'instabilité des goûts des consommateurs et la peur des mesures protectionnistes à quitter leur territoire d'origine 141. La fusion par voie de *joint venture* de firmes de nationalités différentes dans le but de pénétrer les marchés étrangers allait devenir le fondement d'une nouvelle économie de réseaux. Bible de cette économie, L'Economie Mondialisée de Robert Reich analysa par la suite les conséquences du passage d'une industrie de production de masse à une industrie de « production personnalisée », caractérisée par la recherche incessante de la meilleure flexibilité des facteurs de production et de la plus grande diversité de l'offre 142.

L'auteur, professeur d'économie à Harvard et Secrétaire au Travail durant le premier mandat du président Clinton, postule la dégénérescence du nationalisme économique puisque, écrit-il : « les firmes et les investisseurs parcourent désormais le monde à la recherche des meilleures oppor-

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> Kenichi Ohmae, La Triade – Emergence d'une Stratégie Mondiale de l'Entreprise, *Paris, Flammarion, 1985, 309 p.* 

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> Robert B. Reich, L'Economie Mondialisée, Paris, Dunod, 1993, 336 p.

tunités de profit. Ils se sont déconnectés de leur propre nation »143. L'intérêt de cet ouvrage réside avant tout dans la description des causes de cette mutation. L'auteur s'attache dans un premier temps à l'apparition des firmes géantes (« les champions nationaux ») qui, à la faveur du contrôle de leur marché national et des économies d'échelle, se sont lancées à la conquête du marché mondial. Organisées comme des bureaucraties militaires, ces entreprises ont permis l'élévation du niveau de vie dans leur propre pays, ce que Reich appelle « le compromis national ». En ce sens, Reich reprend les conclusions communément partagées par la plupart des auteurs (Keohane, Gilpin...) selon lesquelles les Etats-Unis sont parvenus au faîte de leur puissance économique et politique dans les années 50. La reconstruction européenne et japonaise – qui eut pour conséquence l'irruption de nouvelles grandes entreprises sur le marché mondial – a progressivement laminé la domination américaine. Le déficit chronique de la balance commerciale qui en résulta s'accompagna d'une chute du profit moyen des firmes américaines qui n'a cessé de baisser depuis le début des années 70, exception faite des années 1982-1985. Face à cette évolution, trois stratégies étaient envisageables. Le retour au protectionnisme aurait constitué la solution de facilité. Cette solution a vite été rejetée, par crainte de voir les firmes concurrentes annexer les marchés étrangers désertés par les Américains. La deuxième option aurait consisté à adapter l'entreprise américaine en baissant les salaires américains. Les effets de la concurrence internationale aurait cependant entraîné les firmes américaines dans une spirale sans fin, au risque

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> Ibid., p. 8.

de rompre définitivement « le compromis national ». Les grandes compagnies se sont alors transformées en holdings financiers délocalisés. Les conséquences de cette évolution ont été doubles. Tout d'abord, le mode de production s'est transformé. La multiplication des centres de production interdisant la recherche d'économies d'échelle, la production de masse a été remplacée par une « production personnalisée », offrant aux consommateurs des produits plus diversifiés et moins standardisés, « les profits ne provenant plus des économies d'échelle mais de la découverte continuelle de nouveaux liens entre solutions et besoins » 144. La seconde conséquence fut de modifier la structure des entreprises, contraintes d'abandonner leur management pyramidal au profit d'un mode de fonctionnement en réseaux entre « les résolveurs de problèmes » (recherche, développement, fabrication...), « les identificateurs de problèmes » (marketing, publicité, études de marchés...) et « les courtiers-stratèges » chargés du financement, de la mise en relations des participants et des contrats. Le résultat de ces mutations se traduit par l'apparition progressive « d'un réseau mondial » dans lequel « la majeure partie du commerce ne prendra plus la forme de transactions entre acheteurs d'une nation et vendeurs d'une autre (... mais) entre partenaires appartenant à un même réseau » 145. Le modèle de Reich semble être ainsi le zaibatsu japonais qui, bien qu'interdit après la défaite de 1945, ne continue pas moins de réunir sous forme de cartel plusieurs puissantes entreprises établies dans des secteurs complémentaires (production, banque,

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> Ibid., p. 75.

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> Ibid., p. 104.

assurance...). Son but est l'autofinancement et le développement concerté. Dans l'atmosphère de phobie japonaise qui se développait aux Etats-Unis à l'époque de la parution de cet ouvrage, cette analyse n'était pas exempte d'arrières pensées. Il n'est pas certain non plus que l'entreprise nouvelle soit aussi déterritorialisée et détachée de ses liens nationaux des origines que le prétend R. Reich. L'ouvrage présente néanmoins le mérite de s'être attaché aux aménagements du mode de production qui ont précédé les transformations des marchés financiers.

Les holdings qui prospèrent dans cette économie globalisée ont entraîné l'apparition d'un nouvel espace financier qui « se joue des règles de la géographie et des frontières nationales » et de nouvelles pratiques qui se présentent comme « une synthèse de l'argent global, de la technologie d'information et de la déréglementation » 146. Cette « géofinance », pour reprendre la dénomination de Charles Goldfinger, s'applique désormais à un marché caractérisé par trois éléments. Tout d'abord, par une mondialisation qui affecte non seulement les produits physiques mais également les « invisibles », c'est-à-dire les services, les personnes ou le capital. La deuxième caractéristique de ce marché est sa volatilité, marquée à la fois par les fluctuations erratiques des variables économiques et financières et par la dissymétrie des retournements, les chutes étant toujours plus rapides que les redressements. Enfin, ce marché est marqué par son déséquilibre permanent, une économie plus intégrée n'étant pas une économie naturellement équilibrée, du fait de flux fonctionnant

<sup>&</sup>lt;sup>146</sup> Charles Goldfinger, La Géofinance – Pour Comprendre la Mutation Financière, Paris, Seuil, 1986, pp. 18-19.

souvent à sens unique. Goldfinger est ainsi conduit à remarquer que le marché financier qui dérive de ce marché global dispose d'un degré élevé d'autonomie par rapport à son environnement politique.

#### • La puissance structurelle

La théorie de la puissance structurelle élaborée par Susan Strange s'avère d'autant plus adaptée aux exigences politiques de l'après-guerre froide, que le rôle dévolu aux structures économiques rend accessoire l'affirmation d'une volonté politique consciente. L'analyse essentiellement économique repose sur les transformations des réseaux de production, d'échange et de financement, et se présente comme une critique véhémente du mythe de la fin de l'hégémonie américaine 147. L'intuition première de Susan Strange est que l'économie mondiale ressemble de plus en plus à un vaste « casino capitaliste » organisé autour des marchés financiers aussi instables qu'incontrôlés du fait de la rapidité des flux 148. La production a ainsi été reléguée au second plan par les activités centrées autour des mécanismes de transfert d'informations (« information rich occupations »). La seconde observation découle de la précédente : « la localisation des capacités de production est beaucoup moins importante que la localisation des hommes qui prennent les décisions stratégiques concernant

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> Susan Strange, The Persistent Myth of Lost Hegemony, in International Organization, 41,4, automne 1987, pp. 551-574.

<sup>148</sup> Susan Strange, Casino Capitalism, Oxford, Basil Blackwell, 1986, 207 p.

la nature, les méthodes et les lieux de la production» 149. A partir de ces constats, Susan Strange définit la puissance structurelle comme « le pouvoir conféré par la capacité d'offrir, de refuser ou de menacer la sécurité (la structure de sécurité); la capacité d'offrir, de refuser ou de demander des crédits (la structure financière) ; la capacité de déterminer la localisation, le mode et le contenu de la production manufacturière (la structure de production); la capacité d'influencer les idées et les croyances et, par voie de conséquence, les connaissances socialement appréciées et recherchées ainsi que la capacité de contrôler et d'influencer (par le langage) l'accès à cette connaissance (la structure du savoir) » 150. Dans la mesure où l'économie façonne davantage la puissance structurelle que le militaire, seules les autorités américaines détiennent encore la capacité, quoique réduite, de conserver un volant de contrôle sur cette économie dollarisée, ce qui se traduit par l'apparition d'un « empire déterritorialisé » (non territorial empire) organisé autour des grandes sociétés américaines (corporation empire).

Dès lors, Susan Strange s'élève contre les théories du déclin, et plus particulièrement contre les analyses de Paul Kennedy, trop axées sur les déficits calculés à partir d'une production territoriale. Dans la mesure où les firmes transnationales d'origine américaine sont amenées à délocaliser leur production, les déficits courants de la balance commerciale des Etats-Unis ont beaucoup moins d'importance que les circuits financiers qui permettent de rapatrier les

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> Susan Strange, The Future of the American Empire, in Journal of International Affairs, 1988, vol. 42, n° 1, p. 5.

<sup>&</sup>lt;sup>150</sup> Ibid., p. 13.

bénéfices et de rémunérer les actionnaires. Aussi longtemps que les Etats-Unis conservent donc la capacité de faire prendre en charge leurs déficits par le reste du monde - notamment en imposant au Japon d'acheter leurs bons du Trésor – le thème du déclin est sans objet. « Un empire qui commande de telles ressources peut difficilement être

considéré comme étant en perte de vitesse » 151.

Poursuivant son analyse, l'auteur dénonce le parallèle historique établi avec la Grande-Bretagne en invoquant trois raisons. Tout d'abord, parce que l'affaiblissement de la puissance britannique s'explique à partir de 1880 par le désintérêt des grandes sociétés anglaises pour les techniques avancées (chimie et engineering). La deuxième raison est que l'Empire britannique a traversé deux guerres mondiales à côté desquelles le Viêt-nam n'est qu'une simple « morsure de puce ». Enfin, Susan Strange considère qu'il y a peu de points communs entre une petite île dirigeant un vaste empire et une grande puissance continentale contrôlant un vaste empire déterritorialisé.

La comparaison avec l'Empire romain paraît ainsi beaucoup plus pertinente à Susan Strange dans la mesure où la force de l'Empire romain reposait sur ses légions et sur la qualité de son administration. En ce qui concerne la puissance structurelle, Susan Strange considère que les légions actuelles rassemblent les firmes multinationales d'origine américaine (34 % des multinationales ont leur siège aux Etats-Unis contre 18% au Japon), tandis que l'administration est dévolue à des institutions spécialisées (FMI, Banque Mondiale, OCDE...) distinctes de la bureaucratie de la métropole.

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> Ibid., p. 7.

La dollarisation de l'économie mondiale combinée aux efforts d'adaptation des institutions existantes (GATT puis OMC), conduisit ainsi Susan Strange dans les années 80 à conclure, largement à contre-courant, que la puissance structurelle des Etats-Unis s'était accrue durant les dernières décennies.

#### • Le retrait de l'Etat

1996, 218 p.

Durant les années 80, Susan Strange avait acquis une grande partie de sa notoriété en critiquant la thèse du déclin américain. Ces analyses l'avaient conduite à étudier les instruments à la disposition de l'autorité politique face à la globalisation. Dans le dernier ouvrage qu'elle publia avant sa mort, *The Retreat of the State* <sup>152</sup>, Susan Strange en arriva néanmoins à considérer que, face à la globalisation, l'Etat avait perdu son rôle central. Alors que la puissance publique était, dans un passé encore récent, habilitée à agir au nom de l'intérêt général, Susan Strange constata en effet que les Etats étaient dorénavant confrontés à la nécessité de réduire la dépense publique et la taille des services publics. Il en résultait que la logique politique qui, précédemment, s'imposait aux acteurs privés, était désormais tributaire des choix opérés par la sphère privée.

Selon Susan Strange, le *retrait de l'Etat* s'expliquerait prioritairement par la qualité déclinante de ses interventions. L'Etat rencontrerait ainsi de plus en plus de difficultés

<sup>152</sup> Susan Strange, The Retreat of the State – The Diffusion of Power in the World Economy, Cambridge, Cambridge University Press,

pour garantir les quatre « valeurs » indispensables au fonctionnement de toute société, à savoir : la sécurité, la justice, la liberté et la richesse. Deux procédés sont en effet employés de manière concomitante pour fournir ces valeurs : l'autorité et le marché. Toute économie politique se présente donc comme un « mixage » de ces procédés politiques et économiques : le marché et l'autorité sont mobilisés selon des proportions variables, en fonction des expériences historiques, pour répondre aux attentes sociales. Or, Susan Strange constate que le monde de l'après-guerre froide accorde un rôle plus grand au marché qu'à l'autorité publique pour fournir ces « valeurs fondamentales ». Neuf mutations structurelles participeraient ainsi à l'érosion des pouvoirs classiques de l'Etat :

- Le déplacement de la compétition interétatique vers le domaine commercial (thème de la compétitivité) ;
- La convergence des modèles économiques sous l'influence du modèle anglo-saxon ;
- Le déclin des politiques de relance budgétaire anticycliques inspirées par l'économie keynésienne ;
- Le partage de la compétence concernant la stabilité monétaire indispensable aux échanges ;
- La réduction de l'autonomie fiscale des Etats du fait de la mobilité des capitaux ;
- Le réaménagement de la protection sociale rendu indispensable par la croissance des dépenses de santé et l'allongement de la durée de vie ;
- La démission des autorités publiques en matière de recherche et d'innovation ;
- L'impact plus important des firmes multinationales que de l'aide publique dans les politiques de développement;
- L'émergence de nouvelles « *autorités »* non-étatiques dans un environnement international dominé par le

marché. Ces mafias ou ces cartels se trouvent ainsi en position de concurrencer l'Etat dans la taxation des activités privées et dans l'octroi de la protection.

Ces évolutions ne peuvent être méconnues. On remarquera cependant que Susan Strange attribue ce retrait de l'Etat aux carences des autorités publiques dans l'exécution de leurs obligations de base concernant le maintien de l'ordre, le respect de la loi et la fourniture de règles compréhensibles pour les agents économiques. Ce reflux de la puissance publique est donc provoqué par la crise de la gouvernabilité qui affecte l'ensemble des Etats. Or, cette crise peut être perçue comme une phase temporaire de latence au cours de laquelle la puissance publique réinvente ses méthodes d'intervention. En outre, l'irruption des autorités non-étatiques (mafias) et la prépondérance des lois du marché provoquent des dysfonctionnements sociaux dont la résolution passe obligatoirement par la recomposition de l'Etat. En ce sens, l'évolution de la Russie depuis l'effondrement de l'Union soviétique atteste de la permanence de ce besoin d'Etat et infirme partiellement les conclusions d'un ouvrage trop radical au vu des thèses précédemment soutenues par Susan Strange.

## La globalisation comme programme de recherche

Marqués d'une profonde originalité, les travaux de Zaki Laïdi se distinguent des approches précédentes. Plutôt que de décrire les ruptures qui affectent la vie internationale depuis la fin de la guerre froide, Zaki Laïdi s'efforce de comprendre la perception que l'on peut avoir de ces changements. La globalisation est ainsi conçue chez lui comme

une nouvelle *phénoménologie du monde*. Il ne s'agit donc pas d'établir un parallèle entre la globalisation du début du XX<sup>e</sup> siècle et celle que nous vivons aujourd'hui, mais de comprendre pourquoi le regard que nous portons sur cette globalisation nous conduit à penser un monde différent. L'objet principal de cette recherche consiste alors à analyser le nouveau paysage intellectuel qui affecte les mentalités et qui détermine la signification donnée aux bouleversements internationaux. La globalisation, qui est au cœur de la réflexion de Zaki Laïdi, est dès lors envisagée comme un programme de recherche autonome qui nécessite la mise au point d'instruments inédits de compréhension pour répondre aux problématiques nouvelles.

Dans Un Monde Privé de Sens 153, Zaki Laïdi partait du constat que la fin de la guerre froide avait mis un terme à la domination des modèles occidentaux à vocation universelle (le modèle libéral et le modèle socialiste) hérités de la philosophie des Lumières. Cet épuisement des idéologies se traduit par une perte des repères traditionnel (la perte du sens) qui affecte directement la stabilité du système international privé à la fois de centre politique (un monde sans centralité) et dépourvu de projet d'avenir (un monde sans finalité). Traditionnels « gardiens du sens » depuis deux siècles, les Etats sont les premières victimes de cette évolution mais l'ensemble des autres institutions sociales (syndicats, églises, associations...) sont également confrontés à cet essoufflement de l'universalisme. Cette première dimension de la crise de la vie internationale est amplifiée par les effets de la globalisation, qui est plus

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> Zaki Laïdi, Un Monde Privé de Sens, Paris, Hachette-Pluriel, 2<sup>e</sup> édition, 2001, 330 p.

vécue comme une contrainte que comme une opportunité. Cette globalisation contribue alors à vider de leur substance les systèmes traditionnels de représentation et en premier lieu l'Etat, « privé de son pouvoir d'objectivisation de la réalité sociale ». Mondialisation et globalisation accélèrent donc cette perte de repère puisque « ce déracinement territorial et idéologique nous (projette) dans un espace planétaire sans relief que ne viendrait sur-

187

plomber aucune attente ». La chute du Mur de Berlin est donc présentée par Zaki Laïdi comme l'origine d'un nouveau Temps Mondial 154. Celui-ci est défini « comme le moment où toutes les conséquences géopolitiques et culturelles de l'après-guerre froide s'enchaînent avec l'accélération des processus de mondialisation économique, sociale, culturelle. Il n'est donc pas le temps de l'après-guerre froide – car c'est surtout en Europe que ses conséquences géopolitiques sont les plus fortes – ni le temps de la mondialisation – car le processus est lancé depuis fort longtemps – mais l'enchaînement de ces deux grands processus ». C'est donc la mise en résonance d'une phénomène historiquement daté (la chute du mur de Berlin) et d'un processus à long terme (la mondialisation) qui serait à l'origine de ce temps nouveau caractérisé par un monde sans frontières et par un monde sans repères, lequel impose de concevoir de nouvelles problématiques pour en décrypter le mode de fonctionnement.

<sup>&</sup>lt;sup>154</sup> Zaki Laïdi et alii, Le Temps Mondial, Bruxelles, Editions Complexe, 1997, 313 p.

La principale conséquence que tire Zaki Laïdi de cette double rupture spatiale et temporelle est l'abandon irréversible d'un sens commun à dimension universelle, d'où découle la montée du relativisme culturel. Avec la remise en cause de l'idée de Progrès héritée du XVIIIe siècle européen, la modernité n'est plus exclusivement incarnée par les valeurs occidentales et l'Etat a perdu le monopole de l'autorité légitime (le décentrement de l'honneur des nations). Comme Rosenau, Zaki Laïdi insiste sur le paradoxe d'une homogénéisation du monde qui induit une revendication accrue des différences. Cependant, du fait de la décentralisation de l'autorité, il n'est plus envisageable d'isoler « un donneur d'ordre » exclusif, tel l'Etat. A la place, la région s'impose comme « le nouvel espace de sens », à la fois pour cause de rationalité économique (la continentalisation des économies) et du fait de la décentralisation de la modernité liée à la démultiplication des lieux où celle-ci s'invente. Empruntant à Habermas la notion « d'espace public », Zaki Laïdi analyse alors la construction d'un espace de sens à l'échelle régionale par l'enchevêtrement de trois dynamiques : « La mise en place d'un espace délibératif au sein duquel interviennent des acteurs publics ou privés afin de poser et résoudre des problèmes appelant des solutions communes à cet espace (...) ; la production de préférences collectives et propres à cet espace dans le jeu mondial (...); la capacité à convertir ces préférences et ces délibérations en performances politiques » 155.

<sup>&</sup>lt;sup>155</sup> Zaki Laïdi, Géopolitique du Sens, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, pp. 35-36.

# Les théories critiques

Les théories critiques visent moins à expliquer le phénomène observé qu'à le comprendre. Leur finalité n'est pas de fournir une réponse au « pourquoi ? », mais de mettre en lumière « comment » les choses se sont passées. Elles s'inscrivent donc dans le cadre d'une épistémologie de la compréhension, en récusant le cadre rationaliste et positiviste de théories apportant une réponse à des problèmes (problem solving theories). Leur but est d'étudier comment le monde a été construit. Elles s'intéressent ainsi prioritairement à la manière selon laquelle les représentations du monde sont élaborées, en postulant le principe que l'interprétation d'un fait dépend du regard que l'on pose sur lui. Le fait étudié n'a donc pas de sens en lui-même ; le sens qu'on lui attribue est importé de l'extérieur, c'est-à-dire qu'il est un construit social. Les théories critiques mettent donc à la fois en cause l'instrument théorique utilisé pour interpréter une donnée particulière et l'environnement (culturel, intellectuel et social) qui produit cette donnée. « La science, écrit ainsi Max Horkheimer, doit être critique à l'égard d'elle-même et de la société qui la produit » 156.

La théorie critique est le produit de l'Ecole de Francfort qui, dès les années 20, se fixa pour objectif de mettre en lumière la construction sociale et historique des faits et de réfléchir à la manière selon laquelle la science se construit en s'interrogeant sur le positionnement personnel et intellectuel de ses promoteurs. Sa finalité « scientifique »,

<sup>&</sup>lt;sup>156</sup> Max Horkheimer, La Théorie Critique Hier et Aujourd'hui, Paris, Payot, 1978, p. 356-357.

à savoir émanciper l'humain par rapport aux structures sociales, avait donc pour corollaire normatif de changer le monde. Devenues très vite plurielles du fait de la multiplicité de leurs objets et de leurs outils, les théories critiques ont plus lentement été intégrées aux relations internationales, à la fois comme méthode et comme nouveau paradigme. L'intérêt des internationalistes pour ces théories critiques s'est donc manifesté de manière très progressive. Dans un premier temps, les relations internationales se sont en effet d'abord intéressées au rôle de la perception. Dans une seconde étape, les travaux de Robert Cox ont exploité le thème de l'hégémonie pour souligner le rôle des idées dans la structuration de l'ordre international Enfin à la suite des travaux d'Alexander Wendt, les théories critiques – devenues réflexivistes entre temps – sont devenues un segment autonome du monde des théoriciens de l'international

### Des forces profondes à la perception

Les réalistes considéraient que les problèmes internationaux devaient être évalués à l'aide des critères objectifs de la rationalité. Cependant, en considérant que la puissance devait être avant tout envisagée comme une relation humaine, Raymond Aron admettait que les relations internationales ne pouvaient être totalement rationnelles. Sa distinction entre les intérêts matériels et les intérêts immatériels complétait en fait la prise en compte du moral national dans la mesure de la puissance chez Hans Morgenthau. Des critères non objectifs et non quantifiables interviennent dans l'élaboration des choix diplomatiques.

La subjectivité exerce donc une influence déterminante sur la perception de la réalité : une même situation est analysée de manière différente en fonction de la subjectivité de chacun. En fonction de sa culture, de ses origines, de sa psychologie, chaque observateur donne une interprétation différente des événements qui le concernent.

Les « forces profondes » de Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle constituèrent une première étape dans la prise en compte de cette subjectivité. « Pour comprendre l'action diplomatique, écrivaient-ils dans leur Introduction à l'Histoire des Relations Internationales, il faut chercher à percevoir les influences qui en ont orienté le cours. Les conditions géographiques, les mouvements démographiques, les intérêts économiques et financiers, les traits de la mentalité collective, les grands courants sentimentaux, voilà quelles forces profondes ont formé le cadre des relations entre les groupes humains... L'homme d'Etat, dans ses décisions ou dans ses projets ne peut les négliger; il en subit l'influence, et il est obligé de constater quelles limites elles imposent à son action » 157. En tant qu'historiens, P. Renouvin et J.-B. Duroselle ne cherchèrent cependant pas à conceptualiser la nature de ces « forces profondes ». Plus modestement, ils se contentèrent de chercher à mesurer leur impact sur le comportement des acteurs internationaux en soulignant la difficulté d'interprétation de ces variables instables.

A peu près à la même époque, l'approche *behavioriste* (*cf. supra*) pénétrait dans le champ des relations interna-

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, Introduction à l'Histoire des Relations Internationales, Paris, Armand Colin, 1970, p. 2.

tionales. La dimension quantitative de cette méthode, qui était couramment utilisée en matière de sociologie électorale, fut cependant laissée de côté au profit de sa dimension qualitative. Appliqué aux relations internationales, le behaviorisme privilégia l'étude de la représentation, c'est-à-dire *l'image* que l'on peut avoir de notre environnement. Kenneth Boulding fut le premier théoricien des relations internationales à s'attacher en 1959 au rôle de l'image qu'il définissait comme « la représentation organisée d'un objet dans le système cognitif d'un individu ». L'analyse de la perception s'organisa alors autour de deux éléments :

- Le premier de ces éléments conditionne le regard que nous portons sur le monde : c'est *le prisme des attitudes* (Michael Brecher), c'est-à-dire la culture spécifique à chaque acteur des relations internationales. L'idéologie, le sentiment national, les mentalités collectives contribuent ainsi à définir la place spécifique que chacun des acteurs s'attribue dans son environnement;
- L'image globale (R. Jervis) qui en résulte est le second élément de cette perception Cette image globale se compose en deux temps. Tout d'abord, nous parvient « l'indice », c'est-à-dire l'action à interpréter. Ensuite, nous interprétons « le signal » reçu en fonction de nos croyances, de notre culture d'origine et de notre représentation du monde. L'environnement cognitif c'est-à-dire la manière dont nous interprétons les faits précède donc l'environnement opérationnel sur lequel nous agissons.

## Hégémonie et approche néo-gramscienne

Les approches hégémoniques furent introduites dans le cadre des relations internationales par deux voies. Tout d'abord, les travaux de Keohane, puis de Gilpin, de Nye et de Susan Strange (cf. supra) introduisirent la notion d'hégémonie par le biais de l'économie et de la théorie des régimes pour penser l'éclatement des critères de la puissance (la puissance structurelle de Strange et la soft power de Nye). L'hégémonie servit alors à concevoir une autre forme de représentation du système international (« le non-système » de Gilpin ou « le non-territorial empire » de Susan Strange), dans laquelle les régimes internationaux véhiculaient de manière informelle le leadership des Etats-Unis.

L'autre voie d'introduction de ce concept d'hégémonie consista à appliquer l'œuvre de Gramsci aux relations internationales pour tenter de comprendre comment perdurent les structures sociales dominantes par lesquelles les nations les plus puissantes définissent un ordre international favorable à leurs intérêts. « Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory » de Robert Cox fut l'article de référence de ce nouveau courant. Publiée initialement en 1981, la contribution de Robert Cox fut reprise en 1986 dans Neorealism and its Critics <sup>158</sup>. Dans cet article, Robert Cox estimait que trois

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> Robert W. Cox, Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory in Approaches to World Order, Robert Cox et Timothy Sinclair (editors), Cambridge, Cambridge University Press, 1981, pp. 85-123.

catégories de forces interagissent sur la structure qui organise le système international : les capacités matérielles, les idées et les institutions. L'originalité de l'approche consistait à introduire la composante « idées » qui venait s'ajouter aux deux autres facteurs des plus classiques. Par « idées », l'auteur entendait à la fois « les notions partagées sur la nature des relations sociales » et les concepts façonnés par l'histoire relatifs « aux représentations collectives concernant l'ordre social partagées par différents groupes de personnes ». Les institutions doivent alors être considérées comme « le moyen de stabiliser et de perpétuer un ordre particulier » de façon à « résoudre les conflits en minimisant le recours à la force ».

L'approche de Robert Cox – *l'approche néo-gramscienne* - s'inscrit donc dans une dialectique d'opposition des forces sociales à l'échelle planétaire. Elle s'efforce de mettre à jour les processus de production de normes. Celles-ci sont destinées à régénérer en permanence l'ordre social existant en faveur de la classe sociale hégémonique qui domine les forces de production et contrôle l'Etat. Celui-ci conduit donc une politique étrangère conforme aux vœux des ces élites. L'hégémonie permet ainsi à Cox de récuser toute loi universelle applicable aux relations internationales, puisque « toute théorie est toujours pour quelqu'un et en faveur d'un objectif donné » 159. Cox s'attaque donc à la représentation du monde favorable aux plus puissants véhiculée par le réalisme. Or, dans la mesure où les réalistes se refusent à considérer la nonobjectivité intrinsèque de leurs analyses, ils contribuent à fabriquer « une vérité » qu'ils imposent aux dominés dont les désordres doivent être contrôlés. L'Etat et l'anarchie

<sup>194</sup> 

internationale ne sauraient donc être présentés comme des données intangibles puisque, comme l'écrira ultérieurement Alexander Wendt, « l'anarchie est ce que les acteurs politiques et leurs pratiques sociales (variables) dans un contexte historique spécifique définissent comme telle » 160.

Ouvertement politisée, l'approche néo-gramscienne conteste donc à la fois l'ordre international existant et les auteurs qui le théorisent. En déclarant vouloir mettre à jour les conditions institutionnelles d'énonciation et d'adhésion aux paradigmes <sup>161</sup>, cette approche fournit donc un paramètre supplémentaire pour rendre compte de la nature de l'ordre international. Dans cette optique, l'approche réaliste ne peut donc pas prétendre être « *vraie* » puisqu'elle ne reflète qu'une représentation du monde par laquelle les élites établies cautionnent par leurs recherches les intérêts de la classe hégémonique. Tout le problème se situe néanmoins dans l'assertion de Cox qui estime que la méthode qu'il préconise est seule en mesure d'atteindre la vérité à travers l'exploration des contradictions <sup>162</sup>. On doit donc en déduire que la vérité refusée au réalisme,

<sup>160</sup> Alexander Wendt, Anarchy is what States make of it, in International Organization, spring 1992, vol. 46, n° 2, pp 391-425.
161 « Comprendre les énoncés et les stratégies d'énonciation signifie pourtant les analyser en relation avec les groupes qui se reconnaissent dans ces discours et en fonction des luttes et alliances qui se déploient à l'intérieur d'un champ de la sécurité en pleine recomposition, à la suite de la perte des repères et mythes fondateurs qui l'avaient constitué dans les années 1960. Il n'est donc pas illégitime de s'interroger sur les conditions d'énonciation de ces discours, sur la position de ceux qui les énoncent, sur leurs stratégies » Didier Bigo, Grands Débats dans un Petit Monde – Les Débats en Relations Internationales et leurs Liens avec le Monde de la Sécurité, in Cultures et Conflits, automne-hiver 1995.

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> « At the level of logic, it means a dialogue seeking truth throught the exploration of contradictions » (« Social Forces... », op. cité, p. 95).

mais attribuée à l'approche hégémonique, révèle prioritairement les désirs des adeptes de cette méthode de remplacer l'ancien discours réaliste par leur nouveau discours dont la finalité est double, à savoir subvertir l'ordre existant et permettre aux néo-gramsciens de prendre la place des anciennes élites.

## Réflectivisme et constructivisme

Le terme de « réflectivisme » est apparu en 1988 sous la plume de Robert O. Keohane pour rassembler les travaux très divers qui questionnaient l'analyse rationaliste classique en cherchant à mettre en lumière le rôle de « variables instables » – telles les normes, les valeurs ou les identités – dans l'élaboration des problématiques internationales <sup>163</sup>. La théorie rassemble des méthodes très diverses que l'on peut qualifier de « post-modernes » (constructivisme, phénoménologisme, interprétativisme, post-structuralisme, voire même les « gender studies »). La théorie réflective se présente donc comme une reconnaissance du bien-fondé de la méthode de Robert Cox, tout en évacuant la dimension trop éminemment idéologique et normative de la théorie néo-gramscienne. Le réflectivisme investit ainsi massivement le champ des études de sécurité et ne tarda pas à se présenter comme le « Troisième Débat » dans l'histoire des théories des relations internationales 164. Alexander

<sup>196</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>163</sup> Robert O. Keohane, International Institutions: Two Approaches, in International Studies Quarterly, 1988, vol. 32, n° 4, pp. 379-396 <sup>164</sup> Josef Lapid, The Third Debate: On the Prospects of International Theory in a Post-Positivist Era, in International Studies Quarterly, 1989, vol. 33, n° 3, pp. 235-251.

Wendt, dont la notoriété se construisit à partir des articles publiés dans la revue *International Organization* incarne aujourd'hui ce courant <sup>165</sup>.

La théorie réflectiviste a pour objet premier de comprendre comment les structures sociales influencent l'identité et la conduite des acteurs et comment ces mêmes acteurs reproduisent les structures sociales existantes ou en créent de nouvelles. Le contexte et le langage (qui crée le sens) sont ainsi au cœur de cette réflexion destinée à comprendre comment se forment les théories.

La théorie réflectiviste se focalise sur l'histoire de chaque acteur pour tenter de mettre à jour comment un problème donné est perçu par cet acteur et les autres sujets qui inter-agissent avec lui. L'objet premier de l'analyse est donc de mettre à jour les mobiles - conscients ou inconscients – et les structures sociales – formalisées ou sous-jacentes – qui expliquent une action. Il ne s'agit donc pas d'établir une théorie puis de la valider mais de rassembler le maximum d'informations susceptibles d'expliquer le comportement d'un acteur dans une situation donnée. Puisqu'il est nécessaire de prendre également en considération la propre histoire de l'observateur, le réflectivisme ne s'assigne donc pas pour finalité d'élaborer une théorie générale mais seulement de fournir une explication plausible du fait observé. La validité d'une étude ne réside donc pas dans sa confrontation avec les faits mais dans sa

<sup>197</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> Alexander Wendt, The Agent-Structure Problem in International Relations Theory, in International Organization, 41,3, Summer 1987, pp. 335-370; Anarchy is what States make of it, in International Organization, spring 1992, vol. 46, n° 2, pp 391-425; Social Theory of International Politics. Cambridge, Cambridge University Press., 1999, 429 p.

capacité à se rapprocher aussi près que possible d'une vérité qui se dérobe toujours à l'entendement (les vérisimilitudes de Popper 166).

En refusant l'épreuve des faits et en rejetant l'idée d'assigner un rôle de prédictibilité à la théorie, les approches réflectivistes refusent donc de considérer le monde social sur le mode binaire (vrai-faux). Leur critique à l'égard des autres théories des relations internationales se fondent donc moins sur la subjectivité des postulats rationalistes de ces théories que sur leur refus d'admettre leur nonobjectivité. La logique conduit néanmoins à devoir admettre que ces critiques ne sont ni neutres ni objectives et qu'il est nécessaire d'évaluer également « les stratégies d'énonciation et d'adhésion aux paradigmes » réflectivistes. Il en résulte donc que les théories critiquées par le réflectivisme ne peuvent donc pas être fausses et qu'elles se situent seulement dans un autre registre de la compréhension. A cet égard, les approches réflectivistes se présentent moins comme des théories des relations internationales que comme des segments des théories de la connaissance.

<sup>166</sup> Ted Hopf, Friedrich Kratochwill et Richerd Lebow, Reflexivity: Method and Evidence, The Mershon Center, march 2000, 11 p.

### **CONCLUSION**

Ce très succinct survol des théories des relations internationales ne permet bien évidemment pas de tirer des conclusions définitives. On se contentera donc ici de formuler deux observations.

Du point de vue épistémologique, les efforts pour construire une théorie semblent avoir mené à une impasse. L'épreuve de la réalité à laquelle ne résista pas la tentative de Kenneth Waltz paraît, du fait même des ambitions de cet auteur, détruire tout espoir de parvenir un jour à bâtir un modèle théorique. Or, il n'est plus guère possible aujourd'hui d'affirmer que les relations internationales constituent une discipline neuve et d'invoquer cette immaturité pour expliquer les lacunes de la théorie. Les conclusions de Raymond Aron qui s'était prononcé contre l'opportunité d'une telle théorie l'emportent sur l'argumentaire contraire de Kenneth Waltz. Les relations internationales seraient donc condamnées à n'être qu'une simple sociologie établissant des corrélations sans jamais pouvoir s'appuyer sur une théorie autonome, capable de satisfaire les exigences poppériennes de falsification.

Ceci étant, les efforts pour conceptualiser un tel modèle ne sont pas tout à fait vains. Déjà, parce qu'ils obligent à se dégager de l'actualité et à proposer des modèles de compréhension originaux permettant d'aborder la réalité internationale avec des instruments moins empiriques que par le passé. En ce sens, l'accord sur le système comme outil, même si celui-ci doit en permanence être repensé, constitue bien un progrès. La seconde raison qui plaide en faveur de la poursuite de recherches théoriques réside

dans l'évolution du rôle dévolu à la théorie. L'anarchisme épistémologique nous a conduit depuis longtemps à relativiser sa portée, en sciences humaines comme ailleurs. Elle n'est plus guère qu'une grille de lecture parmi d'autres et doit, en son sein même accepter la diversité. Cette théorie plurielle ne prétend donc plus à l'absolu. Elle n'est plus, pour reprendre la formule de Kenneth Waltz, qu'un *« instrument spéculatif »* un peu moins empirique que d'autres, destiné à fournir une interprétation temporaire des lois de la vie internationale. Elle ne propose plus que de simples programmes de recherche concurrents qui constituent, en dernier ressort, des écoles de pensée organisant la discipline.

D'un point de vue ontologique, on constate que le dualisme de l'économie politique qui a si longtemps servi de référence aux internationalistes est aujourd'hui parfaite-

ment reconnu dans le champ des relations internationales. Il est pour le moins évident que ni, le keynésianisme, ni le monétarisme ne résistent à l'épreuve des faits en fournissant des réponses appropriées à la complexification des mécanismes économiques. Personne pour autant ne met en doute l'utilité de ces théories dont la finalité n'est pas tant d'apporter des solutions concrètes que de fournir une grille de lecture structurant la pensée des économistes. Même si la ou les théories des relations internationales ne peuvent prétendre atteindre le même degré de formalisation que l'économie politique, il existe désormais deux écoles reconnues, placées sur un pied d'égalité et qui permettent à ceux qui s'en réclament de partager un pro-

gramme de recherche commun : la tendance stato-centrée et la tendance transnationaliste. L'approche réflectivite, en dépit du très grand nombre de publications qui s'en réclame dans le domaine des relations internationales.

sera ici laissée de côté, puisque de l'aveu même de ses promoteurs, elle relève davantage des théories de la connaissance que des théories des relations internationales.

D'un côté se trouve donc la tendance stato-centrée – quelle que soit la dénomination utilisée – qui s'accorde sur trois éléments :

- 1. La prééminence du politique dans un environnement marqué par la confrontation entre les relations interétatiques et la multiplicité des flux transnationaux ;
- 2. L'anarchie naturelle de la vie internationale qu'il est cependant possible de résorber ;
- 3. L'existence d'une structure conditionnant la liberté d'action des unités constituant le système international.

En face, le transnationalisme est parvenu à exister de manière autonome, sans plus avoir besoin de se référer à la tendance réaliste. Sous ce vocable très général on retrouve là aussi trois éléments fondamentaux sur lesquels s'accordent les partisans de cette approche :

- 1. La confrontation permanente et non résolue entre un ordre étatique qui perdure et des flux transnationaux échappant au contrôle des Etats ;
- 2. Une tendance à la globalisation induisant des réactions de localisation ;
- 3. L'apparition de réseaux caractéristiques du déploiement mondial des activités s'organisant en dehors de la logique de la puissance territorialisée;

Complémentaires mais concurrentes, ces deux écoles sont donc condamnées à définir entre elles les conditions d'une cœxistence pacifique qui ne serait plus une confron-

tation stérile des idées. Or, comme le constate Marie-Claude Smouts, la caractéristique de la discipline des relations internationales est de n'avoir jamais été capable de clore aucun des débats nés en son sein 167. Le risque est alors grand de voir ces différentes écoles refuser l'indispensable conciliation des paradigmes et reproduire, à intervalles plus ou moins réguliers, les mêmes controverses. Lesquelles, par les conflits de personnes qu'elles induisent dans « un si petit monde » semblent confirmer l'observation de Philippe Braillard qui considérait au début des années 90 que « l'étude des relations internationales renvoie plus aujourd'hui à l'image d'un champ déstructuré dans lequel s'affrontent des modèles explicatifs et des approches théoriques difficilement conciliables que celle d'un domaine éclairé par un savoir dont les éléments s'inscrivent dans un tout cohérent et procédant d'une démarche cumulative » 168.

 <sup>167</sup> Marie-Claude Smouts, Les Nouvelles Relations Internationales –
 Pratiques et Théories, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 15.
 168 Philippe Braillard, Nature et Possibilités de la Théorie des Relations Internationales : une Nécessaire Réévaluation, in Le Trimestre du Monde, 1991, n° 3, p. 14.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- Allison (G. T.), Essence of Decision: Explaining the Cuba Crisis, New York, 1971, 338 p.
- AMIN (S.), L'Accumulation à l'Echelle Mondiale, Paris, Anthropos, 1988, 2e éd., 616 p.
- AMIN (S.) Le Développement Inégal – Essai sur les Formations Sociales du Capitalisme Périphérique, Paris, Ed. de Minuit, 1973, 367 p.
- Aron (R.), *Paix et Guerre entre les Nations*,
  Paris, Calmann-Lévy, 1968,
  8e éd., 794 p.
- Aron (R.), *Qu'est-ce* qu'une Théorie des Relations Internationales?, in Revue Française de Science Politique, vol. XXVII nº 5, octobre 1967, pp. 837-861.
- ARON (R.), *Penser la Guerre : Clausewitz*, Paris, Gallimard, 1976, 2 tomes.
- BADIE (B.) & SMOUTS (M.-C.), *Le Retournement*

- du Monde Sociologie de la Scène Internationale, Presses de Sciences Po & Dalloz, 1995, 2º édition, 254 p.
- BARREA (J.), *Théories des Relations Internationales*, Bruxelles, Ed. Ciaco, 1991, 273 p.
- BIGO (D.), Grands Débats dans un Petit Monde – Les Débats en Relations Internationales et leurs Liens avec le Monde de la Sécurité, in Cultures et Conflits, automne-hiver 1995
- BRAILLARD (Ph.), Nature et Possibilités de la Théorie des Relations Internationales : une Nécessaire Réévaluation, in Le Trimestre du Monde, 1991, n° 3
- BULL (H.), The Anarchical Society – A Study of Order in World Politics, London, Macmillan, 1977, 355 p.
- BULL (H.) & WATSON (A.), The Expansion of International Society,

- Oxford, Clarendon Press, 1984, 479 p.
- Burton (J. W.), *World Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972, 180 p.
- BUZAN (B.), People, States and Fear – An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era, Hemel Hempstead, Harvester-Wheatheaf, 2e éd., 1991, 393 p.
- BUZAN (B.), New Patterns of Global Security in the 21th Century, in International Affairs, 1991, 67-3.
- BUZAN (B.), JONES (R.) & LITTLE (R.), The Logic of narchy: Neorealism to Structural Realism, New York, Columbia University Press, 1993, 267 p.
- CARR (E.H.), The Twenty Years Crisis 1919-1939 – An Introduction to the Study of International Relations, New York, Harper and Row, 1964, 3e éd., 239 p.
- CLAUDE (I), Power and International Relations, New York, Random House, 1962, 310 p.

- CLAUSEWITZ (Carl von), De la Guerre, Paris, Les Editions de Minuit, 1992, 759 p.
- DEUTSCH (K.), Nationalism and Social Communication – An Inquiry into the Foundations of Nationality, New York, Wiley, 1953, 292 p.
- DOYLE (M.), Kant, Liberal Legacies and Foreign Affairs, in Philosophy and Public Affairs, Part I: vol. 12, n° 3, été 1983, pp. 205-235; Part II: vol. 12, n° 4, automne 1983, pp. 323-353. Du même auteur, voir également: Liberalism and World Politics, in American Political Science Review, vol. 80, n° 4, décembre 1986, pp. 1151-1169.
- DUROSELLE (J.-B.), La Nature des Relations Internationales, in Politique Internationale, automne 1979, pp. 109-123.
- DUROSELLE (J.-B.), *Tout Empire Périra*, Paris, Armand Colin, 1992, nouvelle édition, 346 p.

- FUKUYAMA (F.), *The End of History and the Last Man*, New York, The Free Press, 1992, 418 p.
- GILPIN (R.), War and Change in International Politics, Cambridge, Cornell University Press, 1981, 272 p.
- GILPIN (R.), The Political Economy of International Relations, Princeton, Princeton University Press, 1987, 449 p.
- GROOM (A.J.R.) & LIGHT (M.), Contemporary International Relations, London, Pinter, 1994, 267 p.
- HAAS (E.), The Uniting of Europe Political, Social and Economic Forces 1950-1957, Stanford, Stanford University Press, 1968, 2e éd., 560 p.
- HERZ (J.), Political
  Idealism and Political
  Realism. A Study in
  Theories and Reality,
  Chicago, Chicago University
  Press, 1951, 275 p.
- Hobsbawn (E.), Nations and Nationalism since

- 1780 Programme Myth and reality, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 2e éd., 1994 (traduction française, Gallimard, 1992)
- HOFFMANN (S.), A New World and its Troubles, in Foreign Affairs, Fall 1990, pp. 151-122 (traduction française in Commentaire 14 (53), printemps 1991).
- HOLSTI (K.), *The State, War and the State of War,* Cambridge, Cambridge University Press, 1996, 254 p.
- HUNTINGTON (S.), The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order, New York, Simon & Shuster, 1996, 367 p.
- KAPLAN (M.A.), System and Process in International Politics, New York, John Wiley & sons, 1957, 283 p.
- Kennedy (P.), The Rise and Fall of the Great Powers Economic Change and Military Conflict from 1500 to 2000, New York, Random House, 1988, 671 p. (traduction française par P. Lellouche en 1991 chez Payot).

- KEOHANE (R.O.) & NYE (J.S.), *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1972, 428 p.
- KEOHANE (R.O.) & NYE (J.S.), Power and Interdependance: World Politics in Transition, Boston, Little Brown, 1977, 273 p.
- KEOHANE (R.O), After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy, Princeton, Princeton University Press, 1984.
- KEOHANE (R.O.), Neorealism and its Critics, New York, Columbia University Press, 1986, 378 p.
- KEOHANE (R.O.) et HOFFMANN (S.) The New European Community: Decisionmaking and Institutional Change, Boulder, Westview Press, 1991.
- KEOHANE (R.O.), International Institutions: Two Approaches, in International Studies Quarterly, dec. 1988, vol. 32, no 4, pp. 379-396.

- KINDLEBERGER (Ch.), *La Grande Crise Mondiale 1929-1939*, Paris, Economica, 1986, 2<sup>e</sup> éd., 366 p.
- KORANY (B.), Analyse des Relations Internationales – Approches, Concepts, Données, Montréal, Gaétan Morin, 1987, 2e éd, 361 p.
- Krasner (S.) et alii, *International Regimes*, Ithaca, Cornell University Press, 1983, 372 p.
- LAĭDI (Z.) et alii, L'Ordre Mondial Relaché – Sens et Puissance après la Guerre Froide, Paris, FNSP, 2° éd., 1993, 263 p.
- LAÏDI (Z.), *Un Monde* privé de Sens, Paris, Fayard, 1994, 333 p.
- LAĭDI (Z.), *Le Temps Mondial*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel, 2<sup>e</sup> édition, 2001, 333 p.
- LAPID (J.), The Third Debate: On the Prospects of International Theory in a Post-Positivist Era, in International Studies Quarterly, 1989, vol. 33, n° 3, pp. 235-251.

- LEGRO (J.) et MORAVCSIK (A.), *Is Anybody Sill a Realist*?, *in* International Security, 24:2, Fall 1999.
- LITTLE (R.) et SMITH (M.) éd., Perspectives on World Politics, London, Routledge, 2e éd., 1992, 478 p.
- MERLE (M.), Sociologie des Relations Internationales, Paris, Dalloz, 4e éd., 1988, 560 p.
- MERLE (M.), Bilan des Relations Internationales Contemporaines, Paris, Economica, 1995, 110 p.
- MITRANY (D.), *A* Working Peace System, Chicago, Quadrangle Books, 1966, 221 p.
- MORAVCSIK (A.), Preferences and Power in the European Community: a Liberal Intergovernmentalist Approach, in Journal of Common Market Studies, 31 (1993), pp. 473-524.
- MORGENTHAU (H.J.), Politics among Nations, The Struggle for Power and Peace, New York, Alfred Knopf, 1985, 6e éd., 688 p.

- NIEBUHR (R.), Moral Man and Immoral Society – A Study in Ethics and Politics, New York, Scribener's, 1947, 284 p.
- NIEBUHR (R.), *The Irony of American History*, London, Nisbet, 1952, 152 p.
- NYE (J.S.), Bound to Lead – The Changing Nature of American Power, New York, Basic Books, 1990, 307 p. (Traduction française en 1993 aux Presses Universitaires de Nancy).
- REICH (R.), *L'Economie Mondialisée*, Paris, Dunod, 1993, 336 p.
- RENOUVIN (P.) & DUROSELLE (J.-B.), Introduction à l'Histoire des Relations Internationales, Paris, Armand Colin, 1991, 4e éd., 533 p.
- RICHARSON (L.), *Arms* and *Insecurity*, Pittsburg, The Boxwood Press, 1960, 307 p.
- RIOUX (J.-F.) et alii, Le Néo-Réalisme ou la Reformulation du Paradigme Réaliste, in

Etudes Internationales, vol. XIX, 1988, pp. 57-80.

- RITTBERGER (V.) et alii, International Regimes in East-West Politics, London and New York, Pinter Publishers, 1990, 262 p.
- ROCHE (J.-J.),

  Systémique Etat des

  Lieux au début des années

  1990, in Le Trimestre du

  Monde, 1991-III, pp. 43-56.
- ROCHE (J.-J.), Relations Internationales, Paris, LGDJ, 2001, 2° éd.
- ROSENAU (J.N), Le Touriste et le Terroriste, in Etudes Internationales, 10(2), juin 1979.
- ROSENAU (J.N.), Turbulence in World Politics – A Theory of Change and Continuity, Princeton University Press, 1990, 480 p.
- ROSENAU (J.N.), Les Processus de la Mondialisation: Retombées Significatives, Echanges Impalpables et Symbolique Subtile, in Etudes Internationales, vol. XXIV nº 3, septembre 1993.
- Schweller (R.L.) & Preiss (D.), *A Tale of Two*

- Realisms: Expanding the Institutions Debate,
  Mershon International
  Studies Review, 41, mai
  1997.
- SENARCLENS (P. de), *La Mondialisation Théories, Enjeux et Débats,* Paris, Armand Colin, 2<sup>e</sup> éd., 2001, 219 p.
- SMOUTS (M.-C.), Les Nouvelles Relations Internationales – Pratiques et Théories, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, 410 p.
- SNYDER (J.), The Ideology of the Offensive: Military Decision Making and the Disasters of 1914, Ithaca, Cornell University Press, 1984
- STRANGE (S.), *The*Persistent Myth of Lost

  Hegemony, in International

  Organization, 41,4, Autumn
  1987, pp. 551-574
- STRANGE (S.), States and Markets, London, Pinter, 2e éd., 1994, 266 p.
- STRANGE (S.), The Future of the American Empire, in Journal of International Affairs, 1988, vol. 42 n° 1, p. 5.

- STRANGE (S.), The
  Retreat of the State The
  Diffusion of Power in the
  World Economy,
  Cambridge, Cam bridge
  University Press, 1996, 218 p.
- Taliaferro (J.), Security Seeking under Anarchy: Defensive Realism Revisited, in International Security, Winter 2000/01, vol. 25, N°3
- VAN EVERA (S.), Offense, Defense and the Causes of War, in International Security, Spring 1998, vol. 22
- WALLERSTEIN (I.), The Politics of World Economy: the States, the Movements and the Civilizations, Cambridge University Press, 1988, 191 p.
- WALTZ (K.N.), Realist Thought and Nearealist Theory, in Journal of International Affairs, vol. 44 no 1, spring 1990.
- WALTZ (K. N.), *Theory of International Politics*, Reading, Addison Wesley, 1979, 250 p.
- WALTZ (K.N.), Structural Realism after the Cold War,

- *in* International Security, vol 25 (1), Summer 2000
- WENDT (A.), The Agent-Structure Problem in International Relations Theory, in International Organization, 41,3, Summer 1987, pp. 335-370
- WENDT (A.), Anarchy is what States make of it, in International Organization, spring 1992, vol. 46, n° 2, pp 391-425.
- WENDT (A.), Social Theory of International Politics. Cambridge, Cambridge University Press., 1999 429 p.
- ZAKARIA (F), From Wealth to Power – The Unusual Origins of America's Wolrd Role, Princeton University Press, 1998, 199 p.

## INDEX\*

A	C	E
Allison (G.T.)	Campbell (S.)	Easton (D.)
Amin (S.)	Carr (E.H.)	Ehrlich (E.)
Arendt (H.)	Carter (J.)	Einstein (A.)
Aristote.	Chan (S.)	Elias (N)
Aron (R.)	Claude (I.)	
Ashley (R.)	von, Clausewitz,	${f F}$
Augustin (St.)	(C.)	Febvre (L.)
Axelrod (R.)	Clinton (B.)	Feyerabend (P.K.)
	Cohen (R.)	Frémond (J.)
В	Comte (A.)	Fukuyama (F.)
Badie (B.)	Constant (B.)	
Bairoch (P.)	Croisat (M.)	$\mathbf{G}$
Bertrand (M.)	Cox (R.)	Gilpin (R.)
Bigo (D.)	Crozier (M.)	Goldfinger (Ch)
Bloch (M.)		Gramsci (A.)
Boudon (R.)	D	Groom (AJR.)
Boukharine (N.I.)	Deutsch (K.)	Grotius
Boulding (K.)	Devin (G.)	
Braillard (P.)	Donnelly (J.)	H
Braudel (F.)	Doyle (M.)	Haas (E.)
Brecher (M.)	Dupuy (R.J.)	Habermas (J.)
Brzezinski (Z.)	Durkheim (E.)	Hegel (G.W.F.)
Bull (H.)	Duroselle (JB.)	Heisenberg (W.K.)
Burton (J.W.)	Duverger (M.)	Herz (J.)
Buzan (B.)		Hirshman (A.)

 $<sup>^{\</sup>star}$  Tous les termes figurant dans l'index peuvent être retrouvés grâce à la fonction  $\bf Recherche$  (Find) du  $\bf Menu$ .

	I 1: (II)	N' (E.W.)
Hobbes (T.)	Laski (H.)	Nietzsche (F. W.)
Hobsbawn (E.)	Layne (Ch.)	Nixon (R.)
Hobson (J.A.)	Lebow (R.N.)	Nye (J.S.)
Hoffmann (S.)	Le Bras-Chopard	0
Hopkins (R.)	(A.)	О
Holsti (K.)	Legro (J.)	Ohmae (K.)
Hopf (T.)	Lénine (V.I.)	Oren (I.)
Horkheimer (M.)	Lévi-Strauss (C.)	Owen (J.)
Hume (D.)	Little (R.)	-
Huntington (S.)	Lorenz (E.)	P
-	Luxembourg (R.)	Pareto (V.)
J		Parsons (T.)
Jervis (R.)	$\mathbf{M}$	Perroux (F.)
Jones (B.)	Machiavel (N.)	Planck (M.)
	Malinowski (B.)	Polanyi (K.)
K	Manning (C.A.W.)	Popper (K.)
Kant (E.)	Maoz (Z.)	Prebish (R.)
Kaplan (M.)	Marchand	Preiss (D.)
Keegan (J.)	(commandant)	Prigogine (I.)
Kennedy (P.)	Marseille (J.)	Puchala (D.)
Keohane (R.O.)	Marx (K.)	
Keynes (J.M.)	Mayntz (R.)	Q
Kindleberger (Ch.)	Merle (M.)	Quermonne (JL.)
Kissinger (H.)	Mitrany (D.)	
Kooiman (J.)	Montesquieu	R
Korany (B.)	Moravcsik (A.)	Radcliffe-Brown
Krasner (S.D.)	Morgan (C.)	(A.R.)
Kratochwill (F.V.)	Morgenthau (H.J.)	Reagan (R.)
Kuhn (T.S.)	Morin (E.)	Reich (R)
		Renouvin (P.)
${f L}$	$\mathbf{N}$	Revel (J-F.)
Laïdi (Z.)	von Neuman (A.)	Ricardo (D.)
Lakatos (I.)	Niebuhr (R.)	Richardson (L.F.)
` /	` /	` /

Richelieu	Singer (M.)	$\mathbf{V}$
(cardinal de)	Sismondi (S. de)	Valéry (P.)
Rioux (JF.)	Small (M.)	Van Evera (S.)
Rittberger (V)	Smith (A.)	Varga (E.)
Rosanvalon (P.)	Smouts (MC.)	8 (=.)
Rosecrance (R.)	Snyder (J.)	$\mathbf{W}$
Rosenau (J.)	Spencer (H.)	Waever (O.)
Rousseau (JJ.)	Spinoza (B.)	Wallerstein (I.)
Ruggie (JG.)	Spykman (N.)	Walras (L.)
Rummel (R.)	Staline (J.)	Waltz (K.N.)
Russet (B.)	Stein (A.)	Washington (G.)
	Strange (S.)	Watson (A.)
${f S}$		Weber (M.)
Sartre (JP.)	T	Wendt (A.)
Schmitt (C.)	Taliaferro (J.)	Wilson (W.)
Schuman (R.)	Tardy (T.)	Wolfers (A.)
Schumpeter (J.A.)	Thom (R.)	woners (11.)
Schweller (R.L.)	Thomas d'Aquin	Y
Senarclens (P. de)	(St.)	Young (O.)
Serres (M.)	Thucydide	roung (O.)
7Shannon (C.E.)	Tocqueville (A. de)	
Sigrist (C.)	Tönnies (F.)	
Singer (D.)	Touchard (J.)	
<b>U</b> ( )	` /	

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins - 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 1<sup>e</sup> juillet 1992 - art. L 122-4 et L 122-5 et Code Pénal art. 425).

© 2001, Éditions Montchrestien, E.J.A. 31, rue Falguière, 75741 Paris Cedex 15

ISBN: 2-7076-1252-9



Dépôt légal : octobre 2001 pour l'édition originale

Version numérique réalisée par Numilog Octobre 2002

www.numilog.com



Collection dirigée par D. Chagnollaud, professeur à l'Université de Paris II Panthéon-Assas, et Y. Mény, professeur à l'IEP de Paris.

#### Théories des relations internationales

Edition entièrement refondue

L'ampleur des bouleversements internationaux rend souvent malaisée l'interprétation d'une actualité pléthorique. Il peut dès lors s'avérer indispensable de recourir aux concepts de la théorie pour dépasser l'empirisme du commentaire "à chaud", hiérarchiser les informations, les organiser et leur donner sens. Plurielle, du fait de son objet, elle offre ainsi une grille de lecture de la réalité et se présente comme un simple instrument spéculatif, un peu moins empirique que d'autres, pour proposer une interprétation de la vie internationale. N'ayant plus vocation à l'universel et obligatoirement temporaire, cette théorie qui se cherche toujours se place dès lors à la disposition de l'utilisateur pour lui fournir une aide à la compréhension d'un monde en devenir. Passant en revue les différentes théories des relations internationales, cet ouvrage se propose donc de fournir au lecteur les grands cadres d'analyse susceptibles de l'aider à organiser les turbulences de l'après-guerre froide.

Jean-Jacques Roche est professeur de science politique à l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Il est membre du Département de Relations Internationales de cette Université et du Centre d'Etudes sur le Désarmement et la Sécurité Internationale de l'Université de Grenoble II. Il est l'auteur du *Système international contemporain* publié dans la même collection et de *Relations internationales* publié dans la collection *Manuel* des éditions L.G.D.J.

ISBN: 2-7076-1252-9